

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université Djilali BOUNAMAA de KHEMIS MILIANA

Faculté des lettres et des langues étrangères

Département des langues étrangères



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de master

Spécialité : Didactique du Français langue Etrangère

Réalité de l'acquisition du français oral dans les écoles privées : Enjeux et perspectives, étude comparative entre une école étatique et privée. Cas de la 3^{ème} année primaire.

Dirigé par :

Mme OUSSEUR Fatiha

HADJSADOK Wiam

Présenté par :

Alili Abderahim

DAHMANI Yasmine

Année universitaire 2021/2022

Remerciements

Nous tenons à remercier très sincèrement tout d'abord Dieu de nous avoir donné la patience, le courage et la santé pour accomplir ce modeste travail.

Nous remercions également notre encadrante Mme Ousseur Fatiha pour sa présence, ses encouragements et ses précieux conseils qui nous ont permis de mener ce travail à bon port.

Nos vifs remerciements s'adressent aux membres du jury pour l'honneur qu'ils nous ont fait en acceptant d'examiner ce modeste travail.

On remercie pareillement nos familles qui nous ont accompagnées tout au long de notre travail.

On tient également à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail ; ils trouvent ici l'expression de notre entière gratitude.

Après avoir rendu grâce à Dieu le tout puissant et miséricordieux, je dédie ce modeste travail à mes très chers parents qui m'ont toujours poussé et motivé dans mes études, sans eux je n'en aurai jamais eu le courage de reprendre mes études après de si longues années.

A mon mari Mohamed Siddik et mes deux enfants Célia et Ahmed Kacim ma source d'espoir et de motivation.

A la mémoire de ma très chère grand-mère, mes deux oncles Mohamed et Rabeh et mon cousin Ramy qui nous ont quittés brusquement, que Dieu le tout puissant vous accorde son infinie miséricorde et vous accueille dans son éternel paradis.

À tous les membres de ma famille, mes amis et toute personne qui occupe une place dans mon cœur.

Dahmani Yasmine

A mes chers parents

A toute ma famille et à tous ceux qui m'ont aidé

Hadjsadok Wiam

Je dédie ce modeste travail...

À mon Dieu qui m'a donné l'inspiration pour élaborer ce mémoire.

À mon cher père paix à son âme qui n'a jamais cessé de formuler des prières à mon égard, de me soutenir et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs.

À ma chère mère aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices qu'elle a consenti pour mon instruction et mon bien être. Je te remercie pour tout le soutien, l'amour, la tendresse et l'espoir de vivre que tu me portais depuis mon enfance et j'espère que ta bénédiction m'accompagnera toujours.

À mon cher frère Abdel Djalil pour son appui ses encouragements

Alili Abderahim

Résumé :

L'école algérienne accorde une grande importance à l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère en l'occurrence l'enseignement de l'oral au primaire. Notre recherche, en termes de comparaison des compétences cognitives et langagières, est relative aux types d'école (privée et publique). Elle prend son corps à partir des préoccupations de la communauté sociale qui n'arrive pas à se situer quant à l'efficacité de l'une ou de l'autre.

Dans le cadre théorique de notre recherche, Nous avons entamé notre travail par une partie théorique pour cerner les notions de base à l'instar la place accordée au français oral à l'école Algérienne, la compétence communicative et l'appropriation du FLE au primaire.

Il ne s'agit pas donc de nous immiscer sur la nécessité de cet enseignement, notre regard s'orientera sur la problématique suivante : Dans quelles (s) mesure (s) l'enseignement/ apprentissage précoce¹ du FLE peut-il contribuer dans le développement voire l'acquisition d'une compétence communicative orale chez les apprenants du primaire ? Autrement dit ; Quelles sont les conditions qui favorisent l'acquisition du français oral chez les élèves du primaire²? Notre travail ferait appel aux hypothèses suivantes :

En premier lieu, les conditions d'apprentissage et lamotivation seraient des facteurs importants pour l'acquisition du FLE,. Afin de la vérifier, nous avons proposé un questionnaire destiné aux enseignants des deux types d'établissements. En effet, les résultats que nous avons obtenus montrent que l'enseignement de l'oral du FLE dans les établissements privés diffère de celui dans les établissements étatiques, que cela soit au niveau des activités pédagogiques ou au niveau des équipements et des dispositifs. .

En deuxième lieu, le programme mis en place pourrait impacter les résultats scolaires obtenus. Cela a été vérifié par une description et une analyse du manuel exploité en classe de 03 année primaire concernant les deux écoles³ Bien que les activités orales mises en place dans ces classes soient les mêmes, nous n'avons pas enregistré les mêmes résultats car ces deux types d'établissement ne disposent pas des mêmes conditions de réalisation. De plus, les établissements privés ont l'avantage d'exploiter un autre manuel propre à leur école⁴.

En somme, nous pouvons confirmer que l'enseignement / apprentissage du français oral n'est guère une tâche facile toutefois le manque flagrant de pratique et le contact authentique avec la langue française , le volume horaire attribué aux activités orales à l'école étatique qui est relativement réduit par rapport à celui de l'école privée , la limites des dispositifs et des supports adéquats , l'insuffisance de la formation dans ce domaine pour répondre aux besoins langagiers entrave la qualité de l'apprentissage

Mots clés : L'oral, enseignement /apprentissage, étatique, privé, motivation, l'acquisition du FLE, programme

¹Il faut signaler que la première classe de français ; au primaire étatique, est celle qui correspond à la 03^{ème} année. Alors que, la première classe de français au primaire privé, est celle qui correspond à la 01^{ère} année primaire. C'est pour cette raison que nous évoquons la notion de l'enseignement/apprentissage précoce du FLE.

² A l'école privée et à l'école étatique

³ Etatique et privée

⁴ Un autre manuel que celui qui est imposé par l'Etat (pour cela nous avons évoqué la notion de double programme)

تلخيص

تولي المدرسة الجزائرية أهمية كبيرة لتدريس وتعلم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية، خصوصا التعليم الشفوي (فهم المنطوق، والتعبير الشفهي). تهدف هذه الدراسة إلى المقارنة بين الكفاءات المعرفية واللغوية بين المدارس (الحكومية والخاصة) وقد استندنا في دراستنا هذه على ما نشره دكتورنا في المجلة الاجتماعية حيث لم يستطع معارفه وادراكه الفعلي أن يؤثر كالمدرسة على حساب الأخرى

في الجانب النظري تطرقنا من خلاله إلى تحديد المفاهيم الأساسية ، مثل مكانة التدريس الشفهي في المدرسة الجزائرية ، الكفاءة التواصلية والتخصيص الفرنسي كلغة أجنبية في الابتدائي. بالتالي نحن لسنا بصدد دراسة أهمية تدريس اللغة الفرنسية بل توجهت نظرنا حول الإشكالية التالية: إلى أي مدى يساهم التعليم /التعلم المبكر للغة الفرنسية كلغة أجنبية في تطوير أو اكتساب مهارات و كفاءات التواصل الشفهي عند المتعلمين ؟ بعبارة أخرى :ماهي الشروط التي تعزز التعلم الشفهي الفرنسي عند تلاميذ المدارس الابتدائية؟

اعتمدنا في عملنا على الفرضيات التالية : أولا ظروف التعلم والدافعية عاملان أساسيان لإكساب مهارات التعلم الشفهي في اللغة الفرنسية. من أجل التحقق من ذلك، اقترحنا استبياننا مخصص لمعلمي الابتدائي لكانتا المدرستين، في الواقع تظهر النتائج التي حصلنا عليها إن تدريس التواصل الشفهي في المؤسسات الخاصة يختلف عن التدريس في المدارس العامة سواء علمستوبالأنشطة التعليمية أو علمستوبالمعدات والأجهزة.

ثانيا يمكن للبرنامج المنفذ إن يؤثر على النتائج الأكاديمية ، قمنا بالتحقق من ذلك من خلال وصف وتحليل الكتب المستعملة في قسم السنة الثالثة لكلا المدرستين. على الرغم من ان الأنشطة الشفوية المنفذة هي نفسها إلا إننا لم نسجل نفس النتائج وهذا راجع إلى ان كل من المدرستين لا تتوفر على نفس شروط الانجاز ، إضافة إلى ذلك تتمتع المؤسسات الخاصة بميزة توفيرها لكتاب خاص بمدرستهم فقط.

باختصار يمكننا أن نؤكد أن التدريس الشفهي للغة الفرنسية لا يكاد أن يكون مهمة سهلة ومع ذلك فإن الافتقار للممارسة والاتصال مع اللغة، الحجم الساعي المخصص للأنشطة الشفهية في المدارس الحكومية الذي يقل مقارنة مع المدارس الخاصة. الافتقار إلى الأجهزة التعليمية و النصوص المناسبة، قلة التكوين في هذا المجال لتلبية احتياجات اللغوية يعوق من جودة التعليم والتعلم

الكلمات المفتاحية: التعليم الشفوي، المدارس الحكومية والخاصة، الكفاءات المعرفية، إكساب مهارات التعلم الشفهي، البرنامج.

Abstract:

The Algerian school attaches great importance to teaching and learning French as a foreign language generally focus on oral education (comprehension of spoken and oral expression) This study aims to compare the cognitive and linguistic competencies between public and private schools. We took the anchors through the hesitation and the frequency of society so they were unable to know and realize the effectiveness and impact of each school at the expense of the other.

Within the theoretical framework of our research, we began our work with a theoretical part to identify the basic notions such as the place given to oral French in the Algerian school, communicative competence and the appropriation of FLE in primary school.

It is therefore not a question of interfering with the need for this teaching; our gaze will be directed towards the following problem: To what extent (s) can the teaching/early learning of French as a foreign language contribute to the development or even the acquisition of oral communicative competence in primary school learners? In other words; what are the conditions that promote the acquisition of oral French in elementary school students? Our work would use the following assumptions:

First, the learning conditions and motivation would be important factors for the acquisition of French as a foreign language. In order to verify this, we proposed a questionnaire intended for teachers of both types of establishments. Indeed, the results we have obtained show that the teaching of oral French as a foreign language in private establishments differs from that in state establishments, whether in terms of educational activities or in terms of equipment and devices. .

Secondly, the program put in place could have an impact on the academic results obtained. This was verified by a description and analysis of the manual used in the third primary year class concerning the two schools. Although the oral activities implemented in these classes are the same, we have not recorded the same results because these two types of establishments do not have the same conditions of achievement. In addition, private establishments have the advantage of using another textbook specific to their school.

In short, we can confirm that the teaching / learning of oral French is hardly an easy task, however the flagrant lack of practice and authentic contact with the French language, the volume of hours allocated to oral activities at the state school which is relatively small compared to that of the private school, the limits of adequate devices and supports, the insufficiency of training in this area to meet language needs hinders the quality of learning

Keywords: oral education, the teaching / learning, public and private schools, motivation, the program,

Liste des tableaux

Tableau 1: la répartition des séances	65
Tableau 2: séquence 1 : bonjour ! au revoir	67
Tableau 3: séquence: je m'appelle Nadir	68
Tableau 4: séquence: j'aime l'école	68
Tableau 5: Séquence1 : Nous sommes une famille.	69
Tableau 6: Séquence2 : Qu'est ce que tu veux manger ?	70
Tableau 7: Séquence3 : Tu as quel âge ?	71
Tableau 8: Séquence1 : A la ferme.....	72
Tableau 9: Séquence2 :Où est mon chien ?	73
Tableau 10: Séquence3 :Qu'est ce que tu fais ?	73
Tableau 11: Séquence1 :	74
Tableau 12: Séquence 2 : Nous planterons un arbre.....	75
Tableau 13: Séquence 3 : quelle belle journée à la ferme !.....	76

Liste des figures

Figure 1: Les termes servant à représenter l'oral	16
Figure 2: Identification du groupe enseignant de privée et étatique	38
Figure 3:Le nombre d'expérience des enseignants	39
Figure 4: Situation professionnelle	39
Figure 5: Comment trouvez-vous les activités orales	40
Figure 6: Comment ?	43
Figure 7: l'utilité de double programme au écoles privée	45
Figure 8: La durée de formation (privée et étatique)	51
Figure 9: le temps de l'activité orale.....	54
Figure 10: la démarche methodologique (étatique).....	58
Figure 11: La démarche méthodologique (privée).....	59
Figure 12: les activités orales	76
Figure 13: les supports oraux.....	77
Figure 14: les objectifs oraux	77
Figure 15: méthodes de C.O.....	78
Figure 16: Méthodes de E.O.....	78

Table des matières

Remerciements	II
Résumé :	III
تلخيص	IV
Abstract:	V
Liste des tableaux.....	Erreur ! Signet non défini.
Liste des figures.....	VI
Introduction générale	1
Chapitre I : La place accorder au français oral à l'école Algérienne	5
Introduction :	5
1. L'introduction du FLE oral à l'école primaire Algérienne :	7
2. L'école publique et l'école privée	10
2.1. Présentation de l'école publique :	10
2.2. Les caractéristiques de l'école publique Algérienne :	10
2.3. Les défauts de l'école publique :	11
3. Présentation de l'école privée :	12
3.1. Les écoles primaires privées en Algérie :	12
3.2. Les caractéristiques de l'école privée :	13
3.3. Les défauts de l'école privée:	14
Conclusion :	15
Chapitre 2 : la compétence communicative : enjeux et perspectives	16
Introduction	16
2. Définitions du concept de la compréhension/expression orale :	17
2.1. La compréhension/ expression de l'orale dans les méthodes d'enseignement primaire (un aperçu historique) :	18
2.2. Les caractéristiques de la compréhension / expression orale.	19
2.3. L'approche communicative	20
2.4. Les composantes de la compétence de communication	20
2.5. Les principes de bases de l'approche communicative :	21
2.6. Le programme scolaire :	25
2.7. Présentation d'une séance de compréhension de l'oral :	26
2.8. Présentation d'une séance de production orale :	26
Conclusion :	27
Chapitre 3 : Appropriation du FLE au primaire cognitivisme / constructivisme	28
Introduction	28

3.1. Définition de l'apprentissage de la langue oral :.....	28
3.2. Le processus de l'acquisition chez les enfants :.....	28
3.3. L'âge idéal pour apprendre une langue étrangère :	29
3.4. Le facteur de l'âge dans l'apprentissage de langue :	30
3.5. Le rôle de la Neuro- sensorialité dans le développement de l'enfant :.....	31
3.6. La mémoire chez l'enfant :.....	31
3.7. La latéralisation cérébrale :.....	31
3.8. La pédagogie qui favorise l'apprentissage d'une langue seconde dès l'âge précoce :.....	32
3.9. Les techniques ludiques et orales :.....	33
Conclusion :.....	33
Conclusion de la partie théorique :.....	34
Description du protocole de recherche :	36
I. Enquête par le questionnaire :.....	37
1. Condition de passation et déroulement :.....	37
2. Présentation et analyse des questions du questionnaire :.....	38
3. Synthèse des résultats obtenus	60
II. Analyse documentaire :	62
1. Présentation de l'activité	62
2. Justification du choix des supports (manuels) :.....	62
3. Description et analyse des manuels utilisés dans les deux écoles :.....	62
3.1. Le manuel utilisé à l'école Privée :.....	62
3.2. Le manuel utilisé à l'école publique :.....	63
4. Analyse des séances de compréhension et d'expression orale du manuel scolaire :	65
5. Analyse des résultats :.....	76
5.1. Les activités orales du manuel :	76
5.2. Les supports oraux :	76
5.3. Les objectifs oraux :.....	77
5.4. Les actes de paroles :	77
6. Les méthodes d'enseignement orale :.....	77
6.1. La compréhension orale :.....	77
6.2. L'expression orale :	78
7. Commentaire des données obtenues :.....	79
8. Synthèse.....	81
Conclusion de la partie pratique :.....	82
Conclusion générale :.....	83

Introduction générale

L'enseignement/apprentissage du français langue étrangère occupe une place capitale à l'école Algérienne puisqu'elle est considérée comme la première langue étrangère dans ce pays vu son histoire.

Dans l'enseignement /apprentissage du FLE, l'expression orale constitue un facteur déterminant pour la réussite des apprenants dans leur cursus scolaire.

L'apprentissage d'une langue étrangère devient de plus en plus une nécessité, en effet elle permet le rapprochement entre les hommes « *le langage n'est pas seulement un système de signes mis en œuvre mais aussi un mode de socialisation, une façon d'être et de comprendre le monde, un ensemble de pratique à la fois individuelle et sociales* »(Beautier, 1995, p123)et lorsqu'un enfant apprend une langue étrangère en bas âge, il pourrait apprendre d'autres langues voire d'autres cultures.

Certes, il y a plusieurs façons d'apprendre une langue étrangère mais l'école reste le lieu le plus accessible et le moins coûteux. Il est évident aussi que l'enseignement de la langue française à l'école primaire est très important car l'apprentissage de cette langue s'effectue depuis l'enfance vise le développement de l'imagination, du goût, de la sensibilité et de la découverte.

L'oral est le médium de toutes les activités de classe. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas le considérer uniquement comme un moyen mais aussi comme un objet d'apprentissage. C'est dans ce sens que certains chercheurs⁵ insistent sur la nécessité de l'intégrer dans la classe comme un domaine particulier avec des caractéristiques spécifiques.

Et comme de nombreuses personnes qui s'interrogent sur la différence entre les écoles étatique et les écoles privées, surtout avec l'approche de la rentrée scolaire. Une fois l'enfant atteint l'âge de 4- 5ans ses parents commencent à s'inquiéter et s'interroger sur le meilleur choix pour leur enfant surtout que les parents souhaitent toujours avoir le meilleur entourage pour leur enfant notamment que la plupart des algériens ne sont pas satisfaits du système éducatif de leur pays.

Ils estiment que la pédagogie adoptée dans les écoles publiques n'est pas à la hauteur des attentes, alors on remarque que certains parents préfèrent payer pour assurer une bonnescolarisation à leur enfant, sans oublier le suivi quotidien qui ils reçoivent par leurs enseignants.

⁵ Tels que : PERRESOUR et Durand (1996) Livre de l'enseignement en milieu scolaire
Bidwell (1965) « L'école en tant qu'organisation formelle »

Le choix du privé répond aujourd'hui à de nouveaux besoins : « *beaucoup ont le sentiment qu'il offre un meilleur encadrement, avec de nombreux services rendus* » Agnès van Zanten, (sociologue). Une sociologue de l'éducation Ouvrage (Stratégies familiales et médiations locales.)

C'est en tenant compte des éléments que nous venons de citer que nous avons décidé de déployer notre problématique comme suit : Dans quelles (s) mesure (s) l'enseignement/apprentissage précoce du FLE peut-il contribuer dans le développement voire l'acquisition d'une compétence communicative orale chez les apprenants du primaire ? Autrement dit; Quelles sont les conditions qui favorisent l'acquisition du français oral chez les élèves du primaire?

Dans cette perspective, notre problématique s'accroîtra sur les hypothèses suivantes que nous tentons de vérifier tout au long de notre recherche pratique :

- Les conditions d'apprentissage, la motivation seraient des facteurs importants pour l'acquisition du FLE

L'enseignant et l'apprenant ont un rôle à jouer à l'égard de la motivation scolaire car un apprenant motivé par un cours est apte à fournir un effort intellectuel pour réaliser l'activité proposée.

- Les programmes mis en place pourraient impacter les résultats scolaires obtenus

Le programme est très important pour la planification de l'enseignement car il permet à l'enseignant une organisation voire une répartition déterminée du contenu. Sa qualité et sa richesse impacte directement les résultats scolaires des apprenants car il fera l'objet de toute rencontre pédagogique

Autant de questions qui nécessitent des réponses claires et précises. En effet notre modeste étude tentera de vérifier les facteurs qui impactent l'acquisition

Sur le plan d'un ordre méthodologique qui se caractérise par le volume horaire consacré à l'apprentissage du FLE qui peut influencer la qualité de l'apprentissage, les types d'activités appliquées en classe, et les méthodes d'enseignants en classe selon les caractéristiques et l'environnement de chaque communauté, nous allons essayer de démontrer ça via une observation en classe d'une école privée et aussi une école étatique.

Autrement sur l'ordre pédagogique qui porte sur les supports proposés dans le manuel scolaire du Français pourraient être facile pour répondre aux besoins des apprenants. En outre, nous supposons que le temps accordé à la séance de l'oral est très insuffisant et le manque des illustrations démotive les élèves.

Pour ce qui est de la conception de notre travail, nous avons choisi de scinder notre mémoire en deux parties :

La première partie inclura le cadre théorique, elle se composera de trois chapitres. Le premier est intitulé « la place accordée au français langue étrangère dans l'école Algérienne », le deuxième chapitre porte sur la compétence communicative de l'oral de FLE plus précisément la compréhension et l'expression oral tandis que dans le 03^{ème} chapitre qui aborde l'appropriation du FLE au primaire. Puis nous allons vérifier nos hypothèses par l'analyse des outils d'enseignement ainsi que les contenus des séquences et des activités exploités dans les deux établissements privée et publique.

Partie théorique

Chapitre I : La place accorder au français oral à l'école Algérienne

Introduction :

Depuis son indépendance l'Algérie s'est attachée à décoloniser tous les secteurs de l'héritage français. Le système éducatif a été le terrain de toutes ces batailles, ce dernier a subi de différentes réformes dans le but de pallier les problèmes de chômage et l'analphabétisme. Une série de réformes a aussitôt été adoptée, elle avait pour ambition « *la restructuration rapide de la civilisation arabo-musulmane en Algérie* » (Yelles.M, 2002, p.20-21)

Le contenu de l'enseignement a été progressivement algérianisé. et très souvent politisé selon Taleb-Ibrahimi : L'identité algérienne ne se résumait qu'à une appartenance arabo-musulmane. Ainsi l'arabisation est devenue synonyme de ressourcement, de retour à l'authenticité, de récupération des attributs de l'identité arabe qui ne peut se réaliser que par la restauration de l'arabe et une récupération de la dignité bafouée par les colonisateurs [...] condition élémentaire pour se réconcilier avec soi-même.

Après la réforme visant à arabiser l'école algérienne⁶. L'Algérie s'est fixé pour objectif d'affirmer l'identité arabe du peuple algérien, c'est pourquoi elle a œuvré pour la revalorisation de l'arabe considéré comme langue officielle et nationale en Algérie. A ce sujet, Taleb- Ibrahimi Khaoula dit : « *L'arabisation est devenue synonyme de ressourcement, de retour à l'authenticité, de récupération des attributs de l'identité arabe qui ne peut se réaliser que par la restauration de la langue arabe, récupération de la dignité bafouée par les colonisateurs* » (Taleb-Ibrahimi, 1997, p.184).

Vint après une autre réforme qui a été mise en place en deux temps. (1ère et 2ème génération). Le 13 mai 2000, le président de la république a instauré la commission nationale de réforme du système éducatif, C'est donc la période du ministre Benbouzid⁷ qui a affirmé La réorganisation et de la consolidation « *des acquis* » des politiques scolaires avaient accompagné la poussée démographique des populations scolarisées dans les décennies précédentes. Des recommandations de la Commission Benzaghoul⁸. Cinquante-deux mesures issues du rapport de la Commission de réforme ont été mises.

⁶Loi n° 08-04 du 15 Moharram 1429 correspondant au 23 janvier 2008 portant loi d'orientation sur l'éducation nationale)

⁷Ancien ministre de l'éducation nationale (1997-2002)

⁸Commission BENZAGHOU du nom du professeur Benali Benzaghoul recteur de l'université Houari Boumediene, anciennement ambassadeur et sénateur du tiers présidentiel. Cette commission a réuni des intellectuels et différentes personnalités de la société civile et a travaillé sous la forme d'ateliers sectoriels et

Les décisions les plus marquantes sont la réorganisation des parcours scolaires. En 2006 ou ils ont écourté d'une année le cycle le primaire et le commencement de l'ouverture vers l'enseignement privé. Une loi d'orientation en 2008 vient rationaliser en quelque sorte toutes les petites décisions prises ici ou là dans les années précédentes. Elle définit les missions générales, arrête la durée des études en cycle préparatoire (de 3 à 6 ans), primaire (5 ans) moyen (4 ans) et secondaire (3 ans). En 2014 et grâce à un programme de soutien de l'UNESCO, une nouvelle réforme s'appuyant sur l'approche socioconstructiviste⁹, est mise en place. Le référentiel des programmes passe de la pédagogie par objectifs¹⁰ (PPO) à l'approche par compétence¹¹ (APC).

En, Mai 2014 Nouria Benghabrit¹² prend en charge le ministère de l'éducation Elle annonce, dès son arrivée, la poursuite de la réforme que ses « prédécesseurs ont mise en œuvre, et qui est la résultante de travaux menés par la commission, instituée en 2000 par, l'ancien président de la république, Abdelaziz Bouteflika¹³. » Le rapport de la commission Benzaghrou servira alors de document de base à la réforme de Benghabrit. Cette dernière, dite de deuxième génération ne vise donc pas une refonte du système éducatif ou une remise en question de la réforme de 2003 mais au contraire elle s'inscrit dans la droite ligne de celle-ci. La ministre estime que « *le secteur de l'éducation n'a pas bénéficié de toutes les conditions suffisantes pour la réussite du processus* » (Bedouani- Kernane

de réunions générales. Les travaux comme les résultats n'ont jamais été totalement publiés. Le politique comme les différents acteurs s'y réfèrent toujours sans autre preuves que leur dire.

⁹Met l'accent sur le contact avec les autres dans la construction des connaissances et le développement des compétences. Elle est basée sur le fait que toute connaissance s'inscrit dans un contexte social qui la caractérise de même que dans un cadre historique et culturel.

https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8358596#:~:text=L'approche%20socioconstructiviste%20met%20l,un%20cadre%20historique%20et%20culturel.

¹⁰fait partie des méthodes co-actives dans le sens où il y a deux actions articulées dont l'une détermine le déroulement de l'autre, celle du formateur et celle de l'élève. L'activité de l'élève est requise mais guidée de l'extérieur. L'élève est actif mais sous un contrôle externe. <https://apprendre.auf.org/wp-content/opera/16-BF-outils-formation-opera/Ressources%20apprentissage/La%20p%C3%A9dagogique%20par%20objectifs.pdf>

¹¹**L'approche par compétences** traduit le souci de privilégier une logique d'apprentissage centrée sur l'élève, sur ses actions et réactions face à des situations-problèmes, par rapport à une logique d'enseignement basée sur les savoirs et sur les connaissances à faire acquérir.

¹² Sociologue et chercheuse algérienne, garante d'une meilleure connaissance du terrain. Doctorat obtenu à Paris Descartes, gage d'une qualité de formation et de compétence réelles acquises. Membre de la commission Benzaghrou, chargée en 2001 de proposer un rapport visant à réformer le secteur de l'éducation en Algérie Elle fut ministre de l'Éducation nationale du 5 mai 2014 au 31 mars 2019. Sa rigueur et sa fermeté dans la mise en œuvre de ses décisions, notamment face aux syndicats, lui ont valu le surnom de « Dame de fer » : Les élèves au repos forcé. La « Dame de Fer » défie les puissants syndicats de l'éducation nationale Par Sadek Belhocine, Le Midi Libre du 10 février 2015.

¹³Un homme d'État algérien, président de la République algérienne démocratique et populaire du 27 avril 1999 au 2 avril 2019.

,Hakima 2015)« Une école de l'ambition, entretien avec Benghebrit Nouria »¹⁴, In : Arabies, juillet /août2015 de la réforme. Elle affirme qu'elle a l'ambition d'assurer une justice scolaire et un enseignement de qualité pour chaque enfant en Algérie.

Sur le plan pédagogique, une révision des programmes a été aussitôt entamée. La ministre a expliqué que la mise en œuvre des programmes de « deuxième génération » entre dans la révision ordinaire des programmes qui devrait être effectuée tous les 5 ans alors que les programmes et les manuels existants alors datent d'il y a 13 ans. Elle a insisté également sur la nécessité de passer de la logique de programme à la logique de curricula (Ingrachen, 2015)¹⁵. Cela laisse entendre que l'approche par compétence entamée en 2003 n'a pas encore atteint les objectifs qui lui ont été assignés. Par ailleurs, sa recommandation à utiliser les langues maternelles comme appui à l'acquisition de l'arabe scolaire a été à l'origine d'une polémique.

1. L'introduction du FLE oral à l'école primaire Algérienne :

Toute langue non maternelle est une langue étrangère

« En didactique, une langue devient étrangère lorsqu'elle est constituée comme un objet d'enseignement et d'apprentissage qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle [...] le français est donc une langue étrangère pour tous ceux qui, ne la reconnaissent pas comme langue maternelle,»(CUQ Jean-Pierre, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris ,CLE

International, 2003, p.150.)

En Algérie la langue française est considérée comme étant un héritage du colonialisme français qui a duré 132ans , elle est reconnue comme étant une seconde langue (la langue privilégiée) étant donnée son histoire solidement ancrée dans notre société et vu qu'elle est la langue étrangère la plus utilisée au sein de notre communauté, la preuve elle est enseignée dès le primaire.

L'introduction de l'enseignement du français à ce niveau s'est faite en deux phases : D'abord, durant la rentrée scolaire 2004/2005, il a été décidé d'introduire l'enseignement de cette langue dès la 2ème année primaire. Cette décision a été accompagnée d'une réorganisation des contenus à enseigner. Bref, cette discipline a connu une refonte complète des programmes d'enseignement. Selon Benbou id Broubeler, l'introduction de l'enseignement du français dès ce niveau, avait pour ambition de faire en sorte que l'apprentissage du français n'ait pas uniquement pour objectif la communication dans cette

¹⁴<http://www.hakimabedouanikernane.com/2015/09/nouria-benghebrit-ministre-de-l-education-nationale-algerie.html>

¹⁵ « le rapport Benzaghoul au secours de Benghebrit » : <http://www.lexpressiondz.com/actualite/213298-le-rapportbenzaghoul-au-secours-de-benghebrit.html>

langue sur des thèmes simples, mais viserait davantage une maîtrise suffisamment élevée de la langue pour l'utiliser :

- comme un outil de communication dans des situations très élaborées afin d'accéder à la pensée et aux connaissances universelles ;

- comme un outil servant à acquérir des connaissances qui se rapportent à certaines disciplines, filières et spécialités de l'enseignement supérieur. Cependant, l'introduction précoce de l'enseignement de cette langue à partir de la 2ème année de l'enseignement primaire a entraîné des difficultés sur les deux plans : pédagogique et organisationnel. Par conséquent le ministère de l'éducation a décidé, en 2006, d'entamer l'enseignement du français à partir de la 3ème année de l'enseignement primaire. Par conséquent, la rentrée 2006-2007 a vu une nouvelle réforme concernant le français. L'enseignement du français sera entamé au cycle primaire à partir de la 3ème année au lieu de la deuxième et cela est dû aux effets peu satisfaisants de la décision précédente. Pour justifier les raisons de cette décision, l'ex-ministre de l'éducation nationale explique que d'une part, la mise en œuvre d'une mesure pareille a entraîné une augmentation significative des besoins en enseignants de cette langue étrangère. « Or, dans la situation actuelle, le secteur se heurte à un déficit chronique en enseignants de français à tous les niveaux » (*Ibid. p.85*). Cela est dû, selon l'ex-ministre, au fait que les différentes institutions (les instituts de formation et de perfectionnement des maîtres et les écoles normales supérieures), n'arrivent pas à former les effectifs nécessaires pour couvrir, à moyen terme, les demandes du système éducatif. D'autre part, les premières évaluations qui ont été faites afin de voir l'effet qu'a eu l'introduction de l'enseignement du français en 2ème année primaire, de nombreux problèmes ont surgit parmi lesquels l'énorme écart du niveau des apprenants pour ce qui est de l'acquisition de cette langue étrangère, sur les différentes zones du territoire algérien (le Nord, le Sud, les hauts plateaux) cela est dû particulièrement au « manque d'encadrement qualifié ». La décision de différer l'introduction de l'enseignement de français à la 3ème année primaire a été réfléchi. Elle découle, selon le ministère de l'Education, des avis émis dans les rapports d'un groupe de spécialistes formé d'enseignants, d'inspecteurs et de chercheurs, ayant participé à une journée d'étude portant sur « *L'évaluation de l'enseignement des langues étrangères dans le cursus scolaire* » du 29 mai 2006. Les membres ayant participé à cette journée sont parvenus à la conclusion « qu'une seule année scolaire ne suffit pas pour acquérir les notions élémentaires de la langue d'enseignement (l'arabe) qui est nécessaire pour l'initiation à la première langue étrangère » Billal, L. « *La réforme de L'enseignement primaire en Algérie* ». (Synthèse de Billalalgerie-dz.com. D'après le Quotidien d'Oran). Ainsi, à partir de l'année scolaire 2007/2008, l'enseignement du français au cycle primaire sera introduit

« officiellement » à partir de la troisième année primaire. Cette décision n'a pas subi jusqu'à présent d'autres changements. On compte jusqu'à présent six nouveaux manuels scolaires de français qui ont été produits au fur et à mesure de la mise en place de la réforme : 2e et 3e années primaires.

Il est clair que chaque apprenant souhaite être capable de construire des phrases fondamentales et utiles, ainsi que savoir réagir dans des situations de communication de la vie quotidienne. Quant à l'enseignant, il souhaite faire vivre le vocabulaire et la grammaire appris pendant le cours de lecture et de grammaire, faire écouter aux élèves différentes voix des français par l'intermédiaire de matériel vidéo ou de CD pour développer leur compréhension auditive et corriger leur prononciation, en somme, l'enseignant souhaite que ses apprenants communiquent naturellement en français dans la vie courante, et c'est ce que veulent les apprenants également. Il est important que la langue soit avant tout un instrument de communication dans un cours de conversation.

La notion de l'oral¹⁶ : Aujourd'hui, lorsque l'on apprend le FLE c'est souvent l'oral qui précède l'écrit, notamment parce qu'il occupe une place prédominante dans les rapports entre les individus

Le terme " oral " renvoie à tout ce qui est transmis ou exprimé par les organes phonatoires par opposition à l'écrit »(le dictionnaire de la langue française (1996) Selon DOLZ & SCHNEUWLY, l'oral «Du latin os, oris(bouche), se réfère à tout ce qui concerne la bouche ou à tout ce qui se transmet par la bouche. », en outre l'oral désigne: « le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possible authentiques »(ROBERT Jean-Pierre , Paris, Ophrys, 2008, p.156)

.Vanoye, Mouchon et Sarrazac (1981) définissent l'oral comme une compétence à part entière – par rapport à l'écrit. Écrit qui est très (trop) souvent opposé (privilegié) à l'oral :« L'oral n'est pas le brouillon de l'écrit [...] (il) est quelque chose qui se pratique, et implique des relations, des interactions entre des personnes qui (se) parlent [...] quelque chose se joue, dans l'oralité, qui relève de l'échange, du partage, de la relation où interviennent le désir, l'angoisse et le besoin de situer sa propre expérience par rapport à celle des autres et par rapport au monde »(F.Vanoye et al ,1981, p9).

Cependant, la compétence orale est l'une des compétences qui ont plus de difficultés en français Langue Étrangère (désormais désigné par le sigle FLE). Cela se produit parce qu'elle reçoit peu d'attention dans les classes du FLE et qu'on donne plus d'importance à

¹⁶BENAMAR Rabéa, Valorisation de l'oral dans les nouveaux programmes de FLE au secondaire algérien. Enjeux et perspectives, Thèse de Doctorat en didactique, Université Aboubakr BELKAID – TELEMEN, UFR des Lettres et des Langues, 2012, pp.13-15.

l'écrit qu'à l'oral, mais grâce à la révolution qui a touché le secteur de l'enseignement des langues étrangères dans le monde entier. La place de l'oral dans les méthodes et les approches didactiques/pédagogiques précédentes a été remarquablement marginalisée au service de l'écrit. Ce n'est qu'à l'apparition de l'approche communicative que l'oral a été reconnu comme une compétence à part entière dissociée de l'écrit. Cette prise de conscience de l'importance de l'oral a continué de s'élargir avec les méthodes actives et l'approche par compétence. Aujourd'hui, l'apprentissage du FLE vise à développer les productions orale et écrite dans nos établissements scolaires, alors lorsque l'on apprend le FLE c'est souvent l'oral qui précède l'écrit, notamment parce qu'il occupe une place prédominante dans les rapports entre les individus.

2. L'école publique et l'école privée

L'entrée dans le monde de l'oral en français langue étrangère (FLE) se fait dès la première année de son enseignement, à savoir la troisième année primaire (3AP) à l'école étatique et en première année primaire à l'école privée, En effet, dès la 3AP l'enfant âgée de 8ans commence petit à petit à se familiariser avec cette langue et stocker le maximum d'informations, en revanche, dans les écoles privées l'apprentissage de cette langue française commence dès la classe préparatoire où l'enfant est âgée de 3ans à 5ans

2.1.Présentation de l'école publique :

Ensemble des établissements scolaires rattachés au ministère de l'Éducation nationale, et qui dispensent un enseignement laïque¹⁷. Elles sont créées et financées par le gouvernement, elles varient entre les écoles primaires, les collèges et les écoles secondaires. Et puisque le gouvernement est responsable du financement de ces écoles, elles fournissent leurs services à tous les enfants gratuitement quant à l'admission à ces établissements elle se fait selon la circonscription géographique de l'élève, l'école s'engage à accepter tous les élèves qui relèvent de sa zone géographique

2.2. Les caractéristiques de l'école publique Algérienne :

L'école Algérienne est gérée et financé par le gouvernement « Le secteur de l'Éducation Nationale constitue l'un des premiers postes de dépenses du budget de l'État, le plus gros employeur et le plus grand parc infrastructurel du pays. ». ¹⁸Son programme est spécifique et fixe au niveau de la République « elle a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure

¹⁷<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/enseignement-public/>

¹⁸<https://www.education.gov.dz/fr/systeme-educatif-algerien/>

de s'ouvrir sur la civilisation universelle¹⁹ de plus elle est gratuite²⁰ «*L'enseignement est gratuit à tous les niveaux dans les établissements relevant du secteur public de l'éducation nationale*» , obligatoire²¹ et accessible pour tous les enfants, sans exception « Article 10 : *L'Etat garantit le droit à l'enseignement à toute Algérienne et tout Algérien sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale ou l'origine géographique* » enfin elle permet aux élèves de se côtoient tous, peu importe le niveau social de leurs familles «*De plus, l'Etat apporte son soutien à la scolarisation des élèves démunis en leur permettant de bénéficier d'aides multiples, notamment en matière de bourses d'études, de manuels et de fournitures scolaires, d'alimentation, d'hébergement, de transport, et de santé scolaire* Article 13 »

2.3. Les défauts de l'école publique :

malgré les efforts employés par l'état pour rendre l'école publique un endroit meilleur, il existe toujours des problèmes incontournable comme la surcharge des étudiant qui devient malade ,le manque d'équipement informatique et du matériels pédagogique qui nuit au bon déroulement des séances d'apprentissages, en outre la plupart de ses programmes dépendent de la mémorisation , faute d'un programme rarement développer ;mais encore les activités proposées aux enfants sont limitées et moins atypiques et ses installations qui ne sont pas adaptées au nombre d'apprenant .Et si on parle du côté des enseignants il y a un manque de formation de ces derniers et leur salaire est très bas par rapport à celui des enseignants du privé ,le prix de heures dans les écoles privées est différent, car il dépasse de loin ce que gagne un enseignant d'une école publique, un prix estimé entre 800 et 1400 dinars par heure²² , en plus vu la fréquence des grèves enregistrées ces dernières années, les parents se voit obliger et même forcer de se rabattre sur les cours de soutien. D'une autre part certains parents se plaignent de harcèlement et de la pression que certains professeurs exercent pour forcer l'élève à prendre des cours particuliers avec lui. Et si on parle du côté disciplinaire on remarque une discipline relâchée dans nos établissements publiques, l'absence totale d'un conseil disciplinaire, il n'y a même pas d'exclusions pour élèves perturbateurs ce qui donne la possibilité a des mauvaises fréquentations. Également on remarque que l'école publique implique peu les parents dans la scolarité de leurs

¹⁹(article 2 Loi d'orientation sur l'éducation nationale N08-04 du 23 janvier 2008)

²¹ Article 12 : L'enseignement est obligatoire pour toutes les filles et tous les garçons âgés de 6 ans(Loi d'orientation sur l'éducation nationale N08-04 du 23 janvier 2008)

²²<https://www.echoroukonline.com/119-ecoles-privées-pour-200-milles-élèves-contre-18-milles-dinars-par-mois-pour-chaque-ecolier#:~:text=La%20directrice%20de%20l'%C3%A9cole,mati%C3%A8res%20essentielles%20au%20baccalaur%C3%A9at%20est>

enfants, vu qu'il n'y a même pas de réunion avec les parents d'élèves, en dernier il y a une évidence supplémentaire de la remise en question de l'école publique dans son fonctionnement actuel pour assurer la réussite de tous car même l'enseignement de la langue française s'est rétrogradé en comparant avec les écoles privées (question de temps consacré, la qualité de l'enseignementetc.)

3. Présentation de l'école privée :

Les écoles privées sont des écoles qui ne sont pas administrées par le gouvernement local, étatique ou national et qui conservent donc le droit de sélectionner leurs élèves et sont financées, en tout ou en partie grâce aux frais de scolarité qu'elle demande à ses élèves, plutôt qu'entièrement par des fonds gouvernementaux. La plupart des écoles privées offrent des bourses d'étude qui permettent de rendre la fréquentation plus abordable pour des étudiants possédant un talent quelconque, généralement au niveau académique ou sportif.

Les écoles privées sont généralement réservées aux enfants issus d'une famille d'un milieu social plutôt favorisé en raison des coûts d'inscription souvent très élevés. Ces établissements tendent à creuser les inégalités en procurant à des élèves déjà favorisés de meilleures conditions d'enseignement.

3.1. Les écoles primaires privées en Algérie :

Avant 1976, l'enseignement était bilingue et toutes les écoles privées assuraient l'enseignement en langue française totalement, ce qui n'est pas le cas maintenant, car, actuellement, l'état a décidé d'interdire d'effectuer un enseignement en langue française. Comme il est mentionné dans l'article 8 : « [...] *l'enseignement dans les établissements privés d'éducation et d'enseignement est assuré obligatoirement en langue arabe dans toutes les disciplines et à tous les niveaux d'enseignement.* » Certaines de ces écoles ont alors décidé de continuer d'enseigner par exemple les matières scientifiques comme les maths en arabe et en français. Et ces écoles en 2006, ont fermé leurs portes respectives par cause de négligence de la loi instaurée et c'est à partir de là que les autres écoles primaires privées ont commencé à appliquer entièrement le programme du Ministère de l'éducation. Par ailleurs, l'histoire des écoles primaires privées a vu le jour dans les années quatre-vingt-dix en Algérie et elles ne font que se multiplier jusqu'au jour d'aujourd'hui. Les établissements primaires privés ont, d'abord, commencé à se disperser dans les grandes villes telles que la capitale Alger, Oran ... Etc.²³, selon l'Association nationale des écoles privées agréées, créée en 2010, il y aurait 320 établissements de ce type (contre 119 en

²³<http://e-biblio.univ-mosta.dz/bitstream/handle/123456789/12348/M%20.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

2008) accueillant 150 000 élèves et 40 000 employés²⁴. De nombreux parents ont donc commencé à inscrire leurs enfants dans ces écoles, dans l'espoir d'accorder à leurs enfants un enseignement de qualité en plus de sécurité.,

Toute personne voulant créer une école privée doit se conformer aux exigences d'un cahier des charges²⁵ élaboré par le Ministère de l'Education Nationale et contenant des obligations administratives et technico-pédagogiques,

3.2. Les caractéristiques de l'école privée :

l'école privé est géré par un organisme privé et financé par les frais des étudiants, les directeurs d'établissements privés ont plus de liberté dans la conception des programmes bien qu'il est précisé dans le cahier des charge qu'ils doivent se plier au programme élaboré par le Ministère de l'Education Nationale : *« l'établissement privé doit obligatoirement dispenser les programmes officiels en vigueur établis par le ministère de l'éducation nationale et appliquer au moins les horaires officiels prévus pour chaque activité pédagogique. »*., dans ces établissements privés, les responsables offrent des solutions aux angoisses des parents, c'est l'espace ou les doléances des parents sont entendues et prit en charge ,c'est derniers prennent à cœur la recherche des solutions : les réunion de parents d'élèves sont fréquentes, des conseils de discipline stricts, exclusions les élèves perturbateurs, recherche d'apaisement de l'enfant , quant aux enseignants, ils sont mieux rémunérés que dans l'école publique, ils s'impliquent beaucoup plus dans leur travail, suivent plus attentivement les élèves de classe de taille normalisée et proposent une pédagogie adaptée à leur besoin avec un salaire élevé ,d'une autre part le principal avantage des établissements scolaires privés demeure dans leur programme de demi-pension, le transport scolaire et la sécurité qu'ils offrent aux enfants. Pour de nombreuses familles, et spécialement celles où la maman travaille, ces écoles représentent une aubaine et un avantage pour leurs enfants, plus le confort et non surcharge des classes« *Notre plus grande force réside dans l'amélioration des conditions d'accueil et la prise en charge des élèves*», estime Salim Aït Ameer, président de l'Anepa. La moyenne serait de 20 élèves par classes dans les écoles privées. Et ce qui charme le plus les parents c'est le double programme (un programme scolaire établi par le ministère de l'Education nationale et un second programme, presque identique, mais en langue française *«La dernière instruction du ministère de l'Éducation nationale relative à l'interdiction absolue d'enseigner le double programme (français et algérien) et se limitant uniquement au programme algérien a mis les écoles privées de la capitale dans le désarroi devant la grogne des parents. En effet, nombreuses sont ces écoles qui continuent à*

²⁴<https://www.monde-diplomatique.fr/2016/08/BELKAID/56080>

²⁵Un document qui doit être respecté lors de la conception d'un projet

dispenser le programme français clandestinement avec la complicité des parents d'élèves. Des inspections inopinées seront effectuées dès cette semaine et le retrait d'agrément guette celles qui ne se conforment pas à la loi. »²⁶

Les programmes dans les écoles privés reposent sur la simplification, l'explication et la compréhension, afin de développer la créativité des étudiants, Chaque école privée se distingue par son projet éducatif. Elle propose un milieu de vie sécuritaire et un environnement de qualité où les élèves ont accès à une vaste gamme d'activités pour développer leurs intérêts et leurs talents .Les élèves ont accès à de multiples occasions de développer différents intérêts parascolaires : sports, arts, activités communautaires, entrepreneuriat scolaire, multimédia, robotique, etc. A travers des visites de leur ville, des voyages, des activités comme les jeunes parlementaires, les simulations de l'ONU, des journées carrière, des conférences, les jeunes ont l'occasion de s'épanouir et de découvrir leurs passions. Aussi l'école privée sélectionne elle-même ses employés. Les enseignants et tous les membres du personnel sont choisis parce qu'ils adhèrent au projet éducatif de l'école .elle dispose d'enseignants permanents et vacataires. Les enseignants exerçant dans les écoles publiques peuvent pratiquer dans le privé, en parallèle mais avec une autorisation de la direction de l'éducation.

L'existence d'une bibliothèque est une nécessité absolue dans les établissements privés. L'amour de la lecture est ainsi inculqué aux élèves dès le bas âge. Dès la première année primaire, *«C'est ce qui explique pourquoi en quelques années, l'enfant parvient à manier les langues, particulièrement le français»*, explique Mme *Mostafaoui*, qui cogère la même école privée dans la ville des Genêts à Tizi-Ouzou.

Le concept d'individualisation des cours est très répandu dans les écoles privées, Ainsi, quand deux ou trois élèves n'arrivent pas à accrocher au reste de la classe, ils sont pris en charge, pour une certaine période, individuellement afin de rattraper le retard accusé.

Pour stimuler les élèves, certaines écoles confectionnent un journal tous les trois mois où l'on peut y retrouver les écrits des élèves afin de pouvoir apprécier autrement le niveau de ces derniers. Le journal est imprimé et distribué aux élèves.

3.3.Les défauts de l'école privée²⁷:

En plus des programmes scolaires établis par le ministère de l'Education nationale et auxquels elles sont obligées de se soumettre, bon nombre d'écoles privées dispensent un

²⁶<https://www.lesoiralgerie.com/periscoop/pression-au-niveau-des-ecoles-privées-71154>(PUBLIÉ 27-11-2021, 11:00)

²⁷<https://www.elwatan.com/pages-hebdo/magazine/ecoles-privées-vs-ecoles-publiques-un-partout-balle-au-centre-13-09-2018>le 27/02/2022

second programme, presque identique, mais en langue française. L'objectif est de permettre aux élèves de maîtriser les matières scientifiques aussi bien en arabe qu'en français. Résultat : les élèves ont des emplois du temps surchargés et cela va à l'encontre des bases pédagogiques. Il ne faut cependant pas généraliser. *«Pour ma part, j'estime que le double programme est anti-pédagogique. Nous optons pour le bilinguisme pour offrir plus de chances aux élèves dans leurs études universitaires. Le fait est que l'élève algérien fait tout son cursus en arabe pour basculer en français à l'université, ce qui cause des difficultés à suivre. Pour moi, le double programme favorise la lassitude»*, estime Salim Aït Ameur²⁸. En outre les parents se plaignent notamment du fait que les frais d'inscription sont sans cesse revus à la hausse, qu'ils sont souvent contraints de payer les mois d'été et d'exercer du chantage dans les cas où les parents décident de retirer leur enfant. De plus certains reprochent aux établissements privés la commercialisation du savoir qui peut donner lieu à des dérapages, comme la distribution de notes de complaisance faisant miroiter aux parents le mirage que leurs sacrifices ont porté leurs fruits. D'une autre part les structures ne sont pas adaptées pour l'épanouissement des enfants, car la majorité des écoles privées dispensent leurs leçons dans des villas en dernier les directeurs sont moins tolérants envers les écarts de comportements, au grand dam des profs. les écoles préfèrent sanctionner le prof afin de ne pas perdre un client

Conclusion :

Au-delà des différences entre les écoles privées et les écoles publiques, elles se rejoignent sur de nombreux points et objectifs à savoir l'épanouissement de l'enfant et sa bonne prise en charge. Et à la lumière de la pandémie de Corona, la fréquentation des écoles a été considérablement réduite, en prenant des mesures préventives qui obligent toutes les écoles à répartir les élèves en sous-groupes pour maintenir des distances appropriées entre eux. On s'est tourné également vers l'apprentissage en ligne, qui dépend de l'effort propre de

²⁸Président de l'Association nationale des écoles privées algériennes ,directeur fondateur du groupe scolaire Salim

Chapitre 2 : la compétence communicative : enjeux et perspectives

Introduction

Dans ce chapitre nous allons aborder la notion de l'oral, ce dernier a toujours occupé une grande place dans les champs de la didactique de l'enseignement/apprentissage du FLE, car c'est le moyen le plus utilisé pour communiquer entre les individus, il permet aux apprenants de transmettre et d'exprimer leurs savoirs par le biais de la parole. Ces deux principales compétences sont bien évidemment dans notre cas la compréhension ainsi que la capacité à s'exprimer verbalement avec fluidité. Plusieurs facteurs sont prises t en considération pour communiquer oralement comme le vocabulaire variée, la maîtrise de la conjugaison mais aussi l'influence de l'entourage et la confiance en soi pour prendre la parole publiquement, nous pouvons distinguer plusieurs notions de l'oral qu'une personne ait recours à un autre terme pour le qualifier si on lui demande de préciser sa pensée pour expliquer ce qu'est l'oral. Que nous avons résumé dans le schéma suivant réflexion personnelle.

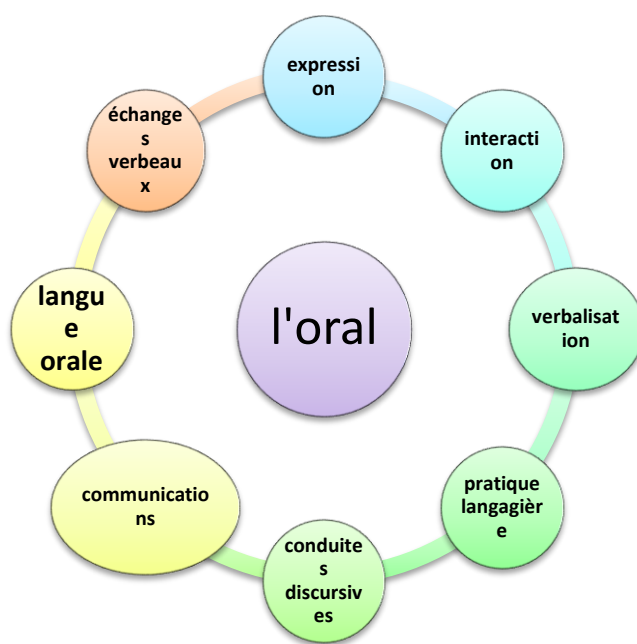


Figure 1: Les termes servant à représenter l'oral

2. Définitions du concept de la compréhension/expression orale :

En didactique des langues, l'oral est : « *le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activité d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possible authentiques* » Charraudeau.P et Maigneneau, 2000, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, P. 102

Ce que nous pouvons comprendre selon cette définition, c'est que dans une situation de communication, les locuteurs seront amenés à faire un double travail de concentration, le premier est un travail de décodage des propos de son l'interlocuteur (la compréhension) pour pouvoir produire la parole (expression)

D'abord la compréhension orale est une compétence basé sur la réception auditive, elle est considéré comme étant le point de départ dans une situation de communication, elle a pour objectif de faire acquérir une langue (le FLE dans notre cas) de manière progressive a l'aide de stratégies d'écoute afin de rendre les apprenants plus autonomes , sans elle l'apprenant ne sera jamais capable de comprendre se que dit l'enseignant en classe. Cette activité consiste à comprendre une phrase, un énoncé ou bien un discours (les fonctions communicative) grâce à l'écoute qui est fondamental « *en fait, la compréhension de l'oral est sentie comme un passage obligé avant la production, mais il ne s'agit pas vraiment d'apprendre à comprendre, sans doute, parce qu'on a encore peu d'éléments sur les stratégies de la compréhension de l'oral* » Clerc. M., 1999, (Analyse de la compréhension de l'oral, revue de l'A.P.L.V, numéro 02, Paris, P. 36

Elle a plusieurs composantes, d'abord la perception auditive, c'est la découverte du message sonore via l'écoute et à percevoir les traits prosodiques et à reconnaître les unités de sens ensuite le type de discours, ce dernier peut être contextualité. Dans ce cas l'apprenant participe dans la discussion autant que locuteur et récepteur ou bien non contextualité dans ce cas le choix des documents sonores est fait par l'enseignant, pour terminer avec les objectifs de l'écoute, effectivement chaque compréhension a sa propre écoute selon la situation d'apprentissage comme Ecouter pour entendre, Ecouter pour détecter, Ecouter pour sélectionner, Ecouter pour identifier, Ecouter pour reconnaître.

Ensuite l'expression orale qui est la deuxième étape de la communication qui est utilisée dans la vie quotidienne, Closette BIZOUARD affirme : « *prendre la parole en public, même avec les proches, c'est souvent une épreuve. Pourtant, la parole est indispensable à la vie dans la société. D'autre part, nous avons tous quelque chose à dire*

que personne ne peut dire à notre place » cette compétence est acquise progressivement et interaction entre un émetteur et un récepteur, elle est liée à des savoir-être et savoir-faire, pour communiquer les interlocuteurs font appel à plusieurs composant : phonétique, lexicale, discursive. Elle consiste aussi à avoir des interactions orales avec deux ou plusieurs personnes selon la situation de communication qui permet à l'apprenant d'exprimer, d'améliorer son lexique mais aussi d'acquérir de la confiance en soi et enfin d'améliorer sa prononciation.

Selon le guide documents officiels de 5ap, ces deux notions privilégient la perspective communicationnelle du fait qu'elles entraînent l'élève à écouter, à communiquer, comprendre et produire des énoncés courts et simple de façon active. Elle amène aussi les élèves à acquérir les compétences à l'oral ainsi que les savoirs nécessaires en enseignement /apprentissage du FLE en facilitant la compréhension oral et en les encourageant à réemployer les formes langagières et non langagières à partir de jeux de scène et de réalisation de projets communs.

2.1. La compréhension/ expression de l'orale dans les méthodes d'enseignement primaire (un aperçu historique) :

Avant la première moitié du XIXème ou l'oral était quasiment inexistant car l'école à l'époque adoptait la méthode traditionnelle également appelée la méthodologie classique, elle avait comme objectif de traduire des textes littéraire mot par mot une langue étrangère à la langue maternelle et l'erreur n'était pas admise, l'enseignant monopolisait toute la classe car il était le seul possesseur du savoir et proposait des activités dans un ordre aléatoires .

Avec le temps L'enseignement de l'oral a évolué en même temps que l'enseignement apprentissage de la langue française, ainsi apparue la méthode directe vers la fin du XIX s. et le début du XX s, elle est considérée comme étant la première méthodologie spécifique à l'enseignement de langues vivantes étrangères, elle est définie comme étant « *celle qui enseigne les langues sans l'intermédiaire d'une langue antérieurement acquise. Elle n'a recours à la traduction ni pour transmettre la langue à l'élève, ni pour exercer l'élève à manier la langue à son tour. Elle supprime la version aussi bien que le thème* » Ch. Schweitzer. Enseignement de la langue allemande. Première année, Livre du maître, A .Colin, 1904, Avant propos, p.V

Cette méthode utilise la langue orale sans passer par l'intermédiaire de sa forme écrite, elle se base sur l'utilisation de plusieurs méthodes : méthode directe, active et orale.

Ensuite La méthodologie audio-orale (1920-1970), apparu aux états unis et inspiré par le behaviourisme et la méthode de l'armée conçu par Bloomfield, cette dernière se base sur la répétitions, du renforcement des comportements positives et la punition des comportements négatives, elle était destinée aux soldats avant d'être déployé et cela grâce à la répétition intensive car d'après eux cela faciliterai la mémorisation et l'automatisation des structures de la langue.

La méthodologie audio-visuelle (SG AV) (1960 à 1970)

Puren (1988) définit les méthodes audio-visuelles comme « *des méthodologies s'appuyant sur un seul critère d'ordre technique s'organiser autour d'un support audiovisuel* », cette méthode avait pour objectif d'enseigner l'oral en priorité bien qu'elle laissait place à l'acquisition d'autres compétences, elle est construite autour du son et des images en même temps car l'apprentissage ne se fait pas sans voir et écouter, elle a aussi le mérite d'être la première à faire le lien entre l'apprentissage et le contexte social .

L'approche communicative (de 1970 à aujourd'hui) :

Elle est apparue en 1970 après l'apparition du SGAV et du MAO elle est considérée comme étant une approche et non une méthodologie, elle se base sur la compétence de communication orale, en plus l'apprentissage n'est plus considéré comme passif, mais comme un processus actif.

2.2. Les caractéristiques de la compréhension / expression orale.

L'expression orale²⁹: elle commence d'abord par :

- **Les idées** : ce sont les informations qui viennent sous forme d'arguments, expression de sentiments ou d'opinions selon des objectifs bien tracées, ensuite la structuration, qui est l'enchaînement des idées d'une manière réfléchi enfin le langage qui est la capacité d'exprimer une pensée par le biais de système de signes vocal ou visuel...en effet Dans une communication courante, le plus important est de se faire comprendre et d'exprimer.

Elle se constituée de :

- **Du non verbal**: cette discipline est étudiée dans la phonologie, elle s'intéresse aux éléments de communication qui n'ont aucun rapport avec la parole

²⁹<https://alf.asso-web.com/62+enseigner-l-expression-orale.html>

comme la mimique, la gestuel, elle part du principe que le corps humain peut passer des messages aussi clair que la parole

- **la voix** : c'est le son produit dû a la vibration des cordes vocales,de l'articulation, du débit et de l'intonation,
- **Des pauses, des silences, des regards** : des éléments très important que les apprenants doivent apprendre vu leurs importants impacts dans la communication.
- **La compréhension orale** : comprendre se qui est dit est la capacité d'accéder au sens fondamental de l'énoncé ou un document il est composé de :
 - **Les Connaissances antérieures** : c'est l'ensemble des choses connues en dehors de la classe est très important du fait que ca aide l'auditeur à construire un sens a travers son expérience passée.
 - **La compétence linguistique** : l'auditeur natif d'une langue ou qui a l'habitude d'entendre et de parler une langue étrangère diffère de l'apprenant étranger qui a des difficultés à comprendre la signification d'un certain nombre de mots
 - **Les documents authentiques** : ils sont nécessaire dans l'apprentissage car pour acquérir une nouvelle langue, les apprenants on besoin de situations de communication réel afin qu'ils puissent les réutiliser dans la vie quotidienne.

2.3. L'approche communicative

L'approche communicative est un moyen pour apprendre aux apprenants comment communiquer dans de diverses situations, pour bien la cerner et la comprendre nous devons poser les question suivantes : qui (à quel public j'enseigne le FLE) , quoi (définition du contenu de la leçon) , pourquoi(dans quel but j'enseigne le FLE) et comment (définir les ressources et la méthode), cette approche se focalise sur la capacité des apprenants communiquer en FLE en prenant en compte la situation de communication.

2.4. Les composantes de la compétence de communication

L'approche communicative a pour objectif de transmettre aux apprenants la capacité à communiquer avec d'autre interlocuteurs dans de différentes situation et cela grâce au développement de la compréhension et de l'expression orale, d'après SOPHIE MOIRAND elle est composée de :

- **une compétence linguistique** : C'est les connaissances et l'appropriation de l'apprenant dans le domaine du lexique et de la grammaire et de sa capacité à les utiliser pour communiquer.
- **une composante discursive** : elle s'observe pendant une communication elle permet de structurer et organiser les connaissances en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés.
- **une composante socioculturelle** : c'est l'ensemble de savoir et de savoir faire employer dans une discussion et qui sont en norme avec les traditions culturelles des locuteurs natifs, effectivement S. Moirand la définit comment étant <<l'appropriation des règles sociales et des normes d'interactions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux>>S. Moirand, 1982 : 20.
- **une composante référentielle** : c'est l'utilisation des expériences accumulées et des objets du monde ainsi que de leurs relations dans une situation de communication.

le CECRL (2001 : 17) ajoute « *la compétence à communiquer langagièrement peut être considérée comme présentant plusieurs composantes : une composante linguistique, une composante sociolinguistique, une composante pragmatique* », dont chacune a une portée égale aux deux autres.

- **La composante pragmatique :**

Elle renvoie à l'approche actionnelle, aux méthodes et stratégies (organiser, adapter, structurer le discours) adoptés par l'enseignant afin d'atteindre les objectifs soulignés.

L'apprentissage d'une langue étrangère exige donc non seulement le développement d'une compétence langagière, mais également d'autres types de compétences en adoptant une approche actionnelle qui met en avant l'interaction dans l'usage et l'apprentissage par son importance et son rôle.

2.5. Les principes de bases de l'approche communicative :

Sur le plan des théories linguistiques l'approche communicative s'appuie sur plusieurs modèles pragmatiques et sociolinguistiques. Elle a pour but non seulement l'acquisition du vocabulaire et de la grammaire mais aussi à la connaissance des règles socioculturelles d'emploi de la langue, aux règles assurant la cohérence et la cohésion

textuelles pour assurer une bonne communication elle fonctionne selon les principes suivants :

2.5.1. La centration sur l'apprenant :

Dans l'approche communicative, l'apprenant se situe dans le cœur de l'apprentissage du fait qu'elle met en avance ses besoins grâce aux activités proposées que l'élève essayerai de résoudre individuellement ou bien en groupe « *L'ancrage de la centration sur l'apprenant va connaître son apogée avec l'approche communicative. (...)Elle se propose de répondre aux besoins langagiers de l'apprenant en langue. C'est dans cette perspective qu'ont été dressés les actes de parole que l'apprenant, considéré dans son environnement collectif, "aura à accomplir dans certaines situations, envers certains interlocuteurs et à propos de certains objets ou notions* »Roulet E. 1977)p 65.

Ces activités viennent sous forme de simulation, de jeux de rôle et de canevas amènent l'apprenant à interagir dans un environnement théâtral qui rompt avec le cadre scolaire et les aider à s'approprier la langue de façon plus spontanée et plus motivante.

2.5.2. Le recours aux dispositifs authentiques :

Les documents authentiques n'ont pas été conçus à l'origine pour une finalité didactique. Selon les experts l'enseignant fait recours aux documents authentiques pour plusieurs raisons qui sont les suivants :

D'abord, en classe de FLE les documents didactiques éradiquent tous les préjugés préconçus sur cette langue et éveille chez les apprenants la curiosité pour découvrir la réalité socio-culturelle des français, de la langue française et offrir une image authentique du monde extérieur, en effet le document authentique permet de mettre l'élève en contact avec un lexique d'actualité qu'il pourra rencontrer dans une chanson moderne, une BD ou bien un film. Cuq affirme que les documents authentiques n'ont de sens qu'insérer dans le cadre d'un programme méthodologique et s'ils sont exploités dans leurs qualités intrinsèques. Cela créera en lui non seulement une grande source de motivation, mais aussi une valeur de récompense, car l'apprenant peut avoir le plaisir de constater l'aboutissement de ses efforts qui est comprendre la langue de l'autre.

Toujours dans le contexte scolaire les documents authentiques aide les élèves dans la prise de parole et au déblocage de l'expression libre de l'apprenant. C'est aussi un excellent moyen pour développer son autonomie en confrontant les apprenants rapidement avec la langue qui est parfois éloignée de ce que l'on peut trouver dans des méthodes de FLE. Ils seront amenés à analyser, décoder, repérer et comprendre un document.

Enfin l'enseignant en fait usage pour compléter la leçon avec un document présentant une situation de communication réelle tout en répondant aux objectifs de la leçon.

2.5.3. Le travail en groupe

Le travail de groupe consiste à partager les membres de sa classe en petits sous-groupes, pour réaliser différentes activités d'ordre pédagogique, il est très important dans l'apprentissage du FLE, il a pour objectif de développer les compétences sociales en même temps que les objectifs des disciplines, effectivement ce travail en groupe permet de constater et de comparer les différentes idées des apprenants pour résoudre un problème, cette méthode a beaucoup d'avantage, du point de l'apprenant elle permet de :

D'abord travailler en collaboration, d'entraide et d'organisation entre les apprenants, cette méthode a pu prouver son efficacité en outre les groupes de travail qui sont bien organisés et collaboratifs est appréciée par de nombreux élèves du fait qu'elle permet des échanges fructueux entre élèves : tutorat, travaux réalisés en binômes, c'est dernier peuvent s'entraider, lier et consolider des contacts et ne se sentent pas mis sous pression par l'enseignant.

Ensuite l'exécution des tâches selon le rythme de chaque groupe et leurs talents, les élèves programment, apprennent selon leurs propre organisation par ailleurs ils peuvent, au sein du même groupe, se charger de tâches correspondant à leurs talents, leurs points forts ainsi que leurs intérêts mais aussi considérer les situations problèmes rencontrées sous différentes angles.

De plus étant liés par un objectif commun, la contribution individuelle de chaque membre à la résolution de problèmes permet le développement de la confiance en soi car ils ont plus d'audace et ont moins peur de commettre des erreurs. Ainsi Les groupes transmettent aux enfants et aux adolescents l'idée que l'on peut surmonter ensemble des tâches et des problèmes qui vous dépassent quand vous êtes seul.

En ce qui concerne L'enseignant, à son tour bénéficie d'innombrables d'avantages⁷ qui se résume comme suis :

L'hétérogénéité des groupes, Il apparaît comme un élément essentiel pour dynamiser les apprentissages et permet la mise en œuvre d'une différenciation pédagogique pour les principaux experts en pédagogie. Ensuite cette méthode lui donne l'occasion d'accroître son efficacité pédagogique du fait qu'elle permet la mise en pratique des théories acquises et de l'encourager afin de développer ses compétences à plusieurs niveaux.

De plus cette méthode donne à l'enseignant davantage de temps pour fournir de l'aide et être à l'écoute de problèmes particulier

⁶<https://www.bienenseigner.com/travail-de-groupe-en-classe/#:~:text=D%C3%A9finition,'intensifier%20l'apprentissage%20disciplinaire.>

2.5.4. L'apprentissage par motivation

La motivation est définie comme étant « *Un concept dynamique qui a ses origines dans la perception qu'un élève a de lui-même et de son environnement et qui l'incite à choisir une activité, à s'y engager et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre un but.* » (Viau 1994, p. 7)

Effectivement Selon plusieurs experts didacticiens elle est un ensemble d'éléments qui poussent l'élève à s'engager activement dans son apprentissage en adoptant des comportements positifs afin de réaliser ses tâches quelque soient leurs difficultés. Elle est principalement déterminée par l'image que l'apprenant se fait de lui-même, cette dernière est liée étroitement avec la réussite, effectivement des recherches ont démontré que plus la motivation augmente plus la réussite l'est aussi.

Cependant, Pour qu'une activité d'apprentissage suscite la motivation des élèves, l'enseignant doit respecter les conditions suivantes :

En premier lieu, l'enseignant doit proposer des activités significatives aux yeux de l'élève afin de capturer tous son intérêt et répondre à ses préoccupations. Ces activités doivent être diversifiées et variées dans les différentes tâches car La répétition d'une même activité jour après jour peut être une source d'ennui pour l'élève en raison de son caractère routinier.

Ensuite, activités doivent Représenter un défi pour l'élève, elle ne doit être ni facile ni difficile, car l'enfant dans la nature se désintéresse rapidement d'une réussite qui ne lui a coûté aucun effort ou d'un échec dû à son incapacité à réussir une activité cette condition influe sur la perception que l'élève a de sa compétence. De plus ces activités doivent être authentiques, c'est-à-dire à un produit qui ressemble à ceux que l'on trouve dans la vie courante.

Enfin, l'enseignant doit Permettre aux élèves d'interagir et de collaborer entre eux et de les responsabiliser, en effet Une activité d'apprentissage doit se dérouler dans une atmosphère de collaboration et amener les élèves à travailler ensemble et de leur laisser la possibilité de faire des choix par eux mêmes car cette méthode favorise la perception que l'élève a de sa capacité à contrôler ses apprentissages.

2.5.5. L'aisance et la fluidité verbale

Notions assurés par l'enseignant lors d'une séance d'expression orale, ce dernier observe et contrôle la bonne prononciation des mots ainsi que la structuration de la phrase dans le but de produire un discours fluide et cohérent

comme nous l'affirme P. PERRENOUD « *ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément* ».⁹

Toute fois pour développer cette fluidité l'enseignant propose à l'apprenant de s'engager dans la construction de son savoir en saisissant chaque occasion qui se présente pour communiquer de façon active et en faisant participer avec lui ses camarades de classe afin de partager leurs connaissances. De plus les erreurs commises en prenant parole ne sont pas sanctionnées mais encouragées, dans ce cas là l'apprenant acceptera d'être corrigé par son maître et par ses co-apprenants.

2.6. Le programme scolaire :

Un programme scolaire est un ensemble de leçons théoriques soient-elles ou pratiques limité par une période, ce dernier est une construction logique et cohérente mettant en jeu un ensemble d'éléments organisés en systèmes.

Selon les chercheurs, Un programme d'enseignement est un programme d'étude de différentes disciplines enseignées dans un établissement d'enseignement, qu'il soit public ou privé. Élaborer le programme, engager les consultations, organiser le soutien nécessaire, tout cela constitue un processus étalé sur plusieurs années. Les principales étapes en sont : la conception et la rédaction des programmes, qui comprennent des processus de relecture et d'approbation, et l'élaboration du soutien systémique connexe

En effet, l'oral est le domaine le plus implorant dans le deuxième palier du primaire, une place prépondérante lui est accordée. Selon le guide d'enseignement de 3P la compétence terminale visée par la tutelle est que l'apprenant doit absolument comprendre et produire des énoncés oraux d'une dizaine de mots en s'appuyant sur des supports audio-visuels (compétence globale) ainsi que l'intonation et le non verbal dans des situations simples. Pour cela Les élèves seront initiés à la première langue étrangère, avec leurs enseignants ces derniers pourront découvrir les aventures de personnages qui portent des prénoms similaires à eux et qui vivent dans un entourage proches de leur environnement immédiat. Pendant cette année, l'apprentissage du FLE se fera d'une manière implicite sans cité de règles de fonctionnement. A l'oral l'élève est initié au FLE dans des actes de paroles adossés à des situations de communication précises, ce dernier doit les comprendre et les reproduire sous forme d'énoncés dans des saynète ou bien des chansons. En ce qui concerne l'apprentissage du code phonique, les élèves seront amenés aussi à maîtriser la

⁹ 19 P. PERRENOUD. Dix nouvelles compétences pour enseigner. P28

https://www.academia.edu/11235717/Interaction_verbale_dans_la_classe_de_FLEMars 2022

discrimination phonique et visuelle des sons, à maîtriser le découpage syllabique des mots et la combinatoire mais surtout connaître les voyelles et les consonnes par paire minimale afin de les distinguer à l'écoute dans le but de mémoriser des mots courants contenant les sons étudiés.

-Pour enseigner la compréhension et l'expression orale l'enseignant fait d'abord écouter et montrer sur les figurines et les dessins du manuel, ensuite il les fait écouter et répéter les énoncés selon le thème, enfin il fait une dernière écoute afin de répéter le dialogue avec des camarades ainsi que reproduire la gestuelle correspondant à chaque situation communicationnelle.

2.7. Présentation d'une séance de compréhension de l'oral :

C'est une séance qui débute généralement par une mini-situation de communication qui contient les éléments suivants :

D'abord pas un contexte, ce dernier est relatif selon le thème abordé dans le projet/séquence, en suite les personnages qui sont souvent présents dans le manuel ou bien dans des figurines magnétisées qui sont affichées au tableau, ces personnages sont présentés par l'enseignant, ce dernier se place devant chaque figurine et répète son nom en insistant sur chaque mot et en utilisant des gestes et de la mimique. Dans ce cas les apprenants n'ont qu'à observer les figurines et de leur environnement et dire ce qu'ils voient.

Après ça l'enseignant met le doigt sur l'oreille pour demander aux apprenants de bien écouter le dialogue, l'enseignant doit faire écouter le support audio plusieurs fois tout en mimant et en indiquant les personnages pour mieux mémoriser leurs noms ainsi que les lexiques relatifs aux actes de parole .

Pour identifier les mots ciblés dans le dialogue écouté, l'enseignant propose des mots intrus dans le but de vérifier la bonne compréhension des mots ainsi que leurs significations, en cas où un élève répond en langue maternelle, l'enseignant doit rebondir de façon bienveillante.

Pour terminer, après chaque réponse, l'enseignant doit féliciter les élèves avec des encouragements « très bien, bravo... »

2.8. Présentation d'une séance de production orale :

En raison du jeune âge des apprenants de 3ap ainsi que leur vocabulaire limité, la séance de production orale est en premier lieu une séance de répétition de dialogue. En effet

l'enseignant fait répéter individuellement en mimant les gestes observés des figurines, cette répétition assure la bonne prononciation de chaque mot/phrased.

En deuxième lieu l'enseignant fait un réemploi guidé du dialogue, en reproduisant le dialogue écouté de manière personnel en le contextualisant sous forme de jeu de rôles avec les prénoms des élèves pour s'approprier les structures linguistiques visées.

Conclusion :

La capacité à communiquer et à argumenter à l'oral est l'une des conditions primordiales qui favorise la réussite sur les plans scolaire, social et professionnel effectivement , la facilité à converser, la capacité à argumenter et à convaincre et la fluidité de la parole des apprenants sont les plus souvent considérés comme étant des indicateurs de réussite qu'à l'inverse, l'absence d'apprentissage de l'oral explique bien leurs échecs.

EN résumé, la maîtrise de la communication orale est un facteur primordial étroitement liée à la réussite des apprenants dans les domaines scolaires ou autres.

Chapitre 3 : Appropriation du FLE au primaire cognitivisme / constructivisme.

Introduction

L'enseignement/apprentissage du français langue étrangère constitue aujourd'hui un champ prioritaire dans tout le système éducatif algérien. Malgré son caractère non officiel, la langue française est enseignée aux élèves à partir de la troisième année primaire. De nouvelles réformes ont mis l'accent sur la revalorisation des langues étrangères, notamment le français.

Effectivement, l'initiation de l'apprentissage du FLE à l'école primaire soit la 3^{ap} à pour objectif de développer chez nos jeunes élèves une panoplie de compétences de communication à l'oral (l'écoute/l'expression) et à l'écrit (lecture/écriture). Effectivement au 2^{ème} palier du primaire l'apprenant ayant déjà 2 ans de scolarité en langue arabe, ce dernier sera initié au FLE et amené progressivement à communiquer selon des situations de communication adapter et approprier à son âge. Cognitivement, l'élève sera amené à développer des compétences pour construire ses apprentissages par la verbalisation et par l'interaction.

3.1. Définition de l'apprentissage de la langue oral :

L'oral est le médium de toutes les activités de classe. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas le considérer uniquement comme un moyen mais aussi comme un objet d'apprentissage. Dans l'école primaire, plusieurs didacticiens affirment l'enseignement oral repose sur plusieurs compétences langagières qu'on retrouve dans la vie quotidienne. Ce dernier à pour objectif de préparer nos jeunes élèves à la vie adulte et, par conséquent, à maîtriser les compétences de communication de la vie quotidienne et de la vie professionnelle. Il consiste aussi à motiver les apprenants en leur faisant prendre conscience des enjeux de leur apprentissage et ainsi leur permettre de se projeter dans les situations où ils devront utiliser les compétences apprises à l'école, chose qui ne prouve les liens étroits qui existent entre l'apprentissage des langues et de la dimension social.

3.2. Le processus de l'acquisition chez les enfants :

D'après de récentes recherches Le nouveau-né ainsi qu'un enfant de bas âge ont une capacité d'apprentissage remarquable qui ne cesse d'étonner les scientifiques. Effectivement ces derniers pourront maîtriser la grammaire de leur propre langue maternelle qui est un système complexe de propriétés phonologiques, lexicales et syntaxiques en quelques années seulement. Plusieurs études linguistiques et cognitives abordent la question de l'acquisition de la parole et du langage en se référant à ce système

en trois composantes : la forme, le contenu et l'usage. La forme comprend la phonologie, le lexique, la morphologie et la syntaxe. Le contenu comprend la signification qui est la sémantique du langage. L'usage est la pragmatique ou l'étude de l'ensemble des codes qui régissent les intentions de communication des locuteurs.³⁰

3.3.L'âge idéal pour apprendre une langue étrangère :

Plusieurs experts confirment que l'âge précoce joue un rôle très important dans le processus d'apprentissage des langues étrangères. En effet plusieurs recherches effectuées ont pu démontrer qu'un enfant développe ses compétences langagières par rapport à l'acquisition et à l'adaptation aux nouvelles langues selon des périodes différentes de sa croissance. Dans cette optique, ces derniers sont répartis en périodes selon quatrephases d'apprentissages principales, ensemble d'aspects cognitifs et linguistiques qui caractérisent chacune de ces périodes. Ces dernières ont plusieurs aspects de nature cognitive et linguistique qui caractérisent chacune de ces périodes qui sont les suivantes ³¹:

- **L'âge idéal :**

C'est la première année de vie de l'enfant qui se situe entre de la vie intra-utérine jusqu'à 6 mois, ce dernier commence à reconnaître l'intonation d'une langue sans pouvoir l'assimiler, les distinctions des sons deviennent plus faible en parallèle avec le développement de l'enfant. De 10 mois à 12mois, nous pouvons remarquer que le conditionnement du cerveau aux structures phonologiques commence à prendre forme ainsi que les oppositions phonologiques qui existantes dans des autres langues.

- **L'âge «heureux»:**

C'est l'âge ou les enfants manifestes la capacitéde la restitution prosodique d'une langue étrangère, malgré le fait qu'ils peuvent déjà à cetâge-là différencier une langue mère et une étrangère. En plus de ça les enfants pourront ainsi imiter des mots et des phrases du fait qu'il y a l'actuation du crible phonologique.

- **L'âge «critique»:**

³⁰<https://www.ipubli.inserm.fr/bitstream/handle/10608/110/?sequence=10#:~:text=Les%20%C3%A9tudes%20linguistiques%20et%20cognitives,la%20morphologie%20et%20la%20syntaxe.>

³¹<https://arlap.hypotheses.org/9719>

Les études de Lenneberg (1967) ont su démontrer que les enfants âgés de 7 à 9 ans avaient un développement d'une perception plus analytique, malgré leur sens sélectif d'assimilation associé au crible phonologique, ces derniers peuvent discriminer des sons qui peuvent être réactivés grâce à un léger entraînement auditif.

Rivière-Raverlat (1997) affirme que leur prédisposition à percevoir tous les sons est moins performante, les influences de la langue première sont encore récentes et leur développement cognitif est plus avancé, ce qui leur permet d'apprendre rapidement une langue étrangère, surtout pendant le processus de scolarisation.

Le « seuil fatidique » Entre 6 et 8 ans, les paramètres de la langue première et le sens d'assimilation des enfants sont établis, par conséquent, à partir de 9 ans, ils réussissent déjà à classer les phonèmes en fonction de leur langue. Après avoir atteint le seuil fatidique du développement, les enfants accèdent au niveau neurologique, elle se caractérise par la perte de la malléabilité cérébrale qui influence la perception et la réalisation des phonèmes, par conséquent les enfants ne peuvent pas traiter une nouvelle langue de la même manière que la première. De son côté Guberina (1991) met en avant l'importance du cerveau, ce dernier affirme que *« l'apprentissage de la langue maternelle provoque une fossilisation progressive de la perception, qui rend très difficile l'accès à d'autres structures phonologiques »*. Par contre, il attribue la compréhension sélective des sons à un conditionnement de l'oreille (ce qu'il appelle « surdité progressive aux sons des langues étrangères »), dans ce cas-là, il s'agit d'un conditionnement du cerveau dont la configuration ne se modifie plus après 12 ans.

3.4. Le facteur de l'âge dans l'apprentissage de langue :

Dans un premier temps, le facteur de l'âge du début d'acquisition était étroitement lié à la notion de la période critique pour l'acquisition du langage. Fondé sur l'observation des enfants sourds, Lenneberg (1967) fut parmi les premiers à argumenter en faveur de l'existence d'une telle période qui se terminerait à la puberté, période après laquelle l'acquisition du langage ne se ferait plus sans efforts conscients (Lenneberg 1967) et avec des résultats très variables et largement inférieurs à la compétence native (Scovel 1988) *« Peut être vu comme un processus actif et constructif au travers duquel l'apprenant manipule stratégiquement les ressources cognitives disponibles de façon à créer de nouvelles connaissances en extrayant l'information de l'environnement »* P.B Kozman (Eduquer, enseigner, former et apprendre) Résonances n°88 Mars 2006 p.1. La première interprétation du facteur de l'âge de début d'acquisition et de la période critique était celle

d'un processus de maturation biologique. A un moment donné un changement neurologique se produirait au niveau cérébral empêchant après l'acquisition.

3.5. Le rôle de la Neuro- sensorialité dans le développement de l'enfant :

L'intégration sensorielle est notre capacité de sentir, de comprendre et d'organiser les informations sensorielles provenant de son corps et de son environnement. Ces informations sont transmises par les systèmes sensoriels tels que la vision, le toucher, l'odorat, le goût, l'audition mais également les systèmes vestibulaires et proprioceptifs.

Une bonne intégration et organisation des informations sensorielles sont nécessaires pour réagir de manière adaptée à notre environnement en gérant les messages que nos organes sensoriels transforment en sensations.

Les sens ne fonctionnent pas isolément, chacun travaille avec les autres pour former une image complète de qui nous sommes physiquement, où nous nous trouvons, et ce qui se passe autour de nous. Les nerfs conduisent ces sensations au cerveau, qui les interprète et les coordonne. Ce travail d'organisation complexe nous permet de planifier nos actions, pour être efficaces et adaptés à notre environnement.

Une action réussie procure un sentiment de contrôle ainsi qu'une gestion de la situation et de confiance en soi. Pour la plupart, cette intégration se passe de manière automatique et inconsciente. Pour les jeunes porteurs de handicap, cependant, ce processus est souvent inefficace.

3.6. La mémoire chez l'enfant :

Plusieurs experts du domaine de la psychopédagogie affirment que la mémoire des enfants est supérieure à celle des adultes et les observations présentées à l'appui de cette idée sont multiples, la facilité à mémoriser des poèmes ou des chansons à l'école, la mémoire dans des jeux tel le Memory... mais dans ces observations, il n'y a pas de contrôle, de l'âge, de la qualité du rappel, de l'entraînement de l'enfant. Si bien que les expériences sont nécessaires et révèlent bien des surprises, Les cinq premières années sont déterminantes pour le développement du cerveau d'un enfant. C'est pourquoi il est important de le soutenir dans la gestion de ses émotions et dans son apprentissage. Cela stimule ainsi son développement intellectuel.

3.7. La latéralisation cérébrale :

La latéralisation du cerveau fut mentionnée la toute première fois dans les travaux de Paul Broca (1861-1905), elle démontre le fait que certaines fonctions du cerveau vont être

préférentiellement prises en charge au cours du développement, par l'un ou l'autre des hémisphères C'est l'action qui prime dans cette définition : la latéralisation désigne les processus (évolutifs, développementaux, d'acquisition) qui vont entraîner une prévalence ou une spécialisation hémisphérique, d'une fonction cognitive. Il faut en retenir que la latéralisation est inévitablement liée à l'idée de développement (maturation) et de fonction. La « latéralisation d'un comportement »Eustache, F.,

Page 11Lechevalier, B., Viader, F. (2008) n'a aucun sens puisque le fait de devenir latéralisé provient d'une conjugaison de facteurs intervenant sur le développement cérébral et indirectement, sur les comportements : le fait de devenir droitier, par exemple, n'est pas une latéralisation droite des mains, mais une latéralisation droite des fonctions motrices liées aux mains (qui entraîne une préférence de l'utilisation de la main droite dans les comportements).Chevrie-Muller, C., NarbonaLe, J. (2007). Langage de l'enfant : aspects normaux et pathologiques. Elsevier Masson, 2007

3.8. La pédagogie qui favorise l'apprentissage d'une langue seconde dès l'âge précoce :

L'apprentissage d'une seconde langue dès le plus jeune âge semble être bénéfique pour les enfants, mais ne peut pas être appliqué de la même manière dans toutes les familles, celles-ci n'ayant pas toutes les mêmes moyens pour mettre en pratique les activités proposées. Faudrait-il imposer quelque chose dans ce sens au sein des établissements de l'enseignement fondamental (dès le maternel) pour faire face aux diversités de situations familiales, comme certaines écoles le pratiquent déjà dès la première primaire pour le néerlandais, l'allemand ou l'anglais?

Ce sont les neurologues W. Penfield et L. Robert à la fin des années 1950 ont introduit la notion qu'un apprentissage d'une seconde langue pour qu'il soit le plus bénéfique possible, s'il n'est pas fait dans le cadre familial, devrait être proposé dès les trois ans de l'enfant, vu la réceptivité et l'ouverture aux phonèmes encore présentes à cet âge, dans les services d'accueil d'enfants ou l'enseignement maternel.

Cet apprentissage devrait être ludique, créatif et attrayant pour stimuler la curiosité et les capacités d'apprentissages, éveiller l'intérêt de l'enfant par le biais de la découverte et du plaisir, permettre à l'enfant de s'exprimer et communiquer, ouvrir l'esprit et préparer à l'avenir car le multilinguisme est un atout presque indispensable dans notre société.

3.9. Les techniques ludiques et orales :

C'est les activités d'apprentissage sous forme de jeux, elles sont considérées comme étant une partie très importante dans l'apprentissage, effectivement d'après les spécialistes le jeu est sensé renforcer les liens les apprenants d'une même classe en créant atmosphère relaxant et motivant qui permet aux élèves d'apprendre d'une manière amusante et de stimuler chez eux la communication. Arriver à intégrer efficacement. L'historien Néerlandais, a tenté de donner une définition au jeu dans son livre « Une action ou une activité volontaire, accomplie dans certaines limites fixées de temps et lieu » Johan Huizinga, Homo Ludens, essai sur la fonction social du jeu, Gallimard, 1951 (1ère Ed, 1938).

Les activités ludiques dépendent en réalité de deux critères importants afin de garantir le bon apprentissage des apprenants : il faut d'abord fixer les objectifs dans la phase de préparation de la séance, puis réaliser des résultats facilement observables à la fin de l'application des activités ludiques, dans son livre « Pédagogie du jeu » Nicole de Grandmont, précise que « Le vrai sens du jeu vient de ce qu'il est une activité ludique caractérisée par l'irréversibilité de son action et par l'imprévisibilité de son contenu » Nicole de Grandmont, Pédagogie du jeu : Jouer pour apprendre, Ed Boeck université 1997. P 47-48.

C'est pourquoi dans le but de réaliser de bons résultats, l'enseignant doit faire un travail de sélection d'activités ludiques. Ces activités doivent correspondre de manière adéquate aux contenus des leçons prévues. Plusieurs spécialistes du domaine proposent dans ce cadre des activités qui peuvent se classer en plusieurs catégories cependant il serait bien difficile de les dénombrer tous.

Conclusion :

Pour conclure l'appropriation de langue au cycle primaire est souvent au centre des interactions et des échanges entre l'enseignant et ses apprenants, car dans l'apprentissage du FLE l'âge est un facteur très important et indispensable pour couvrir les lacunes mais aussi faciliter l'acquisition d'une langue étrangère.

En effet, la tâche de l'enseignant est de chercher à motiver ses élèves au cours de leur apprentissage en introduisant des activités ludique pour investir dans leur propres connaissances dans une langue, afin d'arriver à des objectifs déterminés tels que la réussite scolaire et sociale pour rejoindre la vie active.

Conclusion de la partie théorique :

Pour conclure, nous rappelons que l'enseignement/apprentissage du français en général et de l'oral en particulier doit tenir compte de l'environnement sociolinguistique des apprenants, privilégier les moments d'inter-langue, valoriser l'erreur et favoriser l'activité métalinguistique pour mieux aborder l'apprentissage de la production orale en français.

Les pratiques pédagogiques des enseignants ont leur impact sur le déroulement de cours puisque leurs capacités à choisir les activités adaptées au niveau des élèves et leurs capacités à équilibrer et combler les différences qui existent entre eux sont des absolues nécessités pour un bon apprentissage, leurs objectifs est la mise en place des connaissances de base en français comme langue étrangère.

C'est pourquoi nous allons dans le partie pratique vérifier certaines pratiques d'enseignement dans la leçon compréhension/ expression orale, plus particulièrement les leçons du programmes de troisième année primaire.

Partie pratique

(L'enquête sur le terrain)

Introduction :

Notre recherche nous mène de répondre à notre problématique qui est : Dans quelles (s) mesure (s) l'enseignement/ apprentissage précoce du FLE peut-il contribuer dans le développement voire l'acquisition d'une compétence communicative orale chez les apprenants du primaire ? Autrement dit; Quelles sont les conditions qui favorisent l'acquisition du français oral chez les élèves du primaire?

Et pour prouver la différence d'apprentissage de l'oral au primaire entre les deux établissements étatiques et privée ; et aussi pour confirmer nos hypothèses

Les conditions d'apprentissage, la motivation seraient des facteurs importants pour l'acquisition du FLE et les programmes mis en place pourraient impacter les résultats scolaires obtenus

Description du protocole de recherche :

Nous avons d'abord commencé par la conception d'un questionnaire destiné aux enseignants de français qui sont en contact avec notre public (les 03 AP) ou ceux qui ont déjà enseigné ce niveau dans les écoles étatiques et privés. Cela afin de pouvoir cerner les conditions d'apprentissage qui sont au service³² des classes de 03^{ème} année primaire et qui impacteraient l'acquisition du FLE de manière générale et celle de l'oral plus précisément (c'est l'idée de notre première hypothèse).

Ensuite nous avons présenté le manuel scolaire des apprenants de 3ap ainsi que le programme en essayant de le décrire aussi fidèlement que possible dans le but d'analyser les activités orales qui relèvent des séances de la compréhension et de l'expression orale qui se trouvent dans le manuel de la 3 AP qui sont réalisées réellement en classe dans les deux écoles . A cet effet, nous allons proposé une grille d'analyse qui contient de nombreux critères que nous avons exploités dans le but de collecter des informations précises et détaillées pour vérifier notre deuxième hypothèse qui concerne l'impact du programme mis en place sur les résultats scolaires.

³²Ou entrave

I-Enquête par le questionnaire :

1. Condition de passation et déroulement :

Le questionnaire prévu pour l'enquête comprends 18 questions pour les enseignants des deux écoles privée et étatique, répartie en deux partie : Questions sur les représentations des enseignants et questions sur la pratique de classe.

Notre objectif est de connaître l'état des lieux qui nous permettrons de situer approximativement les problèmes que rencontrent les élèves dans le cours de français oral(en production et en réception). Ainsi, nous devons cibler les difficultés éprouvés dans l'apprentissage du FLE et son impact sur l'acquisition de cette langue. Les questions portent essentiellement sur l'utilisation de la langue française orale au sein des classes des établissements étatiques et privées.

L'objectif du questionnaire est de décrire les pratiques de classe dans les deux systèmes d'enseignement ³³ afin de cerner la différence entre l'enseignement du français oral dans les établissements étatiques et privées

Notre questionnaire a été distribué sous forme de document en ligne pour gagner plus de temps. Ce dernier est destiné aux enseignants des écoles primaires étatiques et privée. De ce fait, nous avons collecté les réponses des 24 enseignants 11 enseignants du privée et 13 de l'étatique.

Au début du lancement du questionnaire, nous avons rencontré des obstacles qui ont entravé sa distribution: il s'agit du refus des responsables des écoles privées de nous laisser accéder à leurs établissements. Mais grâce à l'application en ligne qui nous a beaucoup aidé et facilité la tâche, nous avons pu recueillir des données importantes. Ce qui nous a permis de récolter les informations nécessaires pourtant certains enseignants ont mal répondu et d'autres ont répondu en langue arabe.

³³Etatique et privé

2.Présentation et analyse des questions du questionnaire :

Après avoir récupéré les questionnaires distribués, il est temps de les analyser pour avoir un éclaircissement sur l'étude effectuée : (Réalité de l'acquisition du français oral dans les écoles privées : Enjeux et perspectives. Etude comparative entre une école étatique et une école privée).

➤ Identification du groupe enseignant de privée et étatique :

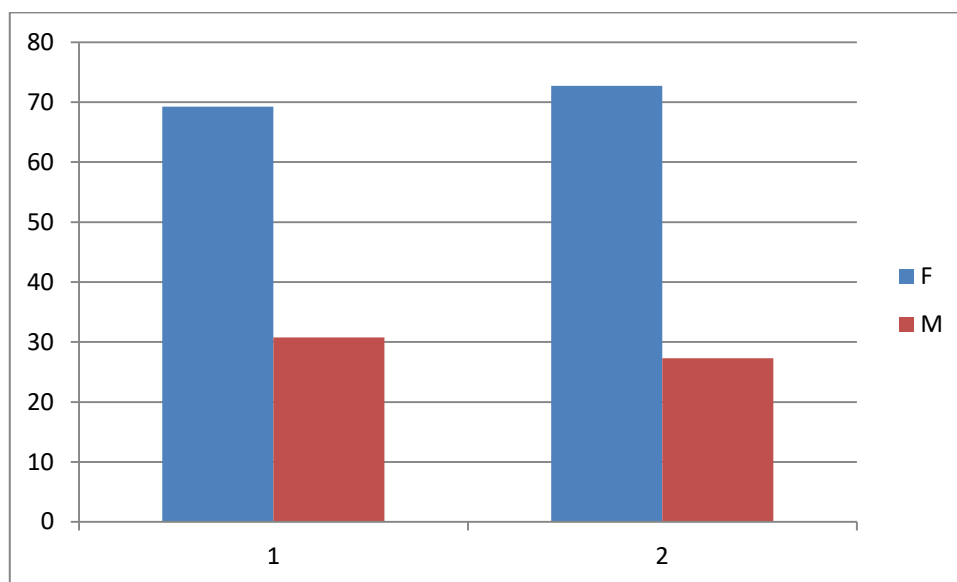


Figure 2: Identification du groupe enseignant de privée et étatique

1 → Les enseignants de l'école étatique.

2 → Les enseignants de l'école privée.

Le graphique, ci-dessus, nous montre qu'un pourcentage de (70%) d'enseignantes et (30%) d'enseignants. Ce résultat nous confirme que le nombre des enseignants, cette répartition représente effectivement la constitution du corps des enseignants du français au cycle primaire étatique ou privée, les femmes optent souvent pour l'enseignement des langues par contre les hommes sont penchés vers l'enseignement des filières techniques et scientifiques.

➤ **Le nombre d'expérience des enseignants :**

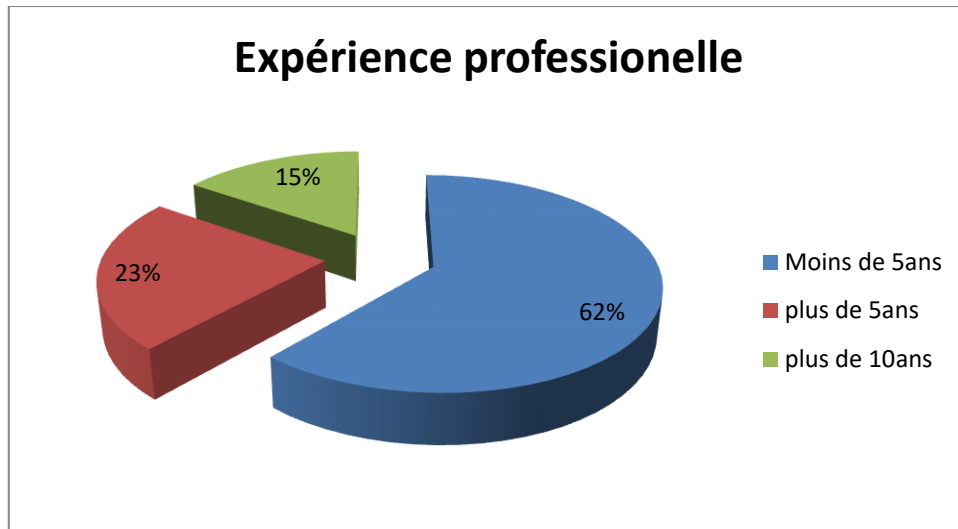


Figure 3: Le nombre d'expérience des enseignants

D'après le diagramme suivant, nous constatons que la majorité des enseignants (62%) ont une expérience moins de 05 ans, par contre les enseignants plus de 10 ans d'expériences représente (15%).

A partir de ces résultats nous pouvons dire qu'on a visé un public expérimenté dans le domaine de l'enseignement du FLE dans les deux lieux étatique et privée. Et nous pouvons voir en eux aussi qu'ils peuvent apporter comme nouvelle vision pour l'acte d'enseignement de français comme langue étrangère.

➤ **Situation professionnelle :**

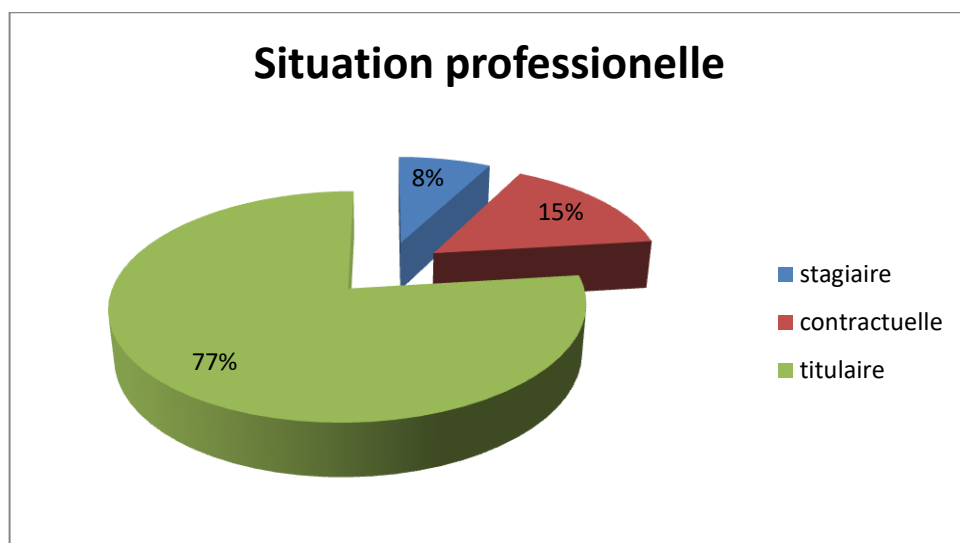


Figure 4: Situation professionnelle

Suivant les résultats obtenus on constate que la quasi-totalité des enseignants sont titulaires (77%) ainsi que (08%) sont des stagiaires et pour le reste ce sont des enseignants contractuels.

Question n°1 :

1-Comment trouvez-vous les activités orales travaillées en classe ?

- A. Intéressantes B. Riches C. Peu intéressantes D. Pauvres

Présentation n°01 :

C'est la première question du questionnaire destiné aux enseignants .C'est une question semi-ouverte à choix multiple qui appartient aux « questions des représentations ». Elle a pour objectif d'exposer les différentes lacunes éprouvées par les étudiants lors de la réalisation d'un projet de recherche.

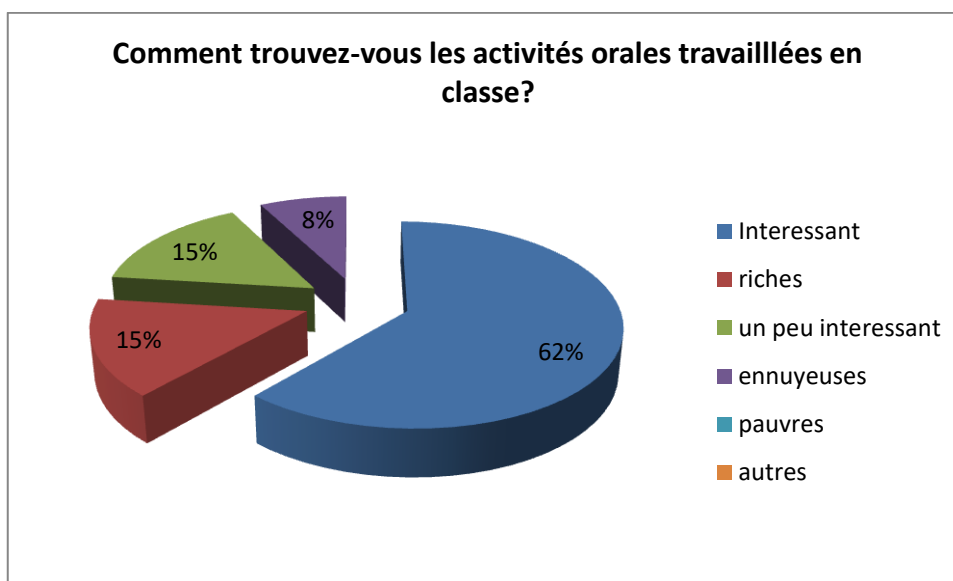


Figure 5: Comment trouvez-vous les activités orales

Analyse n°01 :

Concernant le point de vue sur les activités orales, la plupart des enseignants (étatique ou privée) trouvent que les activités sont à la fois intéressantes avec (62%), une équivalence entre riche et un peu intéressant (15%) en revanche il y a qu'un nombre restreint d'enseignants qui les considèrent comme ennuyeuses (08%).

Commentaire n°01 :

Nous pouvons dire que l'autonomie et la capacité de l'enseignant pour sortir de toutes les formes traditionnelles de pensée et crée une nouvelle vision pour surmonter toutes les difficultés et les problèmes des apprenants surtout au niveau des pratiques orales pour améliorer et bénéficier de l'acte de l'enseignement oral.

Question n°2 :

2- Les parents de vos apprenants ont-ils un rôle dans le développement du niveau du français de leurs enfants

-OUI

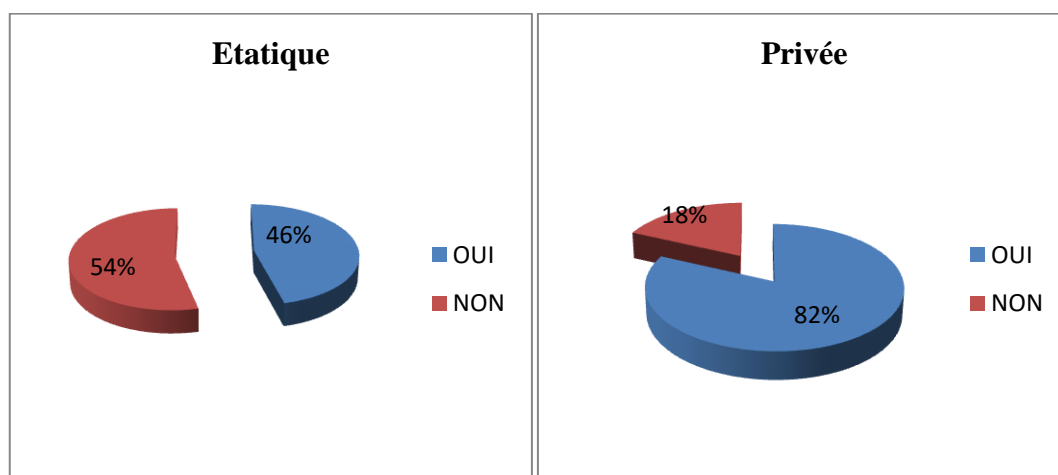
-NON

Présentation n°2 :

C'est une question dichotomique³⁴ qui incite l'enquêté à répondre par « Oui » ou « Non ». Nous voulons savoir via cette question si les parents sont réellement impliqués dans l'apprentissage de leurs enfants.

Analyse n° 02 :

Concernant les résultats obtenus pour cette question, on se rend compte que les parents ont un rôle dans le développement du niveau du français de leurs enfants la majorité des réponses obtenus dans l'école étatique étaient (54%) non et (46%) oui néanmoins à l'école privée on constate que la plus part on répondu par oui (82%) et non avec (18%)



³⁴ Question dichotomique : questions fermée accompagnée par deux possibilités de réponse seulement (le plus souvent oui /non).

Commentaire n°02 :

La réponse des enseignants nous a éclairés sur le rôle des parents dans l'apprentissage de leurs enfants car la majorité des parents classe l'apprentissage de la langue française en première position. Ils pensent que l'apprentissage de la langue française est une priorité. Ainsi le niveau culturel des parents joue un rôle très important, il suffit au moins que l'un des deux parents soit instruit pour qu'on puisse voir l'effet positif de son instruction sur ses enfants. La famille est selon Cristine Deprezun lieu favorisé pour la transmission des langues aux enfants

Question n°3 :

3- Si oui comment ?

a. Bibliothèque (moment de lecture) b. Devoir de maison c. Pratique de la langue

Présentation n°3 :

C'est une question qui complète la question précédente qui indique comment les parents aident leur enfant à la maison pour apprendre

Analyse n°3 :

Les réponses à cette question ont très fortement attiré notre attention. En effet, les parents aident leurs enfants pour faire leurs devoirs de maison : (33%) sont des enfants qui suivent des cours de soutien même s'ils sont inscrits aux écoles privées et selon le diagramme qui concerne l'école privée contre 0% n'accédant pas à une bibliothèque. Tout ceci justifie les chiffres pour les réponses obtenues.

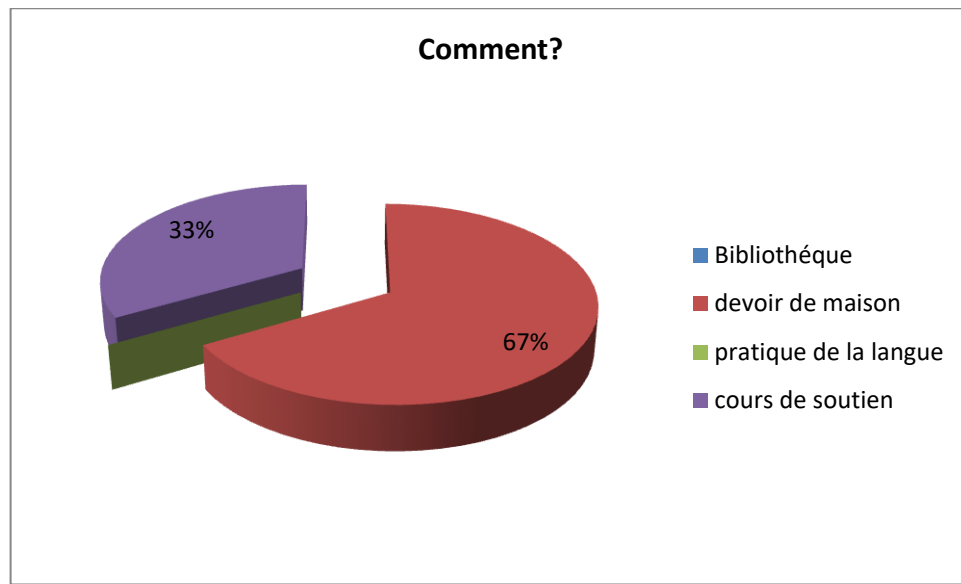


Figure 6: Comment ?

Commentaire n°3 :

On constate que le milieu familial participe à l'apprentissage de leur enfant, car ils savent pertinemment qu'un enfant de 8 ans assimile vite les informations de toutes sortes notamment les langues étrangères. Ils connaissent les avantages de l'enseignement précoce d'une langue étrangère car le taux de (67%) déclare qu'ils aident leur enfants pour réviser leurs leçons et leurs proposent des devoirs de maisons. Sachant que la majorité des parents ne sont pas spécialiste en la matière³⁵ vu qu'ils occupent d'autre poste, ou ils ne maitrisent pas beaucoup la langue française et cela nous laisse dire que le peuple algérien s'éloigne de la lecture ces dernière années et que cette pratique ne relève pas de leur culture, ce qui est indiqué dans le diagramme par un pourcentage de 0%

Question n°4 :

4- Vos apprenants bénéficient-ils des excursions formatives (fermes pédagogique, musée etc)

-OUI

-NON

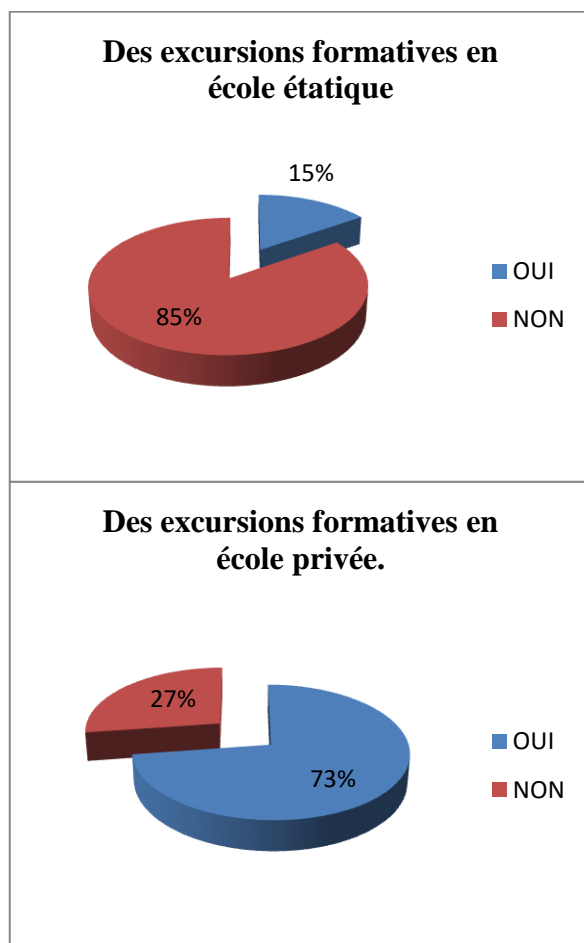
Présentation n°0 4:

C'est une question dichotomique qui incite l'enquêté à répondre par « Oui » ou « Non ». Nous voulons savoir par cette question si les élèves renforces et élargissent leurs connaissances en participons a des activités extras scolaires comme les excusions en dehors de la classe.

³⁵ C'est-à-dire ils ne sont pas forcément des francophones

Analyse n° 0 4 :

Cette question nous montre un taux élevé d'apprenants qui sont scolarisés aux écoles privées bénéficiant des excursions formatives avec (85%). Cependant la majorité des réponses étaient négatives pour les établissements étatiques d'une réponse de « non » avec un pourcentage de (73%) et que (27%) qui on répondu par « oui ».



Commentaire n°04:

Les élèves qui sortent de classe ordinaire sont généralement motivés et ils travaillent beaucoup plus en classe et ils bénéficient des excursions formatives pédagogiques de (55%). Contrairement aux élèves qui ne bougent pas soit (73%), ils considèrent la classe comme une prison où ils passent tout le temps assis.

Question n°5 :

5- Cette question est destinée aux enseignants de la privée uniquement : Pensez-vous que l'enseignement du double programme est bénéfique pour vos apprenants ?

Oui

Non

Présentation n°05

C'est une question semi-ouverte à choix multiple qui appartient aux « questions des représentations ». Cette dernière va nous aider à comprendre l'impact de l'initiation du fle Sur l'apprentissage des apprenants de l'extra programme.

Analyse n° 05 :

Comme il est déjà motionné, cette question est destinée uniquement aux enseignants de l'école privée, la majorité ont répondu par « oui » (64%) pour l'utilité de double programme et que (36%) ont répondu par « non ». Donc les élèves ont une habilité d'apprendre le français beaucoup mieux

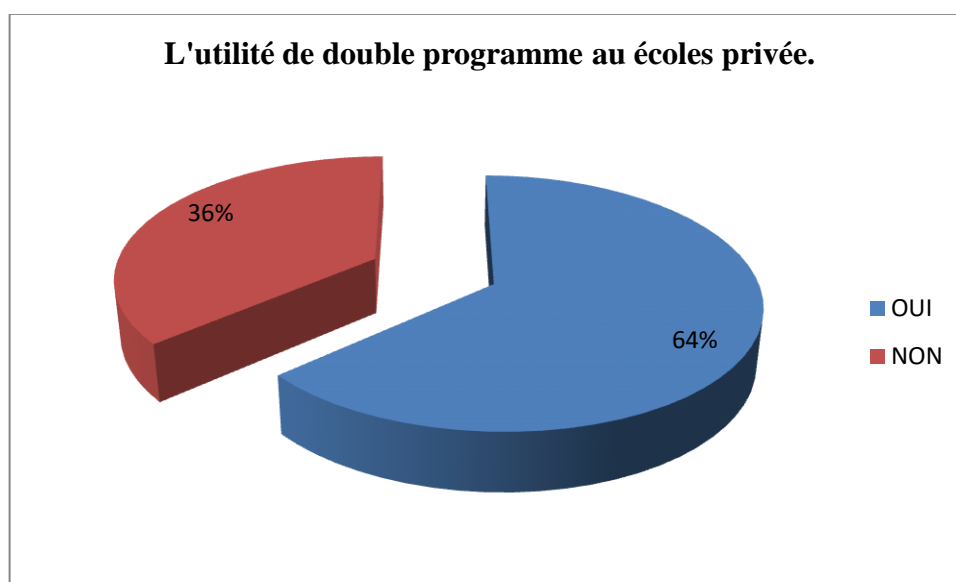


Figure 7: l'utilité de double programme au écoles privée

Commentaire n°05 :

par un taux de pourcentage de (64%) de réponse par « oui », Nous pensons que l'extra programme amène les élèves à bien pratiquer la langue françaises et aussi les élèves ont plus de chances de réussir dans leurs scolarité d'autant plus, ils baignent dans un milieu socioculturel favorable où la langue étrangère est tout le temps présente.

6- Pourquoi ?

Présentation n°06

C'est une question ouverte qui fait partie des « questions sur les représentations ». Cette question quant à elle a pour objectif de justifier le choix relatif à la réponse de la question

précédente. C'est-à-dire, nous voulons connaître via cette question l'impact de l'apprentissage précoce d'une langue peut-il affecter les apprenants.

Analyse n° 06 :

D'après les réponses obtenues de cette question qui nécessite des réponses libres, nous avons sélectionné celles qui sont les plus dominantes, 05 enseignants soit 45% ont répondu par « *il ya un rôle très important dans le développement de la langue française chez les apprenants* » et 03 enseignants soit 27% confirment que le double programme « *développe leur capacité linguistique.* » et le reste des enseignants soit 27% rajoutent que cela « *permet aux élèves d'adopter des nouveaux thèmes* »

Commentaire n°06 :

Comme c'est le cas dans toutes les écoles privées, le extra programme aide les élèves à améliorer leurs performances dans l'acquisition des connaissances et à apprendre rapidement la langue française oral et écrite ce que confirme la totalité des enseignants questionnées soit 100%

Question n°7 :

Quelles sont les activités orales que vous avez l'habitude de travailler en classe ?

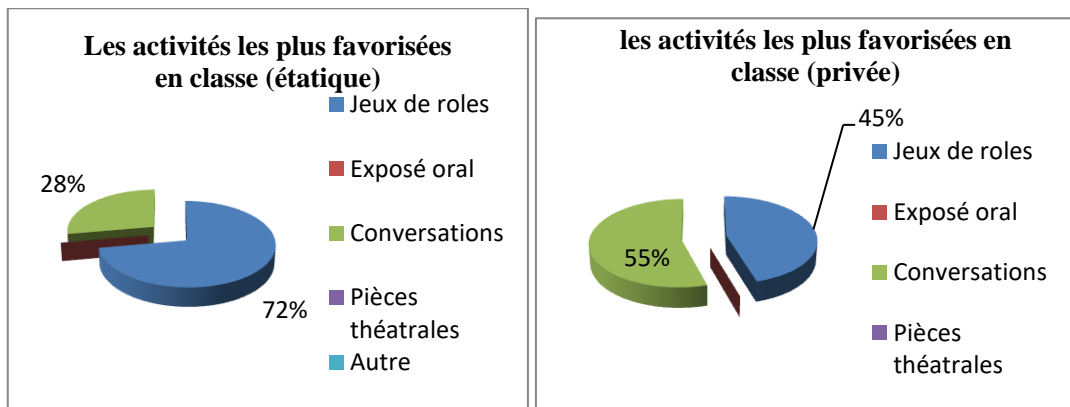
A. Jeux de rôles B. Exposé oral C. Conversations D. Pièces théâtrales

Présentation n° 07

A propos de cette question qui concerne des différents types d'activités orales travailler en classe qui à l'objectif de savoir les activités les plus favorisées en classe.

Analyse n°07 :

A travers les donnés, on constate qu'il y a une convergence dans les réponses entre l'établissement publique et le privée, et que les activités les plus favorisées en classe sont les jeux de rôle à priori d'un pourcentage de (72%) dans le privée et (45%) dans l'étatique Ensuite la place est accordée aux conversations (28%) en privée et (55%) en étatique tandis que l'exposé oral est utilisé rarement dans la classe.



Commentaire n°07 :

Ceci confirme que L'enseignement/apprentissage de cette habilité permet à l'apprenant de saisir le bon sens du message au moyen de plusieurs stratégies, nous nous basons sur le travail de l'écoute et la mémorisation par l'utilisation des jeux de rôle (72%) dans l'école étatique et (45%) dans le privée, et la conversation par (28%) dans l'étatique et (55%) dans le privé . Ces stratégies adoptées permettent de faciliter les apprentissages en tant qu'un acteur autonome et créatif.la compréhension de l'oral est l'une des activités fort utile dans l'apprentissage du FLE Selon Oxford : la compréhension est indispensable dans les compétences langagières et elle nécessite un enseignement.

Question n°8 :

2-Parmi ces supports, quels sont ceux avec lesquels vos apprenants participent mieux en classe ?

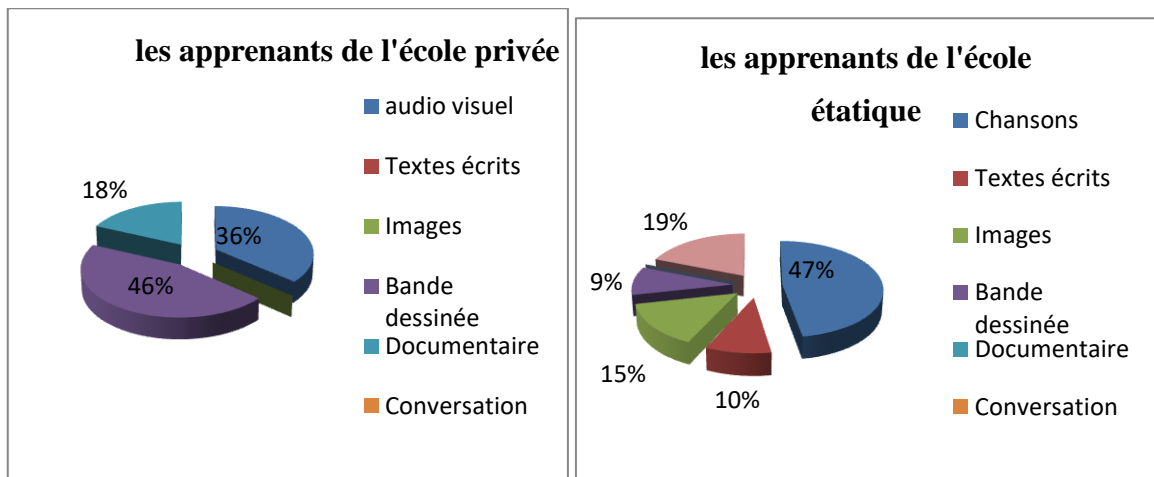
- A. Chansons B. Textes écrits C. Images D. Bande dessinée E. Documentaire
F. Conversation

Présentation n° 08

C'est une question semi-ouverte à choix multiple, pour connaitre les supports qui empêchent les apprenants à participer et à agir en classe

Analyse n°08 :

On constate à partir de ces données que les supports les plus utilisés par l'enseignant à l'école étatique sont les chansons en premier lieu soit (19%) et les images et la bande dessinée à usage fréquent (19%) et (15%) de cette dernière, contrairement aux autres qui sont à usage limité. En revanche à l'école privée, on trouve que l'audiovisuel est très utilisé par les enseignants (18%) et une équivalence entre les chansons et les bandes dessinées est notée.



Commentaire n°08 :

Cette question nous a révélé que la différence d'utilisation des supports didactiques entre l'école privée et l'étatique est due au manque de matériels pédagogique nécessaire pour les enseignants de l'école étatique ou choix méthodologique personnel de ces enseignants. Ce qui justifier l'emploi de bande dessinée 46% et que 9% au privée et documentaire 47% au privée avec 10% texte écrits et qu'un 9% bande dessinée.

Question n°9 :

3- Quel est le temps consacré à l'oral en classe par semaine ?

45 minutes

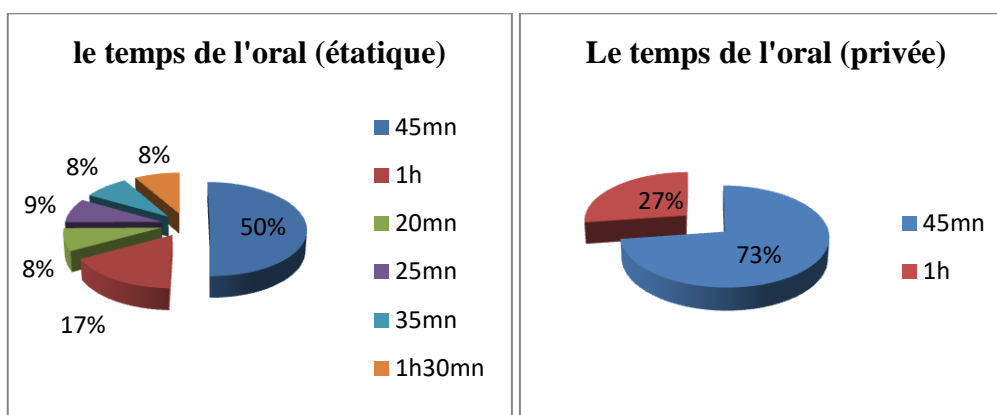
B. 1heure

Présentation n°9 :

C'est une question semi-ouverte qui à l'objectif de savoir le volume horaire adéquat pour mieux travailler l'oral et améliorer l'expression orale de chaque élève.

Analyse n°9 :

La majorité des enseignants questionnés ceux de l'école privée ou étatique on répondu par 45 minutes d'un pourcentage de (73%) et (50%) à l'étatique et seulement (27%) des enseignants de l'école privée ont répondu par « 1 heure », mais d'autre enseignants qui enseigne a l'école étatique ne sont pas tout à fait d'accord sur le temps consacré à l'oral, leurs réponses étaient enregistrés par 20, 25, 35 minutes.



Commentaire n°9 :

Au privé, les enseignants sont très favorables à l'oral (73%), ils donnent une grande importance à cette séance car l'oral donne aux élèves la confiance ce qui lui permet de s'exprimer et reformuler des idées personnelles en langues étrangère dans une situation de communication orale. Par contre au étatique les pourcentages se différent et que 17% travaillent 1 heure.

Question n° 10 :

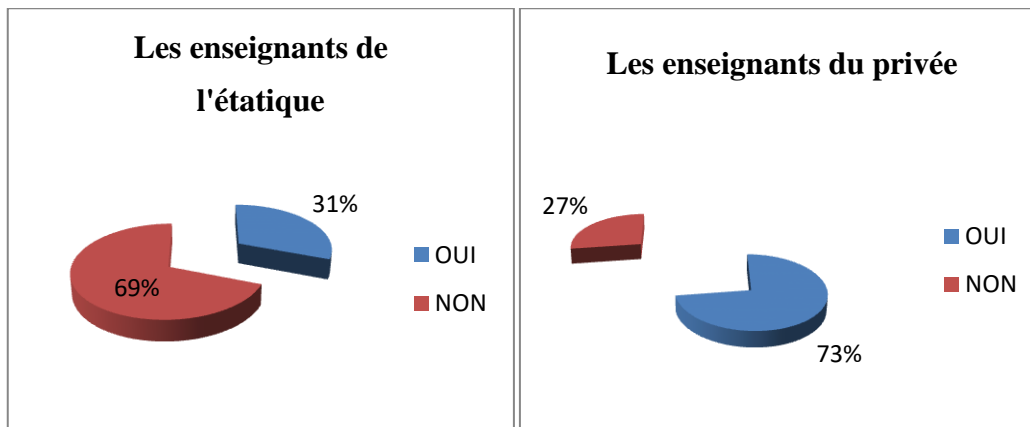
Bénéficiez-vous d'une formation constante ? OUI NON

Présentation n°10 :

C'est une question totale destiné aux enseignants qui incise à répondre par oui ou non, pour le but de savoir si l'enseignant bénéficie d'une formation adaptée aux besoins et aux conditions sur le terrain

Analyse n° 10 :

L'analyse des résultats a révélé que 73% des enseignants en privée ont bénéficié d'une formation constante, car cette dernière est très importante dans la maîtrise du processus d'enseignement et que 27% d'entre eux l'avaient pas faite (moins de 05 ans), par contre les enseignant de l'école étatique 69% n'ont pas le privilège d'une formation chaque trimestre.



Commentaire n° 10 :

L'absence des formations pédagogiques pendant ces dernières années 69% des réponses par « non » est justifiée par la pandémie du COVID 19 qui a diminué les regroupements au niveau des établissements scolaires. Pourtant la formation des enseignants est d'ailleurs une condition essentielle pour rendre possible un enseignement du FLE à jour et autonome.

Question n°11 :

Si oui combien de fois :

- A. Chaque trimestre B. Une fois par ans C. Occasionnelle

Présentation n° 11 :

C'est une suite de la question précédente qui détermine la durée formation qui bénéficie l'enseignant du primaire durant l'année scolaire

Analyse n° 11 :

Cette question Complète la question précédente qui concerne la durée de formation pédagogique, selon notre échantillon nous avons remarqué que la majorité des enseignants au secteur privée ou étatique ont répondu par occasionnellement 63% et 38% ont répondu 38% chaque trimestre.

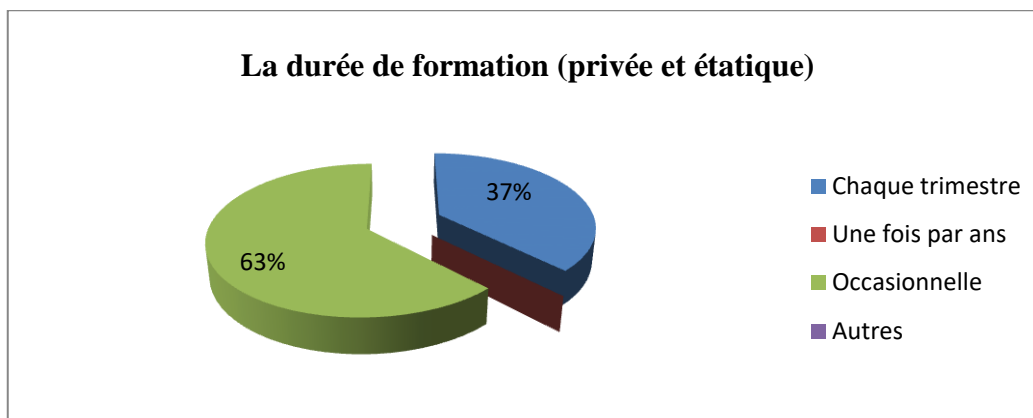


Figure 8: La durée de formation (privée et étatique)

Commentaire n° 11 :

Pour qu'un système éducatif soit efficace et réalise ses objectifs déterminés, il doit fournir des formations pédagogiques systématiques de 37% chaque trimestre. De même, il serait nécessaire de prendre des mesures concrètes pour pallier les problèmes engendrés par les échecs et les déperditions scolaires. Car 63% ont répondu par occasionnellement.

Question n°12 :

6- Votre établissement vous fournit-il le matériel nécessaire pour l'élaboration de vos séances de l'oral ?

OUI

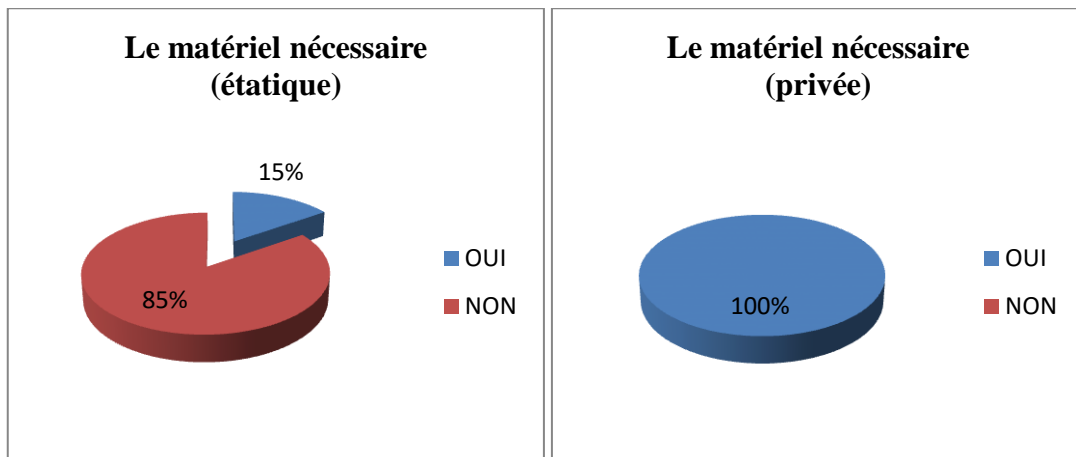
NON

Présentation n°12 :

C'est une question dichotomique qui incite l'enquêté à répondre par « Oui » ou « Non ». L'objectif de cette question est de confirmer la disponibilité du matériel adéquat pour faciliter le déroulement des séances d'orales.

Analyse n°12 :

La douzième question concerne la disponibilité du matériel au sein de l'établissement, en ce qui concerne les enseignants des établissements étatiques la majorité 85% ont donné une réponse négative sauf pour une minorité 15% qui a confirmé la disponibilité des matériaux auxiliaires. Mais du côté des enseignants du privé c'est tout à fait le contraire car la totalité des enseignants 100% affirme la disponibilité du matériel adéquat.



Commentaire n°12 :

On vit dans un monde qui connaît la progression technologique surtout dans le domaine numérique, alors il faut en profiter et se procurer les matériels adéquats qui attire et aide l'apprenant à développer des compétences en langue française ce qui rendra l'apprenant en contact direct avec la culture de la langue ciblée, en revanche 85% nos établissements étatiques sont pauvres de ses innovations technologiques qui facilitent la tâche à l'enseignant et à l'apprenant. Alors la majorité des enseignants préfèrent travailler à l'ancienne méthode avec une minorité 15% qui font des mains et des pieds pour se procurer le minimum de ses outils par leurs propres moyens. En parallèle les établissements privés sont équipés par des data show – des lecteurs DVD et même des salles d'informatiques ce qui confirme la totalité de 100 % pour la disponibilité du matériel

Question n°13 :

Combien d'heures ou de minute approximativement avez-vous consacré réellement aux activités orales dans une séquence pédagogique ?

A.45m

B. 1h30mn

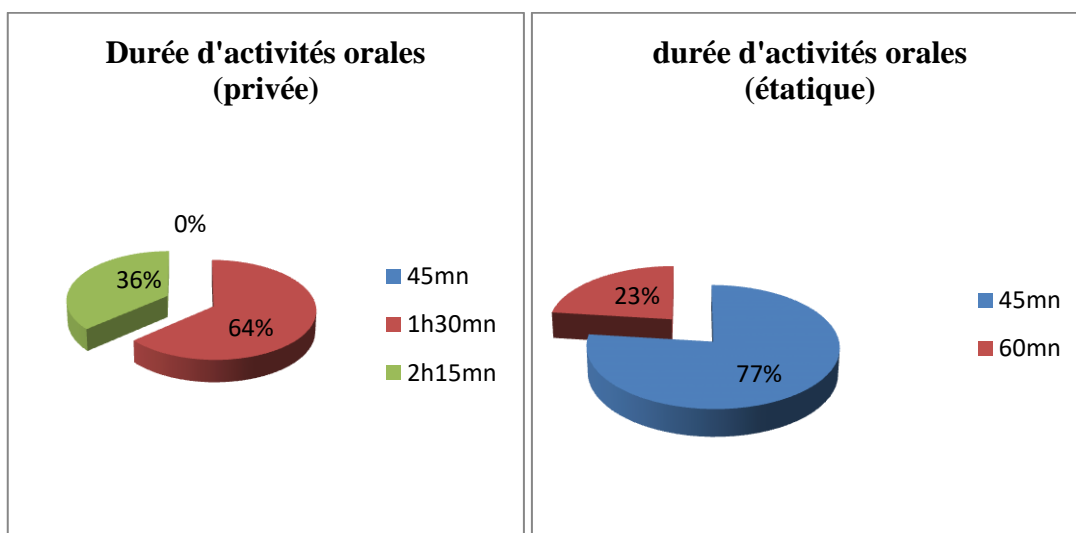
C.02h15mn

Présentation n°13 :

C'est une question semi-ouverte à choix multiple qui invite l'enquêté à faire un choix parmi une multitude de suggestions, sa finalité est de connaître le temps consacré aux activités orales dans une séquence didactique.

Analyse n°13 :

En ce qui concerne les enseignants des établissements étatiques la majorité 77% ont déclaré qu'ils consacrent 45 minutes pour les activités orales dans une séquence pédagogique sauf pour une minorité 23% qui a confirmé avoir consacré 60 minutes pour ces séances. Du côté des enseignants du privé la majorité soit 64% précisent qu'ils consacrent environ 1h30m alors qu'une minorité de 36% consacre 2h15m.



Commentaire n°13 :

On peut constater que la majorité des enseignants (soit 77 %) des établissements étatiques de notre échantillon consacre 45 minutes pour les activités orales dans une séquence pédagogique, ce qui est jugé insuffisant par rapport aux nombres des activités orales exigés par la tutelle. Ceci laisse beaucoup de sous-entendus notamment quand on note une minorité (23%) qui consacre 60m pour le déroulement des séances orales. En revanche, les établissements privés attribuent plus de temps qui varie entre 1h30 et 2h15m ce qui est vraiment bénéfique pour les apprenants.

Question n°14 :

Si c'est moins de temps pourquoi ?

A. Le manque de dispositif B. Le manque d'intérêt chez élèves C. L'écrit importe le plus

Présentation n°14 :

C'est une question semi-ouverte à choix multiple qui invite l'enquêté à faire un choix parmi une multitude de suggestions elle tente de connaître la raison qui pousse l'enseignant a consacré peu de temps aux activités orales

Analyse n°14 :

A propos de la quatorzième question qui est une suite de la treizième question, les enseignants des écoles étatiques 15% affirment que le manque de temps est dû au programme chargé et 85% témoignent qu'il est imposé par la tutelle surtout avec la pandémie du corona virus.

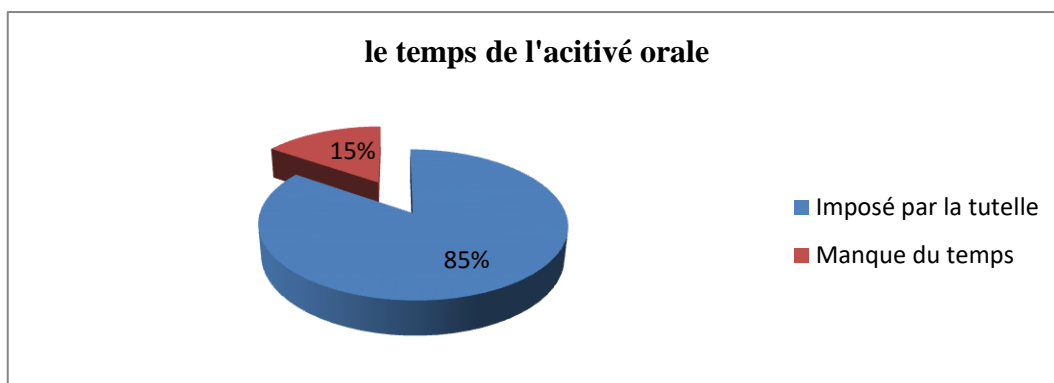


Figure 9: le temps de l'activité orale

Commentaire n°14 :

Malgré l'importance des activités orales 15% des enseignants du public négligent certaines activités en se justifiant par le manque de temps. En outre les 85% qui confirment que ce temps est imposé par la tutelle nous poussent à croire qu'il faut vraiment revoir les plannings et les dispositifs du secteur étatique car ces derniers favorisent plus l'écrit que l'oral.

Question n°15 :

-Quel dispositif didactique (matériel) utilisez-vous pour enseigner l'oral ?

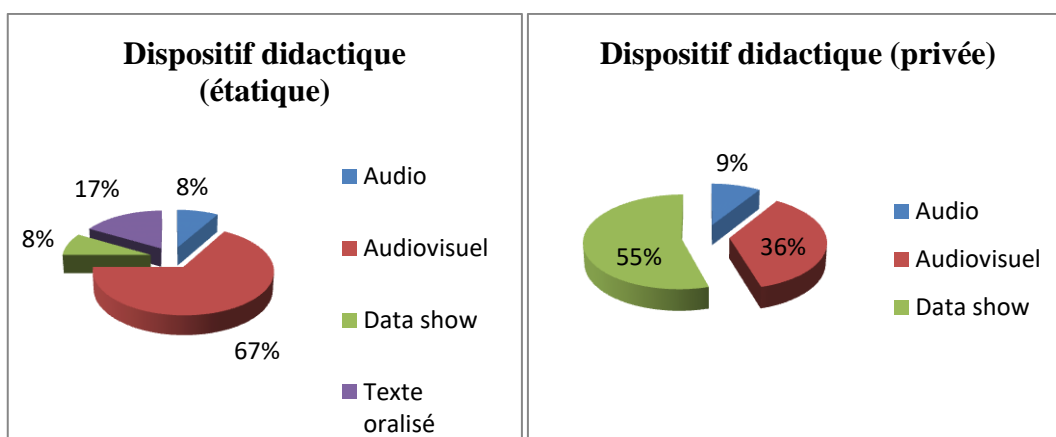
- A. Audio B. Audiovisuel C. Data-show D. Texte oralisé 10- Comment

Présentation n°15 :

C'est une question semi-ouverte à choix multiple qui invite l'enquêté à faire un choix parmi une multitude de suggestions, par le biais de cette question on identifiera le dispositif didactique utilisé pour enseigner l'oral

Analyse n°15 :

D'après les résultats, on constate que la majorité 67% des enseignants dans les établissements étatiques utilisent l'audiovisuel comme dispositif pédagogique avec une minorité 8% qui utilise l'audio, 17% les textes oraux et 8% le data show. Dans les établissements privés la majorité 55% utilisent le data show et 36% l'audiovisuel comme dispositif pédagogique avec une minorité 9% qui utilise l'audio



Commentaire n°15 :

On peut constater que la majorité des enseignants soit 76% du secteur public préfèrent travailler avec les supports audio-visuelles malgré le manque du matériel dans leurs établissements, C'est enseignants veulent le bien de leurs apprenants du moment où le support audiovisuelle est considéré comme le meilleur moyen pour l'amélioration de la compétence de la compréhension orale chez l'apprenant. En outre, on trouve que l'utilisation du data show est plus élevée 55% dans les établissements privés ce qui nous laisse comprendre que ces derniers se procure le meilleur équipement pour le bien fait de leurs apprenants et travaille beaucoup sur son attractivité

Question n°16 :

Adoptez-vous votre thème ou support pour une séance de l'oral ?

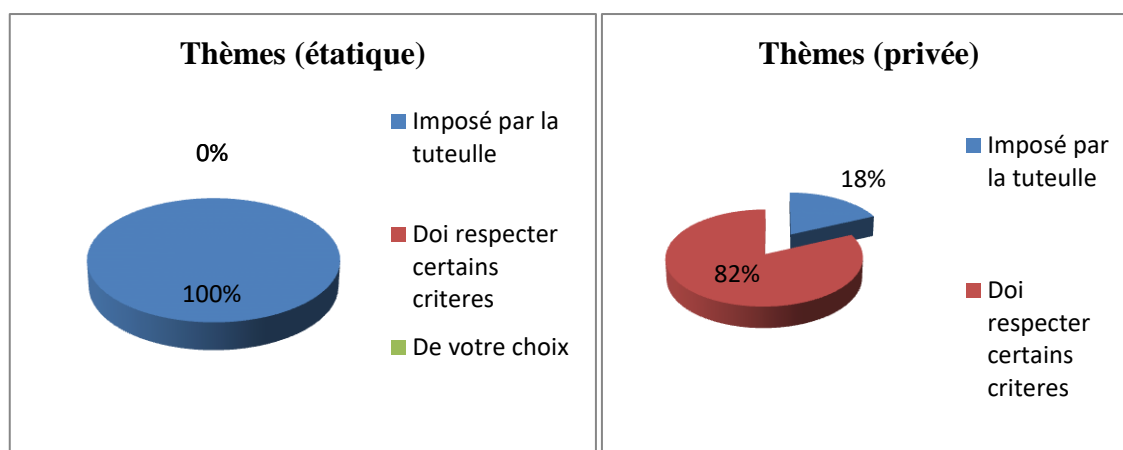
- A. Imposé par la tutelle B. Adapté aux besoins C. De votre choix

Présentation n°16 :

C'est une question semi-ouverte à choix multiple qui invite l'enquêté à faire un choix parmi une multitude de suggestions, on cherche par cette question comment l'enseignant choisi le thème de ses séances d'orales.

Analyse n°16 :

La seizième question révèle que le choix du thème des séances de l'oral dans les établissements étatiques est imposé par la tutelle pour 100% des enseignants, alors que pour les établissements privés la majorité 82% opte pour le respect de certains critères avec une minorité 18% qui prétend que les thèmes sont imposés par la tutelle



Commentaire n°16 :

100% des enseignants de notre échantillon témoignent que les thèmes abordés dans les séances de l'oral sont imposés par la tutelle, ce qui veut dire que l'état ne laisse pas le choix à l'enseignant ; par contre dans la majorité des établissements privés 82% affirment que les thèmes abordés dans les séances de l'oral doivent respecter certains critères et dans d'autres établissements 18% confirment que les thèmes sont imposés par la tutelle ce qui nous laisse penser que y a certains établissements privés travaillent comme les établissements étatiques .

Question n°17 :

Quels sont les critères à respecter dans le choix d'un support dans une séance de l'oral (Compréhension ou production)

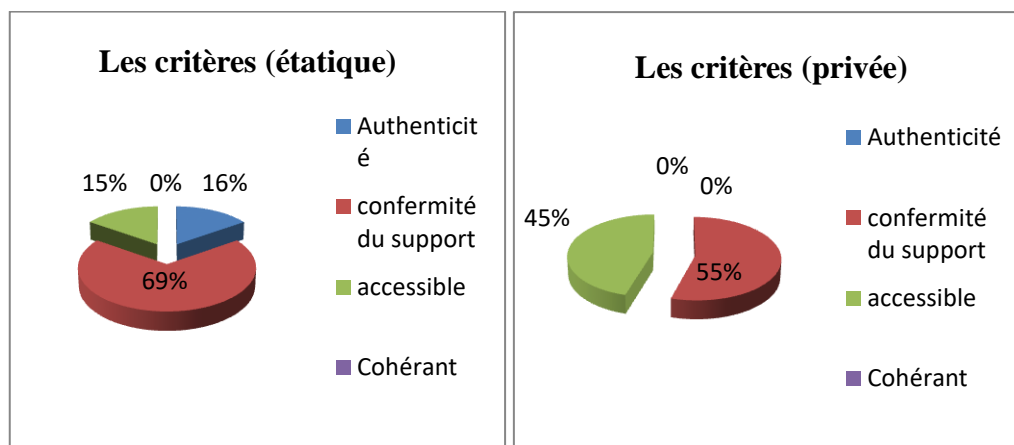
- A. Authentique B. Conformité du support aux objectifs C. Accessible

Présentation n°17 :

C'est une question semi-ouverte à choix multiple qui invite l'enquêté à faire un choix parmi une multitude de suggestions, son objectif est d'identifier les critères respectés par l'enseignant dans le choix du support d'une séance d'orale.

Analyse n°17 :

Sur les 13 enquêtés des établissements étatiques 69% se basent sur « la conformité » c'est-à-dire accorder aux objectifs .comme critère à respecter dans le choix du support d'une séance d'orale, Alors que 16% s'appuient sur « l'authenticité » et 15% sur « l'accessibilité » comme critère à respecter dans le choix du support .Tandis que sur les 11 enquêtés des établissements privée 55% se basent sur la conformité comme critère à respecter dans le choix du support d'une séance d'orale, Alors que 45% s'appuient sur l'accessibilité



Commentaire n°17 :

Les enseignants de l'école publique sont partagés sur trois critères pour le choix de leur support 69% pour la conformité, c'est-à-dire adapté aux objectifs du projet, 16% pour l'authenticité c'est-à-dire ils préfèrent travailler avec des documents authentique et 15% l'accessibilité c'est-à-dire un lexique adapté pour les élèves. Néanmoins, les enseignants du privé sont répartis entre deux critères 55% pour la conformité et 45% pour l'accessibilité

Question n°18 :

Quelle démarche méthodologique adoptez-vous dans l'enseignement de l'oral? (vous pouvez choisir plusieurs réponses)

A. Approche communicative B. approche actionnelle C. approche par compétence
 D. Méthodologie directe E. Méthodologie audiovisuelle F. Pédagogie de projet G.
 Pédagogie d'intégration

Présentation n°18 :

C'est une question semi-ouverte à choix multiple qui invite l'enquêté à faire un choix parmi une multitude de suggestions, à travers cette question on va voir la démarche méthodologique adopter par l'enseignant dans les séances de l'orale

Analyse n°18

Pour la dix-huitième question, en ce qui concerne la démarche méthodologique adoptée dans l'enseignement de l'oral aux établissements étatiques , les résultats montrent qu'un nombre équitable d'enseignants 23%opte pour l'approche communicative, l'approche par compétence la méthodologie audiovisuelle et la pédagogie de projet avec une minorité 8%qui adopte l'approche actionnelle alors que dans les établissements privés la majorité des enseignants se penche vers l'approche par compétence64% avec une minorité 9%qui préfère l'approche communicative, l'approche actionnelle, la méthodologie audiovisuelle et la pédagogie de projet

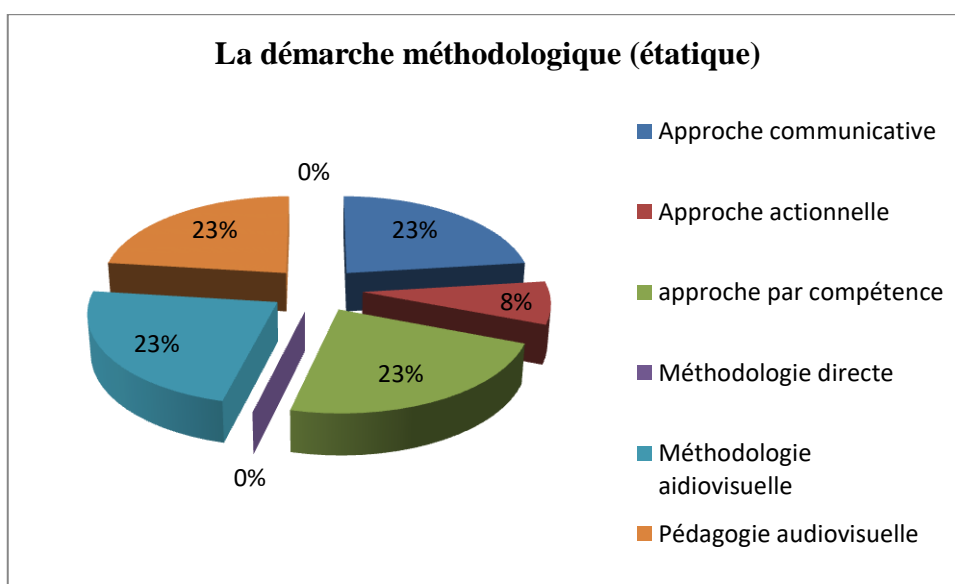


Figure 10: la démarche méthodologique (étatique)

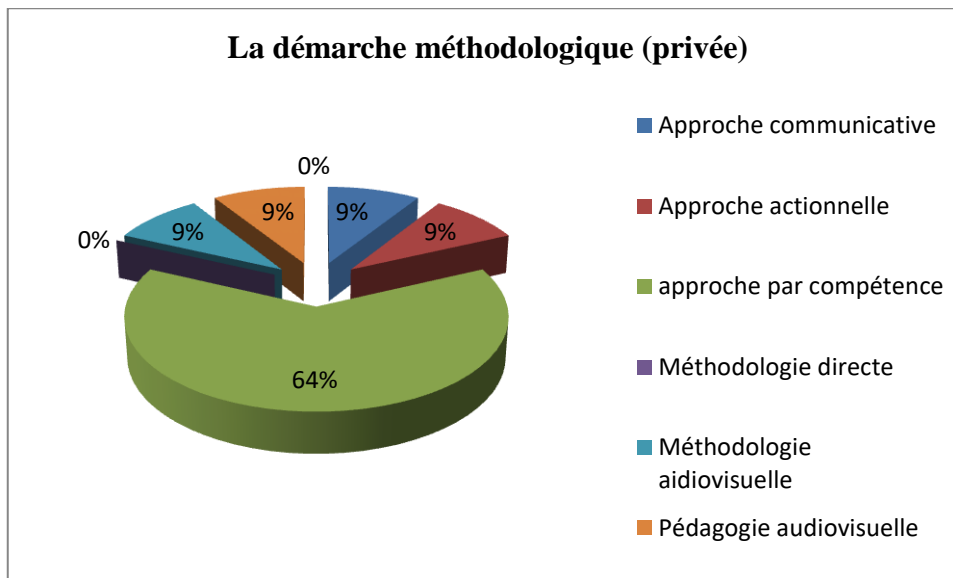


Figure 11: La démarche méthodologique (privée)

Commentaire n°18 :

Malgré la démarche imposée par la tutelle , qui est l’approche par compétence cela n’a pas empêché les enseignants des établissements publics de varier leurs méthodes d’enseignement 23% pour l’approche communicative , l’approche par compétence, la méthodologie audiovisuelle et la pédagogie de projet avec une minorité de 8% qui adopte l’approche actionnelle par contre on remarque que la majorité 64% des établissements privés sont fidèles à l’approche par compétence ,cette dernière interprète le souci de privilégier une logique d'apprentissage centrée sur l'élève, sur ses actions et réactions face à des situations-problèmes, par rapport à une logique d'enseignement basée sur les savoirs et sur les connaissances à faire acquérir ,ce qui travaille beaucoup plus l’intérêt de l’apprenant .

3. Synthèse des résultats obtenus

A l'issue des analyses réalisées auprès des enseignants du cycle primaire des secteurs privé et étatique, il apparaît qu'il existe plusieurs difficultés et obstacles ; en ce qui concerne le programme les enseignants affirment qu'il ne favorise pas la pratique du français parlé dans la classe, les supports pédagogiques qu'ils utilisent favorisent plus ou moins la pratique du français. En effet les analyses ont démontré que l'origine de la faiblesse des apprenants en production/ compréhension oral est due à un manque flagrant de pratique et le contact authentique avec la langue française. En outre, le volume horaire alloué aux activités orales à l'école étatique est relativement réduit par rapport à celui de l'école privée. Pour cette raison l'apprenant va être conduit à un désintérêt des cours oraux.

A coté de ces principes de base, nous notons aussi des limites aux dispositifs et des supports adéquats et l'insuffisance de la formation dans ce domaine pour répondre aux besoins langagiers à l'oral et qui permettent aux élèves de s'exprimer facilement et d'investir leur savoir.

Les élèves de l'école privée travaillent souvent sur des textes écrits et des images comme supports, les activités orales se font sous forme de conversations, de ce fait, les interactions sont de prime abord, surtout quand le nombre d'élèves est vraiment réduit, d'ailleurs la majorité absolue a répondu qu'elle est satisfaite de son niveau à l'oral, mais cela est probablement lié à l'usage fréquent du français à l'intérieur et en dehors de l'école.

Nous constatons alors que le choix des activités orales adéquates seul ne suffit pas car il faut également centrer l'apprentissage sur l'apprenant, l'encourager incessamment à prendre la parole, et surtout lui faire découvrir ses erreurs pour l'aider à progresser dans son apprentissage.

La recherche didactique sur l'apprentissage de français comme langue étrangère montre que les enfants ont besoin de pratiquer des exercices oraux afin de décrire une action, un fait, cela leur permet de pratiquer la langue et mettre l'oral en situation contextualisée.

Il est important de savoir que l'oral est non seulement un moyen d'enseignement mais aussi est l'objet d'apprentissage.

Pour terminer notre propos, nous dirons que cette recherche nous a permis de mettre l'accent sur les activités utilisées en classe de français dans deux établissements public et privé, elle a mis l'accent sur l'importance du choix des activités, des supports et des méthodes adéquates pour un bon enseignement de l'oral en Algérie.

I. Analyse documentaire :

1. Présentation de l'activité

L'analyse documentaire est une opération intellectuelle et technique qui suppose des compétences de lecture. Elle consiste à prendre connaissance d'une information et à l'assimiler, cette dernière détermine la qualité d'une recherche d'informations en extrayant d'un support écrit tout son sens afin de le transmettre à qui en a le besoin. Pour ce qui est de la notre, nous allons analyser les activités orales du manuel scolaire de 3ap pour vérifier notre hypothèse qui concerne les programmes mis en places et leurs impacts sur les résultats scolaires obtenus.

2. Justification du choix des supports (manuels) :

Nous avons choisis Le manuel scolaire comme support à analyser pour vérifier la conformité des activités orales avec le programme scolaire car ce dernier est sensé être conçu en grande partie pour répondre aux besoins des acteurs principaux de l'apprentissage (des élèves, enseignants, parents).

3. Description et analyse des manuels utilisés dans les deux écoles :

Le manuel scolaire est un outil capital dans le processus d'enseignement/apprentissage du FLE, bien que l'enseignant reste l'élément central de l'action pédagogique et que la centration se fait sur l'apprenant, sans oublier la possibilité d'utiliser d'autres supports authentiques, ce dernier restera néanmoins un support incontournable pour l'enseignant mais aussi pour l'élève.

Le didacticien, J-P Cuq définit le manuel comme suit : "Ce terme renvoie à l'ouvrage didactique (livre) qui sert couramment de support à l'enseignement. Dans l'enseignement des langues vivantes, le manuel peut être pas accompagné d'un support audio (cassette ou cédé audio), audiovisuel (cassette vidéo) ou informatique (cédérom) à usage individuel ou collectif. Quand le livre de l'apprenant est accompagné d'un guide pour l'enseignant, d'un cahier d'activité, de cassette audiovisuel, ou d'autres supports, l'ensemble du matériel pédagogique ainsi constitué est généralement désigné par le terme de méthode, qui s'est diffusé à l'époque de la méthodologie audiovisuelle.

3.1. Le manuel utilisé à l'école Privée :

En plus du programme publique que la tutelle exige même dans les écoles privés afin d'assurer l'égalité des chances. Les écoles privés bénéficient en plus d'un programme extra scolaire grâce au temps consacré à l'apprentissage de cette langue est plus de 7h par

semaine c'est-à-dire 4 séance par semaine contrairement à l'école publique qui bénéficie de 1h30mn par semaine. En plus contrairement à l'école publique les apprenants de la 3ap sont dans leur quatrième année d'apprentissage de la langue ce qui peut paraître injuste à l'égard des élèves de l'école publique.

Le manuel des élèves de l'école privée est édité en 2018, Il est intitulé « graine de mot ». Ce dernier est composées de 197 pages et divisé en six modules chaque module explore un thème et travail un type d'écrit particulier ; il propose des activités d'apprentissage diversifiées qui sont conçues de façon décloisonnée afin de permettre à l'élève de construire progressivement son savoir en spiral.

Le premier module s'intitule « c'est la rentrée ! » et qui traite la thématique de la rentrée d'école, le deuxième module s'intitule « Au temps des châteaux forts », ce dernier traite le texte documentaire.

Le troisième module s'intitule « Chair de poule » et qui aborde la thématique des aventures effrayantes. Après viens le quatrième module sous le nom de enfants d'ici et d'ailleurs, dans ce module les apprenants vont traiter la thématique du portait afin de présenter un personnage de leur choix

En ce qui concerne le cinquième module intitulé « A table ! », ce dernier traite la thématique de la recette de cuisine où les apprenant seront capable à la fin de ce module de réussir une recette de cuisine avec leur enseignant(e). Pour terminer le sixième module intitulé « En direct de mes vacances » et qui traite la thématique des vacances, dans ce module les apprenants devrons rédiger une lettre de vacances.

En ce qui concerne les activités orales, le programme vise un enseignement axé sur l'oral, ce dernier s'appuie sur des situations d'expression orale pour encourager le passage à l'écrit.

Ces activités orales proposent des structures et du vocabulaire en lien avec le thème du module et le type d'écrit étudié, dans le passage de l'oral à l'écrit à partir de deux grandes images par module, la compréhension orale d'un document sonore, la mémorisation et la restitution orale de textes poétiques.

3.2. Le manuel utilisé à l'école publique :

Selon le guide, le manuel de la troisième année du primaire est conçu et produit à partir d'une démarche didactique qui relève de l'enseignement/apprentissage du FLE. Il s'adresse à tous les élèves algériens dans les différentes régions du pays. Pour ces

apprenants c'est leur première année d'apprentissage de la langue française, autrement dit une phase d'initiation décisive qui doit être à la fois progressive et motivante.

Ce manuel est composé de 111 pages et divisé en quatre parties sous forme de projets, qui sont illustrés avec des images ou bien des instructions qui se réfèrent à des documents authentiques que l'enseignant doit s'en procurer. Chaque projet est composé de séquence qui débute avec une mini situation de communication qui représente selon le thème de l'espace environnemental de proximité et Les différentes salutations en fonction de la personne à qui on s'adresse et le contexte situationnel.

Le projet 1 est réparti en trois séquences et s'intitule « j'aime l'école » ou les apprenants seront amenés à la fin du projet de réaliser une carte d'identification qui contient le premier graphème de leurs prénom tous en reproduisant les actes de paroles acquis (Saluer/prendre congé)

Le projet 2 est réparti en trois séquences et s'intitule « Nous sommes une famille ». A la fin de ce projet les apprenants devront réaliser un arbre généalogique pour présenter les membres de leurs famille en s'assurant de reproduire les actes de paroles acquis. (Présenter/ se présenter)

Le projet 3 est réparti en trois séquences et s'intitule « A la ferme », dans ce projet les apprenants devront à la fin de ce projet réaliser un petit poster de leurs animaux préférés.

Le projet 4 est réparti en trois séquences et s'intitule « A la campagne » ou les apprenants seront amenés à décrire ce qu'ils ont vu dans la campagne.

Ces séquences sont organisées sous forme de rubriques, elles se focalisent sur la compétence de communication écrite et orale, en prenant les deux aspects de chaque compétence, c'est-à-dire la compréhension et la production écrite ou orale.

En plus des manuels scolaires les élèves bénéficient aussi d'un cahier d'activité tandis que l'enseignant à un guide d'accompagnement pour lui faciliter la tâche.

Selon la répartition de la tutelle, Chaque séquence est répartie en six séances subdivisées en trois semaines, en outre les apprenants sont en contact avec la langue que deux fois par semaine seulement, ces deux séances durent environ 45mn et se composent de deux activités, en d'autre terme une activité ne dure qu'environ une vingtaine (20mn-25mn) de minutes seulement y compris la compréhension et l'expression orale.

- les six séances que nous avons mentionnées si dessus sont réparties de la manière suivante :

Tableau n°1 : La répartition des séances :

	<u>1^{er} semaine</u>	<u>2^{ème} semaine</u>	<u>3^{ème} semaine</u>
<u>1^{er} jour</u> <u>45mn</u>	Compréhension oral (20mn) Etude de deux phonèmes (25mn)	Lecture systématique (20mn) Etude de deux phonèmes (25mn)	Lecture /lecture synthèse (25mn) Comptine (20mn)
<u>2^{ème} jour</u> <u>45mn</u>	Oral production (20mn) Ecriture maj/min (25mn)	Ecriture maj/min (20mn) Lecture combinatoire (25mn)	Copie/dictée (20mn) Evaluation/Remédiation (25mn)

Tableau 1: la répartition des séances

4. Analyse des séances de compréhension et d'expression orale du manuel scolaire :

Après avoir effectué une description détaillée du manuel scolaire nous allons effectuer l'analyse du manuel scolaire de 3ap selon les critères suivants que nous avons estimé être importants pour répondre à notre problématique les conditions qui favorisent l'acquisition du français oral chez les élèves du primaire :

D'abord les supports, ce sont un ensemble d'outils qui permettent à l'enseignant de faciliter la transmission des savoirs, dans notre cas l'enseignant fait recours à un support audio selon un thème « *on appelle document audio visuel tout support dont au moins une partie est constituée par la fixation d'une séquence de son ou d'une séquence d'image fixe ou animée sonorisées ou non...* ». ³⁶(PELPEL Patrice, *Se former pour enseigner*, 3ème édition, Dunod, Paris, 2005, p. 267)

Ensuite comme objectifs oraux , on trouve dans le profil de sortie que l'apprenant devras comprendre et produire de court énoncé selon les actes de paroles proposés dans le programme scolaire.

³⁶ PELPEL Patrice, *Se former pour enseigner*, 3ème édition, Dunod, Paris, 2005, p. 267.

En ce qui concerne les activités orales, elles viennent sous forme de deux activités de base qui sont la compréhension et l'expression qui sont toujours en corrélation qui répond aux objectifs de l'enseignement/apprentissage de l'oral en FLE selon une approche communicative

Enfin pour terminer le choix de la méthode d'enseignement de l'oral est cruciale pour la réalisation d'une bonne communication car elle dépend de l'enseignant qui doit être conscient de ses choix pour améliorer le niveau de ses apprenants selon l'objectif et le type d'activité.

Projet 1 : j'aime l'école

-Dans ce projet les apprenants seront amenés à réaliser les actes de parole suivant selon chaque séquence : d'abord apprendre à saluer et à prendre congé, les mots de salutation en fonction de la personne à qu'ils s'adressent (un/une camarade, Madame, Monsieur), en faisant les gestes et en utilisant les structures correspondant à chaque partie du dialogue.

Ensuite apprendre présenter/ se présenter à quelqu'un en employant les présentatifs assimilés : c'est, voici...

Enfin exprimer des sentiments de préférence grâce aux structures : être+ prénom, être+ma/mon camarade, s'appeler, aimer/ adorer + nom/ + verbe, les noms des couleurs...

A la fin de chaque séance les apprenants devront rejouer les saynètes avec leurs camarades dans le but d'intérioriser les structures des actes de paroles de chaque séquence. Nous soulignons ici que l'enseignant doit impérativement tenir en compte le niveau réel de son public et de la nature de la région où il enseigne ainsi que leur tranche d'âge.

Tableau n°2 : Séquence1 : Bonjour ! Au revoir

Séance	Support	Thème	objectif	Type d'activité	Méthode
Compréhension orale	-Support Audio (1) -image (4)	La rentrée scolaire	-Apprendre saluer/prendre congé -identifier les actes de parole -mémoriser et répéter le	-Ecoute puis dit les mots de salutation -Ecoute et répéter le dialogue	Audio-visuel (SGAV) -Répétitif

			lexique relatif aux actes de parole	avec tes camarades	
Expression oral	Support audio (1) -images Saynète (5)	La rentrée scolaire.	-Reproduire et Réinvestir les énoncés de façon intelligible -Enrichir l'expression des élèves	Regarde les dessins avec ton/ta camarade, dis les mots de salutation -Regarde les dessins puis dis tu salues tes camarades -Ecoute puis dis les objets que tu trouves en classe	- Audio-visuel (SGAV) - communicatif -Répétitif

Tableau 2: séquence 1 : bonjour ! au revoir

Tableau n°3 :Séquence2 : je m'appelle Nadir

Séance	Support	Thème	objectif	Type d'activité	Méthode
Compréhension orale	- Support audio -images (3)	- L'école	-Apprendre à se présenter/présenter. -identifier les actes de parole. -Mémoriser et répéter le lexique relatif aux actes de parole	-Observe l'image 1-2-3 puis dit ce que tu vois -écoute et répète les dialogues puis associe chaque audio à une image.	Audio-visuel (SGAV) -Répétitif
Expression oral	-Images Saynète (5)	-l'école	-Reproduire et Réinvestir les énoncés de façon intelligible -Enrichir l'expression des élèves	-Dis la présentation de : Nadia-Dalila-Tarik -Présente toi puis présente tes amis Ecoute et	--Répétitive. - communicative -imitative. (jeux de rôle)

				répète les noms des couleurs.	
--	--	--	--	-------------------------------	--

Tableau 3: séquence: je m'appelle Nadir

Tableau n°4: Séquence 3 : j'aime l'école

Séance	Support	Thème	objectif	Type d'activité	Méthode
Compréhension orale	-Support audio -images (3)	-la classe	-Exprimer ses sentiments -identifier les actes de parole.	-Ecouter, puis dis ce que Rima et Ali aiment faire à l'école -Ecoute et répète le dialogue de la vidéo avec tes camarades	-Audio-visuel (SGAV) -répétitive.
Expression oral	-Support Audio -image (5)	-la classe	- Mémoriser et répéter le lexique pour exprimer ses sentiments -Reproduire des modèles linguistiques retenus.	-Regarde les dessins, puis dis la phrase complète avec les mots suivant : Ecole-sport-dessin -Avec ton/ta camarade montre l'image, tu dis la phrase avec : j'aime, j'adore. -Formulation de phrases personnelles pour exprimer ses sentiments	-Répétitive. - communicatif -imitative. (jeux de rôle)

Tableau 4: séquence: j'aime l'école

Projet 2 : En famille

Dans ce projet intitulé « En famille » les apprenants seront amenés à réaliser les actes de parole suivant selon chaque séquence : d'abord en présentons les membres de leurs familles, ensuite en apprenant comment demander un objet ou bien poser une question, en fin pour demander l'âge de leurs camarades ou dire leurs âge.

Tableau n°5 : Séquence1 : Nous sommes une famille.

Séance	Support	Thème	objectif	Type d'activité	Méthode
Compréhension orale	-Support audio -Image du manuel (2)	-La famille	-identifier les membres de la famille. -Identifier les actes de parole.	-Ecouter et identifie les membres de la famille de Lamine -Ecoute et repère le dialogue avec tes camarades.	-Audio-visuel (SGAV) -répétitive.
Expression oral	-Support Audio -image(4)	-La famille	- Mémoriser et répéter le lexique pour apprendre à présenter les membres de la famille. -Reproduire et Réinvestir les énoncés de façon intelligible	Présente les membres de la famille de Mounir présents dans le dessin -Regarde le dessin et dis ce qu'il y a dans la chambre de Mounir. -Décris a ton camarade ce qu'il y a dans ta chambre	-Répétitive. - communicatif -imitative. (jeux de rôle

Tableau 5: Séquence1 : Nous sommes une famille.

Tableau n°6 Séquence2 : Qu'est ce que tu veux manger ?

Séance	Support	Thème	objectif	Type d'activité	Méthode
Compréhension orale	-Support audio -Image du	-La nourriture.	-Identifier les actes de parole.	-Ecouter et identifier se qu'il faut	-Audio-visuel (SGAV)

	manuel (3)		- découvrir les noms des aliments.	manger pour bien grandir -Ecoute et répète le dialogue avec tes camarades	-répétitive.
Expression oral	-image -jouer la saynète. (5)	-La nourriture.	-Nommer quelques aliments. -Exprimer un goût où une préférence alimentaire	- ton/ta camarade pose la question : qu'est ce que tu veux manger et tu lui réponds selon les images -Réemployer les structures reprise dans d'autres situations pour présenter les membres de leurs familles. -Formulation de phrases personnelles pour présenter les membres de la famille. -Formulation de phrases personnelles pour parler de nos plats préférés	-Répétitive. - communicative -imitative. (jeux de rôle

Tableau 6: Séquence2 : Qu'est ce que tu veux manger ?

Tableau n°7 :Séquence3 : Tu as quel âge ?

Séance	Support	Thème	objectif	Type d'activité	Méthode
--------	---------	-------	----------	--------------------	---------

Compréhension orale	-Support Audio -image (4)	-la famille	-Dire son âge et demander celui des autres. -Identifier les actes de parole.	-Ecoute puis dis qui fête son anniversaire. Ecoute et répète le dialogue avec tes camarades	-Audio-visuel (SGAV) -répétitive.
Expression oral	-images -saynète (5)	-la famille	-demander l'âge de ses camarades et dire. -interagir avec ses camarades.	Ecoute et répète les chiffres. Dis avec tes camarades l'âge des enfants compte avec les doigts	-Répétitive. - communicatif -imitative. (jeux de rôle

Tableau 7: Séquence3 : Tu as quel âge ?

Projet3 : Tu connais les animaux

Dans ce projet intitulé « Tu connais les animaux » les apprenants seront amenés à réaliser les actes de parole suivant selon chaque séquence. D'abord en découvrons les différents animaux qui vivent dans la ferme, ensuite ce dernier va apprendre à nommer les saisons ainsi que les animaux de compagnie, pour terminer l'apprenant va apprendre à dire ce qu'il fait ainsi que la date du jour.

Tableau n°8 :Séquence1 : A la ferme

Séance	Support	Thème	objectif	Type d'activité	Méthode
Compréhension orale	-Support Audio -image (2)	-Les animaux de la ferme	-Découvrir et nommer les animaux de la ferme. -Identifier les actes de parole.	-Observe les images des animaux -Ecoute le dialogue puis montre et dis les noms des animaux de la ferme ensuite associe les avec les images.	- Audio-visuel (SGAV) -répétitive

				-Ecoute et répète le dialogue avec tes camarades	
Expression oral	-images -saynète (4)	-les animaux de la ferme.	- Mémoriser et répéter le lexique relative à la ferme et de ses animaux. -Reproduire et Réinvestir les énoncés de façon intelligible Pour présenter les animaux de la ferme.	-Ecoute et répète les mois de l'année. -Avec tes camarades, classe les mois en ordre. -dis le mois qui correspond à la phrase.	-Répétitive. - communicatif -imitative. (jeux de rôle)

Tableau 8: Séquence1 : A la ferme

Tableau n°9 :Séquence2 :Où est mon chien ?

Séance	Support	Thème	objectif	Type d'activité	Méthode
Compréhension orale	-Support Audio -image (2)	-Les animaux de compagnie.	-Découvrir et nommer les animaux de compagnie -Identifier les actes de parole.	-Ecoute puis dis pourquoi Chafik pleure. -Ecoute et répète le dialogue de Chafik et sa maman.	Audio-visuel (SGAV) -Répétitif
Expression oral	- images -saynète (5)	-Les animaux de compagnie.	- Mémoriser et répéter le lexique relative à la ferme et de ses animaux de compagnie -Reproduire et Réinvestir les énoncés de façon intelligible Pour	-Ecoute et répète les saisons de l'année -Avec ton/ta camarade montre l'image et dis le nom de la saison. -Regarde les dessins et lit	-Répétitive. - communicatif -imitative. (jeux de rôle)

			présenter son propre animal de compagnie	à haute voix.	
--	--	--	--	---------------	--

Tableau 9: Séquence2 :Où est mon chien ?

Tableau n°10 :Séquence3 :Qu'est ce que tu fais ?

Séance	Support	Thème	objectif	Type d'activité	Méthode
Compréhension orale	-Support Audio -image (4)	-La maison.	-Dire ce qu'on fait. -Identifier les actes de parole.	-Ecoute puis montre sur les dessins pour dire ce que font Chafik et Louisa	Audio-visuel (SGAV) -Répétitif)
Expression oral	-Images. -saynète.(5)	-La maison.	- Mémoriser et répéter le lexique relatif aux activités à faire dans la maison. -Reproduire et Réinvestir les énoncés de façon intelligible	-Ecoute et répète les jours de la semaine -Dis la date qui correspond à la phrase. -formulation de phrases qui contiennent des dates	-Répétitive. - communicatif -imitative. (jeux de rôle

Tableau 10: Séquence3 :Qu'est ce que tu fais ?

Projet 4 : Nous allons à la campagne.

Dans ce projet intitulé « Tu connais les animaux » les apprenants seront amenés à réaliser les actes de parole suivant selon chaque séquence. D'abord dans la séquence 1 intitulée « je vais à la campagne » l'apprenant sera capable de demander et dire l'heure, en ce qui concerne la séquence 2 « Nous planterons un arbre », l'apprenant apprendra à célébrer la journée de l'arbre, en fin

Tableau n°11 : Séquence1 :

Séance	Support	Thème	objectif	Type d'activité	Méthode
Compréhension orale	-Support Audio -image (3)	-la campagne	-Apprendre à demander et dire l'heure.	-Observe les images attentivement puis décris ce	- Audio-visuel (SGAV)

			<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les actes de parole. 	<p>que tu vois</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ecoute puis réponds, à quelle heure la famille part à la campagne, avec quel moyen de transport ? -Ecoute et répète le dialogue avec tes camarades 	-Répétitif
Expression oral	-Images. -saynète. (8)	-la campagne	<ul style="list-style-type: none"> - Mémoriser et répéter le lexique relatif pour demander et dire l'heure. -Reproduire et Réinvestir les énoncés de façon intelligible 	<ul style="list-style-type: none"> -Montrer sur l'horloge, l'heure de départ des enfants -Dis la phrase qui correspond à son image -Avec ton/ta camarade regarde l'image puis dis le mot qui convient -formulation de phrases personnelles pour dire et demander l'heure. 	<ul style="list-style-type: none"> -Répétitive. - communicative -imitative. (jeux de rôle

Tableau 11: Séquence1 :

Tableau n°12 :Séquence 2 :Nous planterons un arbre.

Séance	Support	Thème	objectif	Type d'activité	Méthode
Compréhension orale	- Support Audio -image (4)	-la journée de l'arbre	- Apprendre comment célébrer la journée de	Ecoute attentivement puis dis la date de la journée de	Audio-visuel (SGAV)

			l'arbre -Identifier les actes de parole.	l'arbre -Repérer l'activité à faire pour célébrer la journée de l'arbre. -Ecoute et répète le dialogue de la maitresse et de ses élèves	-Répétitif
Expression oral	- Images (5)	- l'environnement .	- Mémoriser et répéter le lexique relatif à la célébration de la journée de l'arbre. - Reproduire et Réinvestir les énoncés de façon intelligible	-Réemployer les structures reprise dans d'autres situations. -tu lis puis tu dis le chiffre avec les doigts -Tu fais un dessin de fruits qui correspond au chiffre.	-Répétitive. - communicative -imitative. (jeux de rôle)

Tableau 12: Séquence 2 : Nous planterons un arbre.

Tableau n°13 :Séquence 3 : quelle belle journée à la ferme ! :

Séance	Support	Thème	objectif	Type d'activité	Méthode
Compréhension orale	-Support Audio -image (2)	-la ferme	-Nommer les arbres fruitiers et les fruits. -Identifier les actes de parole.	-Ecoute puis dis ce que font les maçons sur le dessin 1 -Ecoute et répète les dialogues avec tes camarades.	Audio-visuel (SGAV) -Répétitif
Expression oral	-Images(10)	-la	-	-Ecoute puis	-Répétitive.

	-saynète.	compagne	Mémoriser et répéter le lexique relatif au thème. -Reproduire et Réinvestir les énoncés de façon intelligible	dis avec ton camarade le dialogue -Associe chaque fruit à son arbre -formulation de phrases personnelles pour Demander un fruit	- communicatif -imitative. (jeux de rôle
--	-----------	----------	--	---	---

Tableau 13: Séquence 3 : quelle belle journée à la ferme !

5. Analyse des résultats :

5.1. Les activités orales du manuel :

Nous avons remarqué qu'il y'avait un total de 60 activités orales dans le manuel de 3ap, avec 24 activités or 40% seulement pour la compréhension orale contre 36 activités qui égale les 60% pour l'expression orale, en plus chaque séance exige l'utilisation de deux compétences au moins (mémorisation, communication, répétition...) pour faire une de ces activités

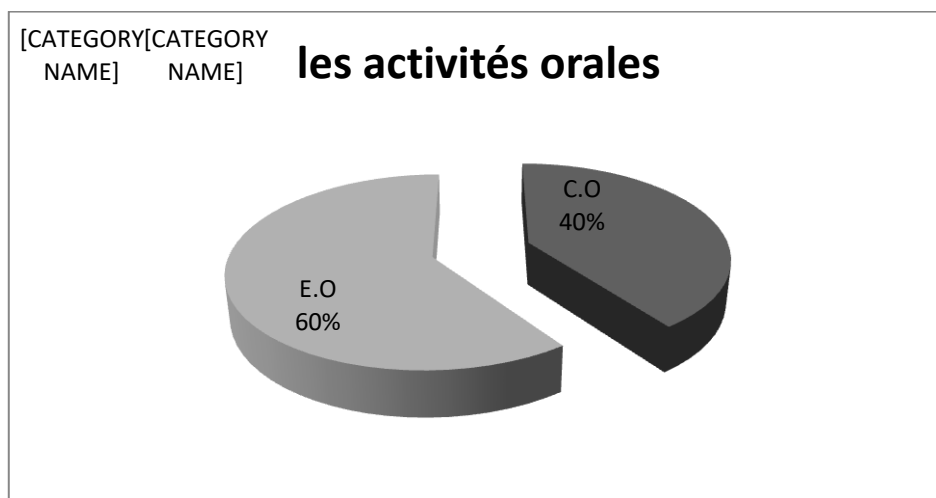


Figure 12: les activités orales

5.2. Les supports oraux :

Nous avons constaté qu'il existait 105 supports entre images et vidéos, c'est dernier sont répartis entre 47 supports pour l'activité de la compréhension orale or 44,77% et 58 supports d'expression orale ce qui fait 55.23%

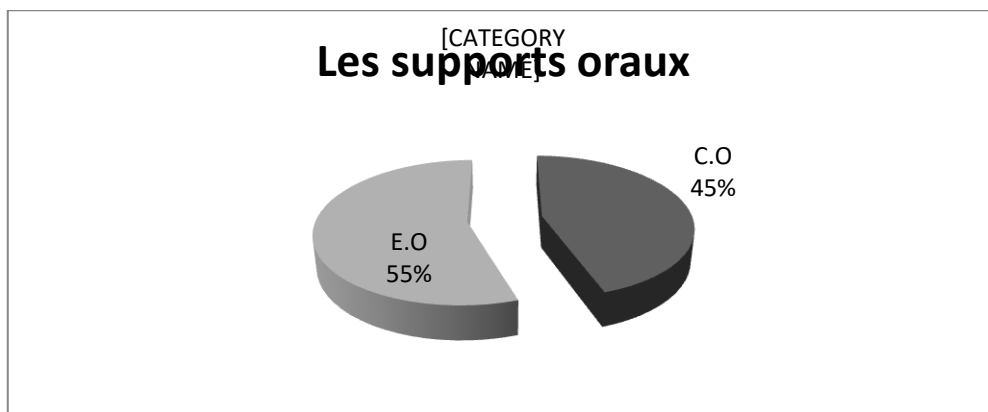


Figure 13: les supports oraux

5.3. Les objectifs oraux :

Selon le tableau ci-dessus, nous avons constaté qu'il y'avais 52 objectifs oraux à atteindre, ces objectifs sont répartis entre la compréhension orale avec 24 activités soit 45.29% avec et l'expression orale avec 29 activités soit 54.71% selon les actes de parole et les thèmes de chaque projet.

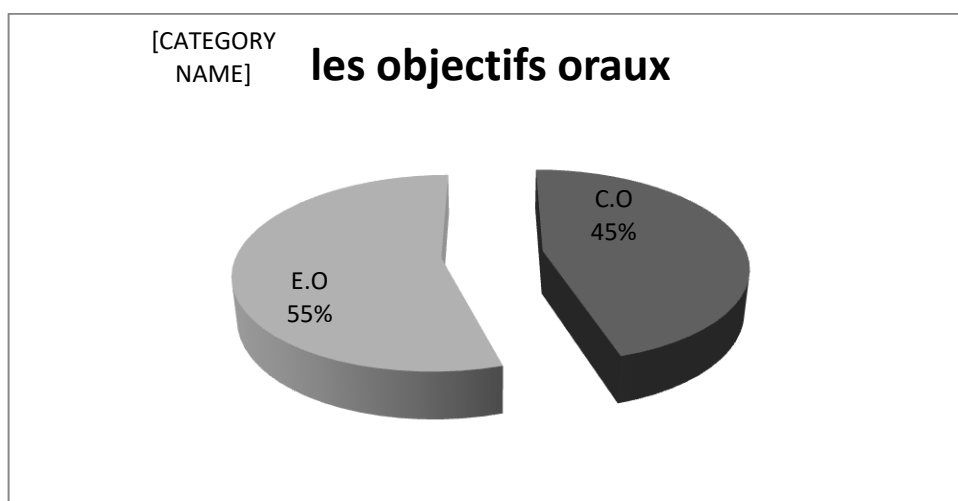


Figure 14: les objectifs oraux

5.4. Les actes de paroles :

Nous avons pu remarquer que les objectifs oraux sont liés étroitement aux actes de paroles qui sont 12 au total (un acte de parole pour chaque séquence) et qui sont prédéfinis dans le manuel.

6. Les méthodes d'enseignement orale :

6.1. La compréhension orale : Nous avons mentionné précédemment qu'il y'avait une totalité de 60 activités orales, Chacune de ces activités nécessite une méthode propre à elle (SGAV, mémorisation répétition...). En effet nous avons trouvé que dans les 24 activités de compréhension orale 50% des activités nécessitent l'emploi de la méthode

audio visuel (SGAV), l'autre moitié des activités du manuel nécessite la répétition d'énoncé.

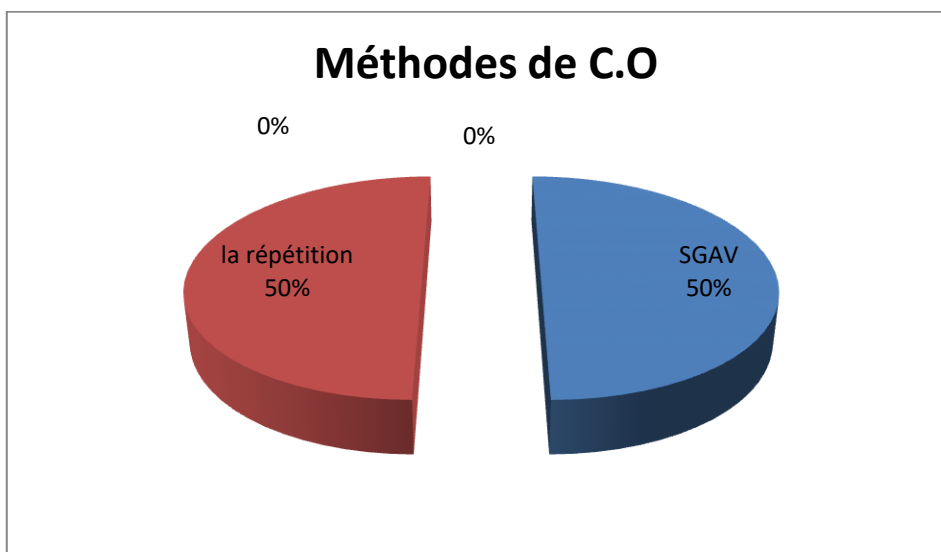


Figure 15: méthodes de C.O

6.2.L'expression orale : de sa part les 36 activités de l'expression orale se font en grande partie selon 3 méthodes (imitative, communicative, répétitive) selon les types d'activités. La méthode répétitive est la méthode la plus utilisée avec 16 activités soit 45% des activités, la méthode imitative vient juste après dans le classement, cette dernière comprend 13 activités soit 34% des activités du manuel scolaire, enfin la méthode communicative qui est la moins exploitée avec 7 activités soit 20% seulement du total des activités du manuel scolaire.

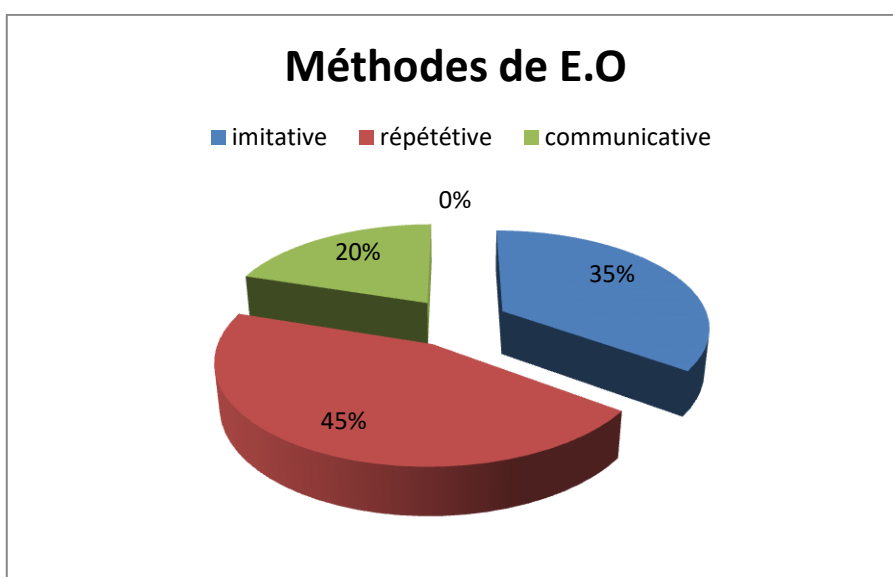


Figure 16: Méthodes de E.O

7. Commentaire des données obtenues :

Après avoir analysé le manuel scolaire de la 3ap à base de critères que nous avons déjà mentionnés ci-dessus, nous sommes arrivées au résultat suivant que nous allons essayer de résumer de la manière suivante :

D'abord les thèmes, chaque projet à un thème précis et des sous thèmes selon la séquence, ces derniers sont abordables selon la tranche d'âge de nos apprenons, les thèmes choisis s'adressent à tous les élèves dans les différentes régions du pays et véhiculent des valeurs importantes comme l'islam, la citoyenneté.

En ce qui concerne les supports utilisés dans les séances de la compréhension de l'oral et ceux de l'expression orale, audio-visuel soient-ils ou bien images, nous pensons qu'ils sont très pertinents et en relations avec le thème des projets abordés dans le programmes et répondent aux besoins qu'ils améliorent, rend plus efficace, démultiplie la transmission des messages, favorise la discussion et la réflexion, de façon attractive et interactive, ces derniers sont en relation avec les thèmes des projets abordés dans le programme et répondent aux besoins réels des apprenants

Par ailleurs, nous avons remarqué un dysfonctionnement résidant au niveau des activités orales et de leurs supports par rapport aux temps consacrés à la séance de la compréhension et de l'expression orale. Effectivement la tutelle n'a consacré que 20mn pour chaque séance, alors que ce type d'activité nécessite une analyse profonde d'images, plusieurs écoutes et des répétitions d'énoncés de la part de tous les élèves choses que nous ne trouvons pas applicable en classe. En outre, nous rappelons que selon le guide d'enseignement au primaire que la compétence globale au terme de la 3ap exige, qu'à partir de supports sonores et visuels ,l'élève sera capable de comprendre et produire à l'oral des énoncés mettant en œuvre les actes de paroles étudiés. Or l'oral et ses activités devraient prendre plus de temps ou du moins un temps convenable. De plus nous avons remarqué qu'il y'avais 15% orales qui n'ont aucune relations ni avec les objectifs des séances ni avec le thème du projet :

- Dans Le projet 2, séquence 1 intitulé « nous sommes une famille », l'apprenant est censé identifier et dire les noms des membres de ça famille ainsi

que de les présenter à ses camarades, cependant dans le manuel 2/3 des activités de l'expression orale traitent des meubles qui sont dans la chambre des apprenants.

- le projet 3 intitulé « tu connais les animaux » aborde comme thème « les différents types d'animaux » que l'apprenant pourrait trouver dans le milieu où il habite.

En revanche, nous avons remarqué que les objectifs oraux étaient en grandes parties respectés, ils se résument en la production d'énoncés à l'oral dans toute situation communicative selon le thème du projet. Les difficultés rencontrées dans les activités ne sont pas insurmontables, mais il s'agit d'une compétence qu'il faut travailler avec rigueur, et qui exige de surmonter des problèmes liés à la prononciation, au rythme, à l'intonation et notamment à la mémoire.

Enfin, en ce qui concerne les méthodes adoptées, dans une séance de compréhension nous avons remarqué que l'enseignant utilise plusieurs méthodes selon les activités proposées dans le manuel scolaire, effectivement l'enseignant utilise la méthode audiovisuelle (SGAV) pour installer la compréhension puis passe à la méthode répétitive ou bien communicative selon l'activité proposée pour vérifier l'assimilation du sens, Il est à noter que la méthode la plus utilisée dans la séance d'expression orale est en grande partie la méthode répétitive à cause de l'âge des apprenants et de leur vocabulaire limité.. Cependant, il existe d'autres activités qui nécessitent la mise en œuvre de la méthode communicative à cause des jeux de rôles qu'elle contient.

8. Synthèse

À travers ce volet, nous avons essayé de faire une description aussi fidèle que possible ainsi qu'une analyse du manuel de 3ap. Nous avons procédé à la description du manuel pour décortiquer les activités relatives aux séances de compréhension et d'expression orale afin de vérifier la conformité du programme scolaire avec les activités orales du manuel dans une école publique et privé et ce dans le but de répondre à notre problématique rappel de la problématique.

Par ailleurs, Nous avons tenté, à travers l'exploitation d'une grille d'évaluation qui se base sur des critères précis et réels, de mettre en exergue les écarts qui existent entre ce qui est étalé dans le manuel et ce qui est appelé à être concrétisé par les programmes officiels.

Nous soulignons aussi que les séances de compréhension et expression orale ne respectent pas à l'esprit du programme et ne traduit en aucun cas ses lignes directrices qui mènent vers un enseignement/apprentissage efficace et rentable. Ces directives ont clairement mis l'accent sur l'importance de l'oral dans la première année de français, chose qui ne se reflète pas dans les conditions de sa réalisation à savoir le manuel et l'horaire consacré.

-En ce qui concerne les méthodes adoptées, nous pensons que certaines d'entre elles comme la mémorisation ne travaille pas la compétence communicative. C'est pourquoi nous nous permettons d'attirer l'attention de la tutelle afin qu'elle prenne en considération la notion de conformité des programmes avec le manuel en apportant les modifications nécessaires à l'actuel manuel mais aussi installer de nouvelles réformes au programme scolaire de manière général pour mieux répondre aux besoins des apprenants et aux attentes de leurs enseignants.

Pour terminer notre propos, nous dirons que bien que les activités orales utilisées en classe de 3ap dans les écoles étatiques et privés soient les mêmes³⁷, nous ne trouverons pas les mêmes résultats car ces derniers ne disposent pas des mêmes conditions de réalisation.

³⁷Puisque la dernière instruction du ministère de l'Education nationale relative à l'interdiction absolue d'enseigner le double programme (Français et algérien) et se limitant uniquement au programme algérien.

Conclusion de la partie pratique :

Notre enquête est menée sur l'enseignement de l'oral au sein des établissements étatiques et privés, En effet, la mise en place de cet acte d'enseignement/ apprentissage de l'oral au primaire des obstacles vis-à-vis des enseignants et même à l'égard des apprenants. En effet les différentes démarches explorées lors de l'enseignement de l'oral, l'utilisation des supports adéquats et la nécessité de formation dans ce domaine, le volume horaire, et les démarches adaptées à l'oral sont des facteurs qui aident à promouvoir l'enseignement/ apprentissage de l'oral lorsqu'ils sont très bien exploités. Et à l'inverse, s'ils sont absents, ils entravent l'activité d'enseignement/ apprentissage.

Ainsi, l'analyse du manuel de 03AP, nous a permis de constater que ce dernier est un support didactique incontournable dans les classes. Il est l'outil de base pour l'enseignement du français et il représente une véritable béquille sur laquelle s'appuie l'enseignante dans son activité quotidienne.

En conclusion il apparaît clairement que l'école privée a un avantage par rapport à l'école étatique en matière d'enseignement du FLE en ce qui concerne l'environnement, le matériel pédagogique, compte tenu également des moyens mis à leur disposition : Ces facteurs contribuent à la motivation et la réussite de l'apprenant.

Conclusion générale :

Pour ne pas dire que la preuve est loin d'être concluante, ce travail de recherche nous a conduits en premier lieu à répondre à la problématique énoncée au départ et que nous rappelons ci- dessous :

Dans quelle (s) mesure (s) l'enseignement/ apprentissage précoce du FLE peut-il contribuer dans le développement voire l'acquisition d'une compétence communicative orale chez les apprenants du primaire ? Autrement dit; Quelles sont les conditions qui favorisent l'acquisition du français oral chez les élèves du primaire?

Après avoir mis en évidence les différentes théories sur l'acquisition du l'oral chez l'élève du primaire et sur la question de l'âge pour l'apprentissage des langues étrangères, nous avons également opté pour la présentation des différents concepts et notions convoqués dans notre recherche puis rendus opérationnels sur le terrain.

Ensuite, nous avons dressé un bilan sur l'enseignement de l'oral aux établissements étatiques, puis sur l'enseignement privé. Ces deux entités faisant partie du système éducatif algérien et qui génèrent énormément de prudence au sein des instances éducatives et politiques du pays.

Notre enquête nous a conduits à confirmer que la compétence orale est exploitée sous ses deux composantes, compréhension et production, ce après avoir réformé intégralement le système éducatif des écoles algériennes. Donc, l'enseignement de l'oral a fini par avoir sa place dans l'enseignement/apprentissage du FLE, d'autant plus avec l'application des principes de l'approche communicative et l'approche par compétences avec: l'intégration des documents authentiques, le travail de groupe, la centration sur l'apprenant.

En revanche, Dans la plus part des écoles étatique comme celles où nous avons questionnés les enseignants se voient être confrontés à des contraintes qui affectent l'enseignement/ apprentissage de l'oral comme le matériel indispensable, le volume horaire, et les démarches méthodologiques.

Notre enquête nous a permis de confirmer nos hypothèses :

1. Les conditions d'apprentissage, la motivation sont des facteurs importants pour l'acquisition du FLE.
2. le programme mis en places impactent les résultats scolaires obtenus.

En effet, le nombre réduit d'élèves en classe, la maîtrise de la langue française, les ressources mises à la disposition des apprenants et des enseignants, mais aussi l'expérience de ces derniers, ont favorisé l'enseignement de l'oral et le développement des compétences orales des apprenants favorisant ainsi l'amélioration de leurs compétences langagières.

Par ailleurs il faut tâcher de trouver de bons moyens pour remédier aux contraintes qui bloquent la trajectoire de l'enseignement/ apprentissage des langues, en mettant l'accent à chaque fois sur oral, car une langue étrangère est censée normalement être apprise oralement et par écrit. La tutelle doit mettre à la disposition des enseignants, les moyens adéquats, doit augmenter le volume horaire attribué à la matière et surtout former les enseignants en question.

Nous avons démontré que l'enseignement de l'oral du FLE dans les établissements privés diffère de celui dans les établissements étatiques, que ça soit au niveau du développement des capacités cognitives ou au niveau des équipements et de la qualité des apprentissages. Ces conditions demeurent en faveur des élèves des établissements privées.

Pour terminer notre propos, nous dirons que cette recherche nous a permis de mettre l'accent sur les activités orales exploitées en classe de français dans deux établissements étatiques et privée en Algérie.

Référence :

Ouvrage :

1. Bidwell (1965) « L'école en tant qu'organisation formelle » p 124
2. Ch. Schweitzer. Enseignement de la langue allemande. Première année, Livre du maître, A. Colin, 1904, Avant propos, p.V
3. Chevrie-Muller, C., NarbonaLe, J. (2007). Langage de l'enfant : aspects normaux et pathologiques. Elsevier Masson, 2007
4. Clerc.M. , 1999, (Analyse de la compréhension de l'oral, revue de l'A.P.L.V, numéro 02, Paris, P. 36
5. Dolz. Joaquim, Scheuwly. Bernard, (1998/2002) « *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école* », Paris, ESF, p : 11.
6. Johan Huizinga, Homo Ludens, essai sur la fonction sociale du jeu, Gallimard, 1951 (1^{ère} Ed, 1938)
7. M. Garabédian, Perception et production dans la matière phonétique d'une langue, P.173, in Henri Boyer, Michèle Butzbach, Michèle Pandanx, « *Nouvelle introduction à la didactique du Français langue étrangère* », Éd. Corine Bouth-Odot, France, mai 2001, p.87.
8. Nicole de Grandmont, Pédagogie du jeu : Jouer pour apprendre, Ed Boeck université 1997. P 47- 48
9. P.B Kozman (Eduquer, enseigner, former et apprendre) Résonances n°88 Mars 2006 p.1.
10. PELPEL Patrice , Se former pour enseigner, 3^{ème} édition, Dunod, Paris, 2005, p. 267)
11. PERRESOUR et Durand (1996) Livre de l'enseignement en milieu scolaire
12. P. PERRENOUD. Dix nouvelles compétences pour enseigner. 1994 n°21 P28
13. Ray-Kaeser et C Dufour Les concepts théoriques et l'approche thérapeutique d'intégration sensorielle. Ray- ergOthérapies n°9 mars 2013.

Travaux universitaires :

1. Article 12 : L'enseignement est obligatoire pour toutes les filles et tous les garçons âgés de 6 ans (Loi d'orientation sur l'éducation nationale N08-04 du 23 janvier 2008)
2. L'article 20 de la loi d'orientation 2008.
3. Article 2 Loi d'orientation sur l'éducation nationale N08-04 du 23 janvier 2008)
4. BENAMAR Rabéa, « *Valorisation de l'oral dans les nouveaux programmes algériens de FLE au secondaire algérien : enjeux et perspectives* », 2013, thèse de doctorat, université de Tlemcen, 329p.

Sites électroniques :

1. [.https://apprendre.auf.org/wp-content/opera/16-BF-outils-formationen-opera/Ressources%20apprentissage/La%20p%C3%A9dagogique%20par%20objectif%20s.pdf](https://apprendre.auf.org/wp-content/opera/16-BF-outils-formationen-opera/Ressources%20apprentissage/La%20p%C3%A9dagogique%20par%20objectif%20s.pdf)
2. ¹<http://www.hakimabedouanikernane.com/2015/09/nouria-benghebrit-ministre-de-l-education-nationale-algerie.html>
3. ¹<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/enseignement-public/>
4. ¹<https://www.education.gov.dz/fr/systeme-educatif-algerien/>
5. ¹<http://e-biblio.univ-mosta.dz/bitstream/handle/123456789/12348/M%20.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
6. ¹<https://www.monde-diplomatique.fr/2016/08/BELKAID/56080>
7. ¹[https://www.lesoirdalgerie.com/periscoop/pression-au-niveau-des-ecoles-privées-71154\(PUBLIÉ 27-11-2021, 11:00\)](https://www.lesoirdalgerie.com/periscoop/pression-au-niveau-des-ecoles-privées-71154(PUBLIÉ%2027-11-2021,%2011:00))
8. ¹<https://www.elwatan.com/pages-hebdo/magazine/ecoles-privées-vs-ecoles-publiques-un-partout-balle-au-centre-13-09-2018> le 27/02/2022
9. ¹<https://alf.asso-web.com/62+enseigner-l-expression-orale.html> Mars 2022
10. ⁶<https://www.bienenseigner.com/travail-de-groupe-en-7>
11. ¹En ligne : <https://journals.openedition.org/aile/4549>
12. ¹http://cle.ens-lyon.fr/pluri_langues/langue/le-changement-linguistique/l-apprentissage-precoce-d-une-langue-etrangere le 12/11/2009
13. ¹ En ligne: <https://www.universalis.fr/encyclopedie/acquisition-du-langage/1-perspectives-theoriques-sur-l-acquisition-du-langage/> 01/2020

Dictionnaires de spécialité :

1. le dictionnaire de la langue française (1996) Selon DOLZ & SCHNEUWLY,
2. Dictionnaire d'analyse du discours, Seuil, Paris, 2002).Vanoye, Mouchon et Sarrazac (1981)
3. Jean-Pierre, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris ,CLE International, 2003, p.150.)
4. ROBERT Jean-Pierre , Dictionnaire pratique de didactique du français langue étrangère, Paris, Ophrys, 2008
5. Le dictionnaire pratique de didactique du FLE de J-P. Robert

LISTE DES ANNEXES :

Annexe 01 : Le questionnairePage 89

Annexe 02 : échantillon de questionnairePage92

Annexe 03 : Images des activités orales du manuel scolairePage 110

Annexes 01 : Le questionnaire

Réalité de l'acquisition du français oral dans les écoles privées : Enjeux et perspectives. Etude comparative entre une école étatique et une école privée.

➤ **Sexe :** F M

-Age

➤ **Expérience professionnelle :**

Moins de 05ans Plus de 05ans

Plus de 10ans Plus de 20ans

➤ **Situation professionnelle :** stagiaire contractuelle titulaire

I. Questions sur les représentations des enseignants

1-Comment trouvez-vous les activités orales travaillées en classe ?

A. Intéressantes B. Riches C. Peu intéressantes D.
Pauvres

2- Les parents de vos apprenants ont-ils un rôle dans le développement du niveau du français de leurs enfants

-OUI -NON

3- Si oui comment ?

a. Bibliothèque (moment de lecture) b. Devoir de maison c. Pratique de la langue
d. Cours de soutien

Autre :

4- Vos apprenants bénéficient-ils des excursions formatives (fermes pédagogique, musée etc.)

-OUI -NON

5- Cette question est destinée aux enseignants du privée uniquement : Pensez-vous que l'enseignement du double programme est bénéfique pour vous apprenants ?

Oui Non

Autre :

6- Pourquoi ?

.....

II- Questions sur la pratique de classe

1-Quelles sont les activités orales que vous avez l'habitude de travailler en classe ?

- A. Jeux de rôles
Pièces théâtrales
- B. Exposé oral
- C. Conversations
- D.

Autre :

2-Parmi ces supports, quels sont ceux avec lesquels vos apprenants participent mieux en classe ?

- A. Chansons B. Textes écrits C. Images D. Bande dessinée E. Documentaire
- F. Conversation

Autre :

3- Quel est le temps consacré à l'oral en classe par semaine ?

- A. 45 minutes
- B. 1heure

Autres :

4- Bénéficiez-vous d'une formation constante ? OUI NON

5- Si oui combien de fois :

- A. Chaque trimestre B. Une fois par ans C. Occasionnelle

AUTRE :

6- Votre établissement vous fournit-il le matériel nécessaire pour l'élaboration de vos séances de l'oral ?

OUI

NON

7-Combien d'heures ou de minute approximativement avez-vous consacré réellement aux activités orales dans une séquence pédagogique ?

- A.45m B. 1h30mn C.02h15mn -

Autre :

8- Si c'est moins de temps pourquoi ?

- A. Le manque de dispositif B. Le manque d'intérêt chez élèves C. L'écrit importe le plus

Autre :

9-Quel dispositif didactique (matériel) utilisez-vous pour enseigner l'oral ?

B. Audio B. Audiovisuel C. Data-show D. Texte oralisé - Autre :

.....

10-Comment adoptez-vous votre thème ou support pour une séance de l'oral ?

A. Imposé par la tutelle B. Adapté aux besoins C. De votre choix

Autre :

11-Quels sont les critères à respecter dans le choix d'un support dans une séance de l'oral (Compréhension ou production)

B. Authentique B. Conformité du support aux objectifs C.
Accessible

AUTRE :

12 Quelle démarche méthodologique adoptez-vous dans l'enseignement de l'oral? (vous pouvez choisir plusieurs réponses)

A. Approche communicative B. approche actionnelle C. approche par compétence
D. Méthodologie directe E. Méthodologie audiovisuelle F. Pédagogie de projet G.
Pédagogie d'intégration

AUTRE :

Annexe 02 : échantillon de questionnaire

Réalité de l'acquisition du français oral dans les écoles privées : Enjeux et perspectives.
Etude comparative entre une école étatique et une école privée.

- > Sexe : F M
- Age ... 34
- > Expérience professionnelle :
Moins de 05ans Plus de 05ans
Plus de 10ans Plus de 20ans
- > Situation professionnelle : stagiaire contractuelle titulaire

I. Questions sur les représentations des enseignants

- 1- Comment trouvez-vous les activités orales travaillées en classe ?
A. Intéressantes B. Riches C. Peu intéressantes D. Pauvres
- 2- Les parents de vos apprenants ont-ils un rôle dans le développement du niveau du français de leurs enfants
-OUI -NON
- 3- Si oui comment ?
a. Bibliothèque (moment de lecture) b. Devoir de maison c. Pratique de la langue d. Cours de soutien
Autre :
- 4- Vos apprenants bénéficient-ils des excursions formatives (fermes pédagogique, musée etc)
-OUI -NON
- 5- Cette question est destinée aux enseignants du privé uniquement : Pensez-vous que l'enseignement du double programme est bénéfique pour vos apprenants ?
Oui Non
Autre :
- 6- Pourquoi ?
.....

I- Questions sur la pratique de classe

- Quelles sont les activités orales que vous avez l'habitude de travailler en classe ?
A. Jeux de rôles B. Exposé oral C. Conversations D. Pièces théâtrales
Autre :
- Parmi ces supports, quels sont ceux avec lesquels vos apprenants participent mieux en classe ?
A. Chansons B. Textes écrits C. Images D. Bande dessinée E. Documentaire F. Conversation
Autre :

3- Quel est le temps consacré à l'oral en classe par semaine ?

A. 45 minutes

B. 1heure

Autres :

4- Bénéficiez-vous d'une formation constante ? OUI

NON

5- Si oui combien de fois :

A. Chaque trimestre

B. Une fois par ans

C. Occasionnelle

AUTRE :

6- Votre établissement vous fournit-il le matériel nécessaire pour l'élaboration de vos séances de l'oral ?

OUI

NON

7-Combien d'heures ou de minute approximativement avez-vous consacré réellement aux activités orales dans une séquence pédagogique ?

A.45m

B. 1h30mn

C.02h15mn

- Autre :

8- Si c'est moins de temps pourquoi ?

A.Le manque de dispositif

B. Le manque d'intérêt chez élèves

C. L'écrit importe le plus

Autre :

9-Quel dispositif didactique (matériel) utilisez-vous pour enseigner l'oral ?

A. Audio

B. Audiovisuel

C. Data- show

D. Texte oralisé

- Autre :

10- Comment adoptez-vous votre thème ou support pour une séance de l'oral ?

A. Imposé par la tutelle

B. Adapté aux besoins

C. De votre choix

Autre :

11-Quels sont les critères à respecter dans le choix d'un support dans une séance de l'oral (Compréhension ou production)

A. Authentique

B. Conformité du support aux objectifs

C. Accessible

AUTRE :

12 Quelle démarche méthodologique adoptez-vous dans l'enseignement de l'oral? (vous pouvez choisir plusieurs réponses)

A. Approche communicative

B. approche actionnelle

C. approche par compétence

D. Méthodologie directe

E. Méthodologie audiovisuelle

F. Pédagogie de projet

G. Pédagogie d'intégration

AUTRE :

**Réalité de l'acquisition du français oral dans les écoles privées : Enjeux et perspectives.
Etude comparative entre une école étatique et une école privée.**

- > Sexe : F M
 -Age 31
 > Expérience professionnelle :
 Moins de 05ans Plus de 05ans
 Plus de 10ans Plus de 20ans
 > Situation professionnelle : stagiaire contractuelle titulaire

I. Questions sur les représentations des enseignants

- 1-Comment trouvez-vous les activités orales travaillées en classe ?
 A. Intéressantes B. Riches C. Peu intéressantes D. Pauvres
- 2- Les parents de vos apprenants ont-ils un rôle dans le développement du niveau du français de leurs enfants
 -OUI -NON
- 3- Si oui comment ?
 a. Bibliothèque (moment de lecture) b. Devoir de maison c. Pratique de la langue d. Cours de soutien
 Autre :
- 4- Vos apprenants bénéficient-ils des excursions formatives (fermes pédagogique, musée etc)
 -OUI -NON
- 5- Cette question est destinée aux enseignants du privée uniquement : Pensez-vous que l'enseignement du double programme est bénéfique pour vous apprenants ?
 Oui Non
 Autre :
- 6- Pourquoi ?

II- Questions sur la pratique de classe

- Quelles sont les activités orales que vous avez l'habitude de travailler en classe ?
 A. Jeux de rôles B. Exposé oral C. Conversations D. Pièces théâtrales
 Autre :
- Parmi ces supports, quels sont ceux avec lesquels vos apprenants participent mieux en classe ?
 Chansons B. Textes écrits C. Images D. Bande dessinée E. Documentaire F. Conversation
 Autre :

- 3- Quel est le temps consacré à l'oral en classe par semaine ?
- A. 45 minutes B. 1heure Autres : 20m.....
- 4- Bénéficiez-vous d'une formation constante ? OUI NON
- 5- Si oui combien de fois :
- A. Chaque trimestre B. Une fois par ans C. Occasionnelle AUTRE :
- 6- Votre établissement vous fournit-il le matériel nécessaire pour l'élaboration de vos séances de l'oral ?
- OUI NON
- 7-Combien d'heures ou de minute approximativement avez-vous consacré réellement aux activités orales dans une séquence pédagogique ?
- A. 45m B. 1h30mn C. 02h15mn - Autre :
- 8- Si c'est moins de temps pourquoi ?
- A. Le manque de dispositif B. Le manque d'intérêt chez élèves C. L'écrit importe le plus
- Autre :
- 9- Quel dispositif didactique (matériel) utilisez-vous pour enseigner l'oral ?
- A. Audio B. Audiovisuel C. Data- show D. Texte oralisé - Autre :
- 10- Comment adoptez-vous votre thème ou support pour une séance de l'oral ?
- A. Imposé par la tutelle B. Adapté aux besoins C. De votre choix
- Autre :
- 11- Quels sont les critères à respecter dans le choix d'un support dans une séance de l'oral (Compréhension ou production)
- A. Authentique B. Conformité du support aux objectifs C. Accessible
- AUTRE : compréhensive.....
- 12 Quelle démarche méthodologique adoptez-vous dans l'enseignement de l'oral? (vous pouvez choisir plusieurs réponses)
- A. Approche communicative B. approche actionnelle C. approche par compétence D. Méthodologie directe
- E. Méthodologie audiovisuelle F. Pédagogie de projet G. Pédagogie d'intégration
- AUTRE :

3- Quel est le temps consacré à l'oral en classe par semaine ?

A. 45 minutes B. 1heure Autres :

4- Bénéficiez-vous d'une formation constante ? OUI NON

5- Si oui combien de fois :

A. Chaque trimestre B. Une fois par ans C. Occasionnelle AUTRE :

6- Votre établissement vous fournit-il le matériel nécessaire pour l'élaboration de vos séances de l'oral ?

OUI NON

7-Combien d'heures ou de minute approximativement avez-vous consacré réellement aux activités orales dans une séquence pédagogique ?

A.45m B. 1h30mn C.02h15mn - Autre :

8- Si c'est moins de temps pourquoi ?

A. Le manque de dispositif B. Le manque d'intérêt chez élèves C. L'écrit importe le plus

Autre :

9- Quel dispositif didactique (matériel) utilisez-vous pour enseigner l'oral ?

A. Audio B. Audiovisuel C. Data- show D. Texte oralisé - Autre :

10- Comment adoptez-vous votre thème ou support pour une séance de l'oral ?

A. Imposé par la tutelle B. Adapté aux besoins C. De votre choix

Autre :

11- Quels sont les critères à respecter dans le choix d'un support dans une séance de l'oral (Compréhension et production)

A. Authentique B. Conformité du support aux objectifs C. Accessible

AUTRE :

12 Quelle démarche méthodologique adoptez-vous dans l'enseignement de l'oral? (vous pouvez choisir plusieurs réponses)

A. Approche communicative B. approche actionnelle C. approche par compétence D. Méthodologie directe
E. Méthodologie audiovisuelle F. Pédagogie de projet G. Pédagogie d'intégration

AUTRE :

3- Quel est le temps consacré à l'oral en classe par semaine ?

A. 45 minutes

B. 1heure

Autres :

4- Bénéficiez-vous d'une formation constante ? OUI

NON

5- Si oui combien de fois :

A. Chaque trimestre

B. Une fois par ans

C. Occasionnelle

AUTRE :

6- Votre établissement vous fournit-il le matériel nécessaire pour l'élaboration de vos séances de l'oral ?

OUI

NON

7-Combien d'heures ou de minute approximativement avez-vous consacré réellement aux activités orales dans une séquence pédagogique ?

A. 45m

B. 1h30mn

C. 02h15mn

- Autre :

8- Si c'est moins de temps pourquoi ?

A. Le manque de dispositif

B. Le manque d'intérêt chez élèves

C. L'écrit importe le plus

Autre :

9- Quel dispositif didactique (matériel) utilisez-vous pour enseigner l'oral ?

A. Audio

B. Audiovisuel

C. Data- show

D. Texte oralisé

- Autre :

10- Comment adoptez-vous votre thème ou support pour une séance de l'oral ?

A. Imposé par la tutelle

B. Adapté aux besoins

C. De votre choix

Autre :

11- Quels sont les critères à respecter dans le choix d'un support dans une séance de l'oral (Compréhension ou production)

A. Authentique

B. Conformité du support aux objectifs

C. Accessible

AUTRE :

12 Quelle démarche méthodologique adoptez-vous dans l'enseignement de l'oral? (vous pouvez choisir plusieurs réponses)

A. Approche communicative

B. approche actionnelle

C. approche par compétence

D. Méthodologie directe

E. Méthodologie audiovisuelle

F. Pédagogie de projet

G. Pédagogie d'intégration

AUTRE :

Réalité de l'acquisition du français oral dans les écoles privées : Enjeux et perspectives.
Etude comparative entre une école étatique et une école privée.

- > Sexe : F M
-Age... 25.....
> Expérience professionnelle :
Moins de 05ans Plus de 05ans
Plus de 10ans Plus de 20ans
> Situation professionnelle : stagiaire contractuelle titulaire

I. Questions sur les représentations des enseignants

1-Comment trouvez-vous les activités orales travaillées en classe ?

- A. Intéressantes B. Riches C. Peu intéressantes D. Pauvres

2- Les parents de vos apprenants ont-ils un rôle dans le développement du niveau du français de leurs enfants

- OUI -NON

3- Si oui comment ?

- a. Bibliothèque (moment de lecture) b. Devoir de maison c. Pratique de la langue d. Cours de soutien

Autre :

4- Vos apprenants bénéficient-ils des excursions formatives (fermes pédagogique, musée etc)

- OUI -NON

5- Cette question est destinée aux enseignants du privé uniquement : Pensez-vous que l'enseignement du double programme est bénéfique pour vos apprenants ?

- Oui Non

Autre :

6- Pourquoi ?

.....

II- Questions sur la pratique de classe

1-Quelles sont les activités orales que vous avez l'habitude de travailler en classe ?

- A. Jeux de rôles B. Exposé oral C. Conversations D. Pièces théâtrales

Autre :

2-Parmi ces supports, quels sont ceux avec lesquels vos apprenants participent mieux en classe ?

- A. Chansons B. Textes écrits C. Images D. Bande dessinée E. Documentaire F. Conversation

Autre :

3- Quel est le temps consacré à l'oral en classe par semaine ?

- A. 45 minutes
- B. 1heure
- Autres :

4- Bénéficiez-vous d'une formation constante ? OUI NON

5- Si oui combien de fois :

- A. Chaque trimestre
- B. Une fois par ans
- C. Occasionnelle
- AUTRE :

6- Votre établissement vous fournit-il le matériel nécessaire pour l'élaboration de vos séances de l'oral ?

- OUI
- NON

7-Combien d'heures ou de minute approximativement avez-vous consacré réellement aux activités orales dans une séquence pédagogique ?

- A. 45m
- B. 1h30mn
- C. 02h15mn
- Autre :

8- Si c'est moins de temps pourquoi ?

- A. Le manque de dispositif
- B. Le manque d'intérêt chez élèves
- C. L'écrit importe le plus

Autre :

9- Quel dispositif didactique (matériel) utilisez-vous pour enseigner l'oral ?

- A. Audio
- B. Audiovisuel
- C. Data- show
- D. Texte oralisé
- Autre :

10- Comment adoptez-vous votre thème ou support pour une séance de l'oral ?

- A. Imposé par la tutelle
- B. Adapté aux besoins
- C. De votre choix

Autre :

11- Quels sont les critères à respecter dans le choix d'un support dans une séance de l'oral (Compréhension ou production)

- A. Authentique
- B. Conformité du support aux objectifs
- C. Accessible

Autre :

12- Quelle démarche méthodologique adoptez-vous dans l'enseignement de l'oral? (vous pouvez choisir plusieurs réponses)

- A. Approche communicative
- B. approche actionnelle
- C. approche par compétence
- D. Méthodologie directe
- E. Méthodologie audiovisuelle
- F. Pédagogie de projet
- G. Pédagogie d'intégration

Autre :

P,

Réalité de l'acquisition du français oral dans les écoles privées : Enjeux et perspectives.
Etude comparative entre une école étatique et une école privée.

- > Sexe : F M
-Age ... 23
- > Expérience professionnelle :
Moins de 05ans Plus de 05ans
Plus de 10ans Plus de 20ans
- > Situation professionnelle : stagiaire contractuelle titulaire

I. Questions sur les représentations des enseignants

- 1-Comment trouvez-vous les activités orales travaillées en classe ?
A. Intéressantes B. Riches C. Peu intéressantes D. Pauvres
- 2- Les parents de vos apprenants ont-ils un rôle dans le développement du niveau du français de leurs enfants
-OUI -NON
- 3- Si oui comment ?
a. Bibliothèque (moment de lecture) b. Devoir de maison c. Pratique de la langue d. Cours de soutien
Autre :
- 4- Vos apprenants bénéficient-ils des excursions formatives (fermes pédagogique, musée etc)
-OUI -NON
- 5- Cette question est destinée aux enseignants du privé uniquement : Pensez-vous que l'enseignement du double programme est bénéfique pour vos apprenants ?
Oui Non
Autre :
- 6- Pourquoi ?
Aider à développer leur capacité linguistique.

II- Questions sur la pratique de classe

- 1-Quelles sont les activités orales que vous avez l'habitude de travailler en classe ?
A. Jeux de rôles B. Exposé oral C. Conversations D. Pièces théâtrales
Autre :
- 2-Parmi ces supports, quels sont ceux avec lesquels vos apprenants participent mieux en classe ?
A. Chansons B. Textes écrits C. Images D. Bande dessinée E. Documentaire F. Conversation
Autre :

P1

3- Quel est le temps consacré à l'oral en classe par semaine ?
 A. 45 minutes B. 1heure Autres :

4- Bénéficiez-vous d'une formation constante ? OUI NON

5- Si oui combien de fois :
 A. Chaque trimestre B. Une fois par ans C. Occasionnelle AUTRE :

6- Votre établissement vous fournit-il le matériel nécessaire pour l'élaboration de vos séances de l'oral ?
 OUI NON

7-Combien d'heures ou de minute approximativement avez-vous consacré réellement aux activités orales dans une séquence pédagogique ?
 A. 45m B. 1h30mn C. 02h15mn - Autre :

8- Si c'est moins de temps pourquoi ?
 A. Le manque de dispositif B. Le manque d'intérêt chez élèves C. L'écrit importe le plus
 Autre :

9- Quel dispositif didactique (matériel) utilisez-vous pour enseigner l'oral ?
 A. Audio B. Audiovisuel C. Data-show D. Texte oralisé - Autre :

10- Comment adoptez-vous votre thème ou support pour une séance de l'oral ?
 A. Imposé par la tutelle B. Adapté aux besoins C. De votre choix
 Autre :

11- Quels sont les critères à respecter dans le choix d'un support dans une séance de l'oral (Compréhension ou production)
 A. Authentique B. Conformité du support aux objectifs C. Accessible
 AUTRE :

12 Quelle démarche méthodologique adoptez-vous dans l'enseignement de l'oral? (vous pouvez choisir plusieurs réponses)
 A. Approche communicative B. approche actionnelle C. approche par compétence D. Méthodologie directe
 E. Méthodologie audiovisuelle F. Pédagogie de projet G. Pédagogie d'intégration
 AUTRE :

Réalité de l'acquisition du français oral dans les écoles privées : Enjeux et perspectives. Etude comparative entre une école étatique et une école privée.

> Sexe : F M
-Age
> Expérience professionnelle :
Moins de 05ans Plus de 05ans
Plus de 10ans Plus de 20ans
> Situation professionnelle : stagiaire contractuelle titulaire

I. Questions sur les représentations des enseignants

1-Comment trouvez-vous les activités orales travaillées en classe ?
A. Intéressantes B. Riches C. Peu intéressantes D. Pauvres
2- Les parents de vos apprenants ont-ils un rôle dans le développement du niveau du français de leurs enfants
-OUI -NON
3- Si oui comment ?
a. Bibliothèque (moment de lecture) b. Devoir de maison c. Pratique de la langue d. Cours de soutien
Autre :
4- Vos apprenants bénéficient-ils des excursions formatives (fermes pédagogique, musée etc)
-OUI -NON
5- Cette question est destinée aux enseignants du privée uniquement : Pensez-vous que l'enseignement du double programme est bénéfique pour vous apprenants ?
Oui Non
Autre :

4- Pourquoi ?
Il y a un rôle très important, dans le développement de la langue

I- Questions sur la pratique de classe

-Quelles sont les activités orales que vous avez l'habitude de travailler en classe ?
A. Jeux de rôles B. Exposé oral C. Conversations D. Pièces théâtrales
Autre :
Parmi ces supports, quels sont ceux avec lesquels vos apprenants participent mieux en classe ?
Chansons B. Textes écrits C. Images D. Bande dessinée E. Documentaire F. Conversation
Autre :

3- Quel est le temps consacré à l'oral en classe par semaine ?

A. 45 minutes

B. 1heure

Autres :

4- Bénéficiez-vous d'une formation constante ? OUI

NON

5- Si oui combien de fois :

A. Chaque trimestre

B. Une fois par ans

C. Occasionnelle

AUTRE :

6- Votre établissement vous fournit-il le matériel nécessaire pour l'élaboration de vos séances de l'oral ?

OUI

NON

7-Combien d'heures ou de minute approximativement avez-vous consacré réellement aux activités orales dans une séquence pédagogique ?

A. 45m

B. 1h30mn

C. 02h15mn

- Autre :

8- Si c'est moins de temps pourquoi ?

A. Le manque de dispositif

B. Le manque d'intérêt chez élèves

C. L'écrit importe le plus

Autre :

9- Quel dispositif didactique (matériel) utilisez-vous pour enseigner l'oral ?

A. Audio

B. Audiovisuel

C. Data- show

D. Texte oralisé

- Autre :

10- Comment adoptez-vous votre thème ou support pour une séance de l'oral ?

A. Imposé par la tutelle

B. Adapté aux besoins

C. De votre choix

Autre :

11- Quels sont les critères à respecter dans le choix d'un support dans une séance de l'oral (Compréhension ou production)

A. Authentique

B. Conformité du support aux objectifs

C. Accessible

AUTRE : Compréhensive

12 Quelle démarche méthodologique adoptez-vous dans l'enseignement de l'oral? (vous pouvez choisir plusieurs réponses)

A. Approche communicative

B. approche actionnelle

C. approche par compétence

D. Méthodologie directe

E. Méthodologie audiovisuelle

F. Pédagogie de projet

G. Pédagogie d'intégration

AUTRE :

Réalité de l'acquisition du français oral dans les écoles privées : Enjeux et perspectives.
Etude comparative entre une école étatique et une école privée.

➤ Sexe : F M

-Age 23

➤ Expérience professionnelle :
Moins de 05ans Plus de 05ans
Plus de 10ans Plus de 20ans

➤ Situation professionnelle : stagiaire contractuelle titulaire

I. Questions sur les représentations des enseignants

1-Comment trouvez-vous les activités orales travaillées en classe ?
A. Intéressantes B. Riches C. Peu intéressantes D. Pauvres

2- Les parents de vos apprenants ont-ils un rôle dans le développement du niveau du français de leurs enfants
-OUI -NON

3- Si oui comment ?
a. Bibliothèque (moment de lecture) b. Devoir de maison c. Pratique de la langue d. Cours de soutien
Autre :

4- Vos apprenants bénéficient-ils des excursions formatives (fermes pédagogique, musée etc)
-OUI -NON

5- Cette question est destinée aux enseignants du privé uniquement : Pensez-vous que l'enseignement du double programme est bénéfique pour vos apprenants ?
Oui Non
Autre :

6- Pourquoi ?
Aide à l'enfant à développer la langue française

II- Questions sur la pratique de classe

1-Quelles sont les activités orales que vous avez l'habitude de travailler en classe ?
A. Jeux de rôles B. Exposé oral C. Conversations D. Pièces théâtrales
Autre :

2-Parmi ces supports, quels sont ceux avec lesquels vos apprenants participent mieux en classe ?
A. Chansons B. Textes écrits C. Images D. Bande dessinée E. Documentaire F. Conversation
Autre :

3- Quel est le temps consacré à l'oral en classe par semaine ?

A. 45 minutes

B. 1heure

Autres :

4- Bénéficiez-vous d'une formation constante ? OUI

NON

5- Si oui combien de fois :

A. Chaque trimestre

B. Une fois par ans

C. Occasionnelle

AUTRE :

6- Votre établissement vous fournit-il le matériel nécessaire pour l'élaboration de vos séances de l'oral ?

OUI

NON

7-Combien d'heures ou de minute approximativement avez-vous consacré réellement aux activités orales dans une séquence pédagogique ?

A.45m

B. 1h30mn

C.02h15mn

- Autre :

8- Si c'est moins de temps pourquoi ?

A. Le manque de dispositif

B. Le manque d'intérêt chez élèves

C. L'écrit importe le plus

Autre :

9- Quel dispositif didactique (matériel) utilisez-vous pour enseigner l'oral ?

A. Audio

B. Audiovisuel

C. Data- show

D. Texte oralisé

- Autre :

10- Comment adoptez-vous votre thème ou support pour une séance de l'oral ?

A. Imposé par la tutelle

B. Adapté aux besoins

C. De votre choix

Autre :

11- Quels sont les critères à respecter dans le choix d'un support dans une séance de l'oral (Compréhension ou production)

A. Authentique

B. Conformité du support aux objectifs

C. Accessible

AUTRE : pertinents

12 Quelle démarche méthodologique adoptez-vous dans l'enseignement de l'oral? (vous pouvez choisir plusieurs réponses)

A. Approche communicative

B. approche actionnelle

C. approche par compétence

D. Méthodologie directe

E. Méthodologie audiovisuelle

F. Pédagogie de projet

G. Pédagogie d'intégration

AUTRE :

P 4

Réalité de l'acquisition du français oral dans les écoles privées : Enjeux et perspectives.
Etude comparative entre une école étatique et une école privée.

- > **Sexe :** F M
- Age 27
- > **Expérience professionnelle :**
Moins de 05ans Plus de 05ans
Plus de 10ans Plus de 20ans
- > **Situation professionnelle :** stagiaire contractuelle titulaire

I. Questions sur les représentations des enseignants

- 1-Comment trouvez-vous les activités orales travaillées en classe ?
A. Intéressantes B. Riches C. Peu intéressantes D. Pauvres
- 2- Les parents de vos apprenants ont-ils un rôle dans le développement du niveau du français de leurs enfants
-OUI -NON
- 3- Si oui comment ?
a. Bibliothèque (moment de lecture) b. Devoir de maison c. Pratique de la langue d. Cours de soutien
Autre :
- 4- Vos apprenants bénéficient-ils des excursions formatives (fermes pédagogique, musée etc)
OUI -NON
- Cette question est destinée aux enseignants du privé uniquement : Pensez-vous que l'enseignement du double programme est bénéfique pour vos apprenants ?
oui Non
Autre :

Pourquoi ?

permettent aux élèves d'adopter d'autres thèmes

Questions sur la pratique de classe

Quelles sont les activités orales que vous avez l'habitude de travailler en classe ?

- A. Jeux de rôles B. Exposé oral C. Conversations D. Pièces théâtrales

Autre :

Sur ces supports, quels sont ceux avec lesquels vos apprenants participent mieux en classe ?

- A. Jeux de rôles B. Textes écrits C. Images D. Bande dessinée E. Documentaire F. Conversation

Autre :

3- Quel est le temps consacré à l'oral en classe par semaine ?

A. 45 minutes

B. 1heure

Autres :

4- Bénéficiez-vous d'une formation constante ? OUI

NON

5- Si oui combien de fois :

A. Chaque trimestre

B. Une fois par ans

C. Occasionnelle

AUTRE :

6 Votre établissement vous fournit-il le matériel nécessaire pour l'élaboration de vos séances de l'oral ?

OUI

NON

7-Combien d'heures ou de minute approximativement avez-vous consacré réellement aux activités orales dans une séquence pédagogique ?

A.45m

B. 1h30mn

C.02h15mn

- Autre :

8- Si c'est moins de temps pourquoi ?

A. Le manque de dispositif B. Le manque d'intérêt chez élèves C. L'écrit importe le plus

Autre :

9- Quel dispositif didactique (matériel) utilisez-vous pour enseigner l'oral ?

A. Audio

B. Audiovisuel

C. Data- show

D. Texte oralisé

- Autre :

10- Comment adoptez-vous votre thème ou support pour une séance de l'oral ?

A. Imposé par la tutelle

B. Adapté aux besoins

C. De votre choix

Autre :

11- Quels sont les critères à respecter dans le choix d'un support dans une séance de l'oral (Compréhension ou production)

A. Authentique

B. Conformité du support aux objectifs

C. Accessible

AUTRE :

12 Quelle démarche méthodologique adoptez-vous dans l'enseignement de l'oral? (vous pouvez choisir plusieurs réponses)

A. Approche communicative

B. approche actionnelle

C. approche par compétence

D. Méthodologie directe

E. Méthodologie audiovisuelle

F. Pédagogie de projet

G. Pédagogie d'intégration

AUTRE :

Réalité de l'acquisition du français oral dans les écoles privées : Enjeux et perspectives.
Etude comparative entre une école étatique et une école privée.

> Sexe : F M

-Age 40.....

> Expérience professionnelle :
 Moins de 05ans Plus de 05ans
Plus de 10ans Plus de 20ans

> Situation professionnelle : stagiaire contractuelle titulaire

I. Questions sur les représentations des enseignants

1-Comment trouvez-vous les activités orales travaillées en classe ?
 A. Intéressantes B. Riches C. Peu intéressantes D. Pauvres

2- Les parents de vos apprenants ont-ils un rôle dans le développement du niveau du français de leurs enfants
 -OUI -NON

3- Si oui comment ?
 a. Bibliothèque (moment de lecture) b. Devoir de maison c. Pratique de la langue d. Cours de soutien
 Autre :

4- Vos apprenants bénéficient-ils des excursions formatives (fermes pédagogique, musée etc)
 -OUI -NON

5- Cette question est destinée aux enseignants du privée uniquement : Pensez-vous que l'enseignement du double programme est bénéfique pour vous apprenants ?
 Oui Non
 Autre :

6- Pourquoi ?
 Les leçons sont bénéfiques

II- Questions sur la pratique de classe

1-Quelles sont les activités orales que vous avez l'habitude de travailler en classe ?
 A. Jeux de rôles B. Exposé oral C. Conversations D. Pièces théâtrales
 Autre :

2-Parmi ces supports, quels sont ceux avec lesquels vos apprenants participent mieux en classe ?
 A. Chansons B. Textes écrits C. Images D. Bande dessinée E. Documentaire F. Conversation
 Autre : Audio Visuel

1- Présente les membres de la famille de Mounir présents dans le dessin.

Dans la photo, il y a
 la maman, Dounia,
 le papa, ,
 le frère, ,
 la sœur, .



C'est la photo de la famille .

2. Regarde le dessin et dis ce qu'il y a dans la chambre de Mounir.



3. Dis à ta/ton camarade ce qu'il y a dans ta chambre.



une armoire



une chaise



un lit



un bureau



la photo de ma famille

SEQUENCE 4

1. Écoute et répète les mois de l'année.

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

2. Avec ta/ton camarade, dis les mois qui viennent avant et après.



3. Dis le mois qui correspond à la phrase : mars / mai / juillet.

Les vacances du printemps : c'est le mois de

Les élèves se préparent à l'examen : c'est le mois de

Les enfants vont à la plage : c'est le mois de

4. Regarde le dessin et lis à haute voix.

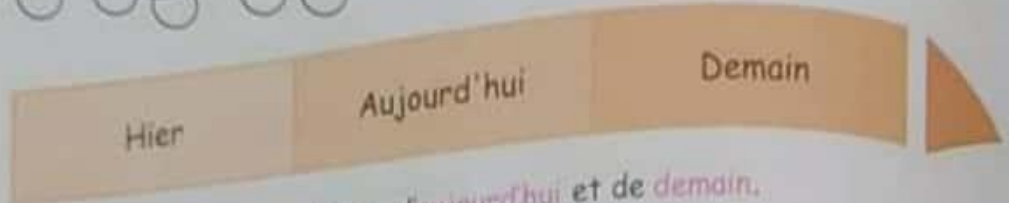
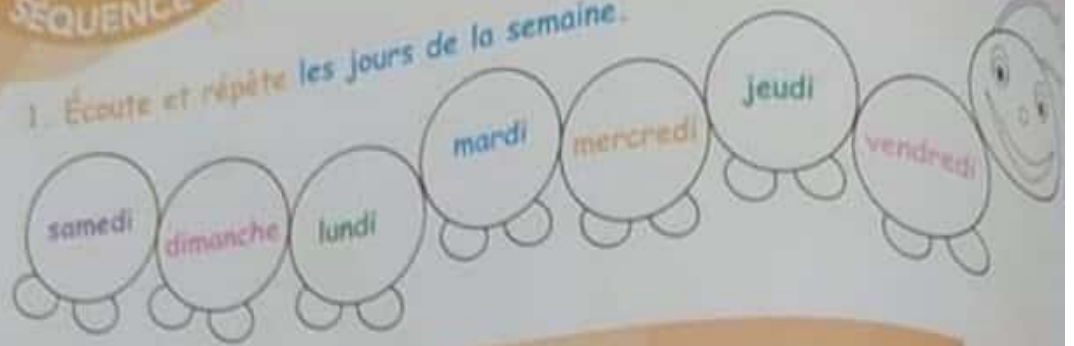
En mars, la rose est belle,
la rose est jolie,

Zineb est contente,
Zineb est heureuse,



SÉQUENCE

1. Écoute et répète les jours de la semaine.



-Dis le nom des jours d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

2. Dis la date qui correspond à la phrase : 2 mars / 3 mars / 4 mars.
Le contrôle chez le médecin, c'était hier :



Le match, c'est aujourd'hui :



L'excursion, c'est demain :



3. Ta/ton camarade montre le jour, tu dis la phrase qui correspond à la date.

Hier, 3 mars, je suis allé au parc avec maman.

Aujourd'hui, 4 mars, je fête mon anniversaire.

Demain, 5 mars, je ferai du vélo.



1. Ta/ton camarade pose la question, tu réponds.

Tu as faim ?

Qu'est-ce que tu veux manger ?

Je veux manger ■

Les salés



du riz



des frites



une soupe



des pâtes



un fromage

Les sucrés



des bonbons



une tarte



un croissant



une glace

Tu as soif ?

Qu'est-ce que tu veux boire ?

Je veux boire ■

Les boissons



du jus



du lait



du chocolat



de l'eau

1. Écoute et répète les saisons de l'année.



l'automne



l'hiver



le printemps



l'été

2. Ta/ton camarade montre l'image, tu dis la saison.



3. Regarde les dessins et lis à haute voix.



Un grand garçon.



un petit garçon.



maigre



un gros garçon.



dernier.



Il est le premier.

1 Je vais à la campagne.

SÉQUENCE 1

C'est les vacances de printemps ! Nous allons à la campagne en voiture.



Pour voyager, moi, je préfère le train.

Préparez-vous les enfants ! Il est treize heures. C'est l'heure de partir.



Oh ! Je suis content, je donnerai un bouquet de fleurs à maman.

Viens m'aider à remplir le panier.



Il est plein de beignets. Merci maman ! C'est génial !

A Écoute, puis réponds. A quelle heure la famille part à la campagne ? Avec quel moyen de transport ?

B Écoute et répète le dialogue avec tes camarades.



A Écoute, puis dis pourquoi Chafik pleure. 

B Écoute et répète le dialogue avec tes camarades. 

1 A la ferme.

Oncle Slimane : Je suis heureux de vous voir les enfants.

Zineb : Tu as une grande ferme, Oncle Slimane.

Sami : Je veux voir les animaux de la ferme. Toi aussi Zineb ?

Zineb : Oui Sami, je viens avec toi.

Oncle Slimane : Suivez-moi pour voir les deux poules rousses.

Sami : Tu as une vache et un bœuf ?

Oncle Slimane : Oui, et deux veaux. Je dois nourrir et prendre soin de mes animaux.

Zineb : Venez voir, j'ai trouvé les œufs de la poule rousse.

Sami : Je vais les donner à Maman pour l'omelette de ce soir.

Je suis heureux de vous voir les enfants.

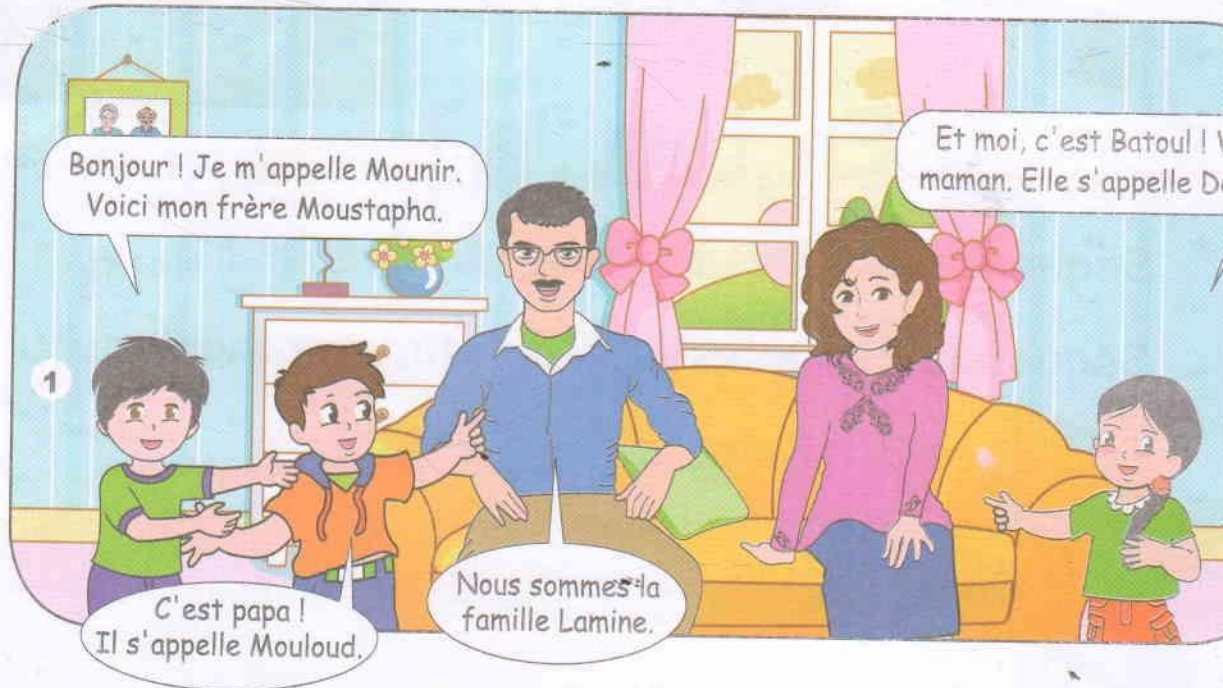
Tu as une grande ferme, Oncle Salim.

Je veux voir les animaux de la ferme. Toi aussi Zineb ?

A Écoute le dialogue, puis montre et dis les noms des animaux de la ferme.

B Écoute et répète le dialogue avec tes camarades.





A Écoute et montre les membres de la famille Lamine.



B Écoute et repère le dialogue avec tes camarades.





A Écoute, puis dis ce que Rima et Ali aiment faire à l'école. 

B Écoute et répète le dialogue avec tes camarades. 